TOME XXIV. N° 21. PARIS, 157, Boul. Saint-Germain (6e) 1er FÉV. 1926

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

Le Testament d'un Prince français

Lorsque, dès le lendemain de la mort de Ferdinand-Philippe d'Orléans, duc d'Alençon, né en 1844 *et mort en* 1910, *une délicate et touchante biographie fut consacrée, en* 1911, *par Y. d'Isné, à cette noble mémoire de prince français, M. Paul Bourget tint à honneur de rédiger la préface du volume. Il exprima, en termes poignants, la tristesse que causerait à toutes les âmes droites le spectacle d'une grande carrière que la démocratie a brisée délibérément, d'une haute valeur personnelle dont la France officielle a refusé tous les services, à une époque où il y avait probablement trop de talents supérieurs et trop de caractères désintéressés pour contribuer au relèvement de la patrie blessée par les désastres de* 1870 *et de* 1871. « Il y avait là une admirable force française, *écrivait M. Paul Bourget,* et elle n'a pas été employée ; un vrai chef, et il n'a pas commandé ; un fier soldat, et on l'a chassé de l'armée ; un sagace homme d'État, et il n'a pas été appelé au Conseil ! »

Bientôt seize années se sont écoulées, aujourd'hui, depuis la mort du duc d'Alençon, et l'immensité des tragiques événements européens qui se sont accomplis durant cette période donne déjà aux personnes et aux choses de la période précédente le recul de l'histoire. Il a donc paru aux enfants du duc d'Alençon, héritiers de ses traditions et de ses pensées, que le témoignage de ce prince sur le sens et les directions de la politique française pouvait être, maintenant, livré en son intégrité,

comme un document digne de mémoire, aux méditations de ceux qui, parmi des conjonctures nouvelles, savent et veulent réfléchir à la destinée de la patrie française, comme aux principes et à la structure de ses institutions publiques.

Le duc d'Alençon est un témoin qui mérite d'être entendu. De longs voyages d'étude à travers les deux mondes, le contact personnel avec les souverains, les princes et les hommes d'État de nombreux pays, d'amples lectures historiques et philosophiques donnent une exceptionnelle compétence à sa pensée politique. L'admirable élévation religieuse de son âme confère à son jugement et à son langage une autorité, une sérénité, qui imposent le respect. A bon escient, le duc d'Alençon fut et demeura traditionaliste. Comme son père, le duc de Nemours, dont M. René Bazin a écrit l'attachante histoire, il se montra, par excellence, dans sa génération, et bien avant la réconciliation publique des deux branches de la Maison de France, le légitimiste de la famille d'Orléans.

Les années qui passèrent ne firent qu'accentuer chez lui cette conviction. Écrites en 1890, *cachetées en* 1899, *les pages qui vont suivre exposent avec force son opinion motivée sur le droit monarchique dans la France contemporaine.*

Son fils, Mgr le duc de Vendôme, qui garde si fidèlement le noble héritage paternel, et sa belle-fille, Mme la duchesse de Vendôme, sœur du roi Albert de Belgique, une princesse qui exerce, en notre Paris, la délicate et chrétienne royauté de la charité, ont bien voulu nous confier l'enviable honneur de publier ce document précieux.

La Revue universelle *leur en exprime sa gratitude la plus profonde.*

*
* *

Note sur nos Droits et nos Devoirs.

A mon cher fils Emmanuel.

I. — Le principe monarchique.

1890 (Fermée 5 novembre 1899).

C'est surtout de nos devoirs publics, politiques, de ceux qui résultent de notre naissance, que je veux dire ici quelques mots.

Si dans les temps troublés que nous traversons, il peut y avoir des cas particuliers où l'on hésite sur ce que commande le devoir, il faut être cependant inébranlablement fixé sur les grandes lignes à suivre.

Il faut avoir fait sa conviction sur ce qui est dans notre pays le droit et la légitimité, connaître ses droits, ses devoirs généraux et leur ordre de préférence, savoir discerner où sont, en thèse générale, le bien qu'il faut seconder, le parti du bien auquel il faut appartenir, ainsi que le mal et le parti du mal qu'il faut fuir et combattre.

Je ne voudrais que dire ici brièvement ce qui est devenu ma conviction sur ces différents points.

D'abord en ce qui concerne le droit et la légitimité en France.

Pour chaque peuple, il y a un ensemble de faits qui marquent d'un caractère déterminé dans l'histoire et les conditions de son existence à l'intérieur et son rôle extérieur dans le monde. C'est ce qui constitue la *tradition* de ce peuple. Pour aucune nation peut-être ce caractère n'est plus nettement marqué que pour la France, et pendant une longue suite de siècles. C'est pour cela que, moins encore que toute autre nation, la nation française ne pouvait rompre brusquement avec sa tradition sans être profondément atteinte dans les conditions de sa vie à l'intérieur, sans perdre presque toute son influence au dehors et presque sa raison d'être parmi la société des nations. Le devoir pour la nation française était de rester fidèle à sa tradition monarchique et chrétienne. Le devoir des bons Français est de s'efforcer à l'y ramener. Pendant huit siècles consécutifs, la France a été gouvernée par les descendants de Robert le Fort et de Hugues Capet. La coutume fondamentale qui appelait l'un après l'autre, suivant l'ordre de primogéniture, les agnats de la race royale à monter sur le trône, était comme la loi suprême, le palladium de l'existence nationale qui dominait les plus terribles orages et survivait aux plus douloureux revers. « Le roi de France ne meurt jamais », disait le vieux dicton. Qui peut nier qu'il n'y eût là qu'un contrat tacite si l'on veut, mais parfaitement réel, entre la nation et la famille qui avait, pour ainsi dire, fait la France pièce à pièce, et en qui s'incarnait la vie nationale?

Eh bien, ce contrat a-t-il été légitimement et définitivement rompu? Les révolutionnaires l'affirment en alléguant la volonté nationale qu'ils proclament souveraine, c'est-à-dire maîtresse de violer tous les engagements, de fouler aux pieds tous les droits. Je ne suis pas, Dieu merci, de

l'école révolutionnaire et je repousse cette doctrine. Il y avait là un contrat bilatéral qui ne pouvait être rompu que d'un commun accord. Or la famille régnante n'a jamais accepté la rupture du contrat. Elle n'a cessé de protester, de revendiquer ses droits par la bouche de tous ceux que l'hérédité appelait au trône. Elle proteste et revendique encore. Mais de plus qui oserait dire que c'est la nation qui a voulu briser sa vieille monarchie, rompre avec sa tradition? Les fameux « Cahiers » de 1789 sont là pour répondre, tous demandent le maintien de la monarchie.

Et quand, trois ans plus tard, la monarchie succombait sous le coup de l'émeute, était-ce la nation qui la renversait? La lumière est surabondamment faite sur ce point-là. Ce n'est pas la France qui détruisait la royauté, c'était l'infernale conjuration des sociétés secrètes dont les chefs et les meneurs étaient en Allemagne.

Non! le contrat n'a pas été légitimement rompu. Sans doute aujourd'hui la France, lancée sur la pente révolutionnaire, semble avoir renié ses traditions, oublié sa monarchie. Mais l'histoire des quatre-vingt-dix années dernières est là pour dire que cet oubli n'est qu'apparent, qu'à toutes les heures de grandes crises, c'est de ce côté que son instinct la ramène, c'est vers cette ancre de salut qu'elle tourne ses regards. A la fin du Directoire, quand suivant le mot de Bonaparte : « Tout le monde était chouan »; en 1814 et 1815 ; en 1848 ; en 1871.

Le contrat n'est ni légitimement, ni définitivement rompu. Donc, la légitimité en France, c'est la monarchie traditionnelle. C'est là *le droit* en politique. C'est à cette cause qu'il faut rester inébranlablement fidèle. Devoir de tout bon Français, double devoir quand on est du sang royal de France.

Deux faits providentiels viennent, pour ainsi dire, confirmer le jugement de la raison. Il a plu à Dieu de renverser le trône de la race de saint Louis, mais il a permis que cette race subsistât ; il a permis aussi que la France, depuis qu'elle a rompu avec sa monarchie, voie sa désorganisation la miner et faire de continuels et effrayants progrès à l'intérieur, et l'étranger lui enlever des provinces.

La royauté traditionnelle apparaît vraiment aujourd'hui comme *l'unique* chance de salut de notre pays.

Nous devons donc être toujours et partout les serviteurs dévoués de cette cause, nous attacher au principe de l'hé-

rédité monarchique, réserver chacun la part de droits éventuels que nous possédons (1), et pour mieux être fidèles à ces grands devoirs, continuer et maintenir la tradition de notre race : fidélité et dévouement à l'Église catholique, amour de notre sainte religion et de ses pratiques, amour et dévouement éclairé pour la France en nous tenant prêt à lui rendre les seuls services utiles que puissent lui rendre ses princes, sans gaspiller et éparpiller nos forces à la servir là où n'est pas notre place ; enfin courage et vertus militaires. Ici se place une explication nécessaire sur le représentant actuel de l'hérédité monarchique.

II. — **La succession légitime.**

Monsieur le comte de Chambord, Henri V, roi de France, étant mort sans enfants mâles, sans héritiers légitimes, aujourd'hui roi de droit est le comte de Paris. Il importe de bien savoir pourquoi, afin de donner une base solide à ses convictions et à sa fidélité et de ne pas se laisser égarer par les arguments ou plutôt les sophismes plus ou moins spécieux des partisans des princes espagnols descendants de Philippe V.

Il est bien évident que si l'on considère l'ensemble des descendants de Henri IV, les différentes branches se placent par aînesse dans l'ordre suivant : 1° Descendants de Louis XIV et de son petit-fils Philippe V, roi d'Espagne : *a*) Branche d'Espagne dont l'aîné est don Carlos, duc de Madrid ; *b*) Branche de Naples dont l'aîné est François II, roi des Deux-Siciles ; *c*) Branche de Parme dont l'aîné est Robert, duc de Parme. 2° Descendants de Louis XIII et de son second fils, Philippe de France, duc d'Orléans : Branche d'Orléans dont l'aîné est Philippe, comte de Paris.

(1) « Dans un royaume successif comme la France, le roi lui-même n'est que l'usufruitier de la couronne, les fils sont successeurs du droit du père sans être ses héritiers. » « Nous voyons dans les princes du sang une longue suite de rois et une multitude de mains toujours prêtes à recueillir le sceptre. » « La couronne n'est mie la vôtre, disait Juvénal des Ursins à Charles VII, vous n'en êtes qu'un administrateur, tuteur, curateur, procureur. » (*Loi fondamentale sur la succession à la couronne de France*, mémoire par le P. Poisson, cordelier, (vers 1725), *passim.*) Par une suite de la loi salique et un principe fondamental et inaltérable dans la nation, *la couronne appartient solidairement à tous les princes du sang.* (*Histoire de l'Ordre du Saint-Esprit*, par M. de Saint-Foix, historiographe des Ordres du roi. Paris, 1767.)

Si donc le droit à la couronne de France appartient à la branche d'Orléans, ce n'est que par le fait de l'exclusion de la descendance de Philippe V. Pourquoi cette exclusion? La question a été examinée sous toutes ses faces, nombre d'arguments ont été mis en avant, nombre d'objections présentées et réfutées. Je renvoie aux recherches faites par le baron Tristan Lambert, au mémoire du Père Poisson, à l'ouvrage du marquis de Courcy sur les renonciations, aux textes authentiques des traités d'Utrecht (1713), de l'adhésion de Philippe V à la quadruple alliance (1720), des traités de Vienne (1725), d'Aix-la-Chapelle (1748).

Les vrais motifs de l'exclusion de la descendance de Philippe V, de son inaptitude à recueillir la couronne de France, peuvent se résumer comme suit :

Philippe V, à la fin de la guerre de la Succession d'Espagne, eut à choisir entre la couronne d'Espagne, moyennant l'abandon de ses droits sur la France, et la conservation de ses droits en France avec les États du duc de Savoie, le royaume de Naples, etc. De son plein gré, après plus d'une année d'examen de la question, et malgré l'avis de son aïeul Louis XIV, il se prononça pour la première solution : Louis XIV y consentit. Cette solution devint la base des traités d'Utrecht qui pacifiaient l'Europe. Philippe V mit à sa renonciation toute la solennité possible et une parfaite sincérité. Les termes en sont aussi clairs et aussi forts qu'il est possible, beaucoup plus qu'il n'était nécessaire. Ils ferment toutes les portes à une renvendication quelconque. « J'ai juré solennellement et en public, écrivait-il au pape, douze ans plus tard, sur le crucifix et les saints Évangiles, ma renonciation à la couronne de France. » Ni juridiquement, ni théologiquement, il n'y a place à des réserves mentales, ni à des empêchements dirimants. « L'acte confirmé par serment s'entend selon la signification commune des termes et comme l'a entendu celuy avec lequel on traitait. » (Père Poisson.)

Philippe V s'est prononcé pour la possibilité et la validité de sa renonciation le jour où il a adopté la première des deux solutions qu'on lui offrait.

Les textes des lettres-patentes de Louis XIV enregistrées en 1713 au Parlement de Paris prouvent que Louis XIV aussi mesurait toute la force de la validité de l'acte qu'il accomplissait.

Philippe V renonçait pour lui-même et pour toute sa postérité : « Je veux et consens pour moi-même et pour mes descendants, que dès à présent comme alors, ce droit (de succession à la couronne de France) soit regardé comme passé et transféré au duc de Berry, mon frère, et à ses enfants et descendants mâles, nés en légitime mariage, et au défaut de ses lignes masculines au *duc d'Orléans mon oncle et à ses enfants et descendants mâles nés en légitime mariage*, et au défaut de ces lignes, au duc de Bourbon, etc., etc., et ainsi successivement à tous les princes du sang de France, leurs enfants et descendants mâles pour toujours et à jamais... et par conséquent à celui des dits princes qui, comme il est dit, *moi et tous mes dits descendants exclus*, *inhabiles et incapables*, ne pourra trouver le plus proche en degré immédiat du roi par la mort duquel arrivera la vacance de la couronne de France, et à qui devra appartenir la succession, *en quelque temps et en quelque cas que ce puisse être*, afin qu'il la possède comme *véritable et légitime successeur* de *la même manière que si moi et mes descendants nous n'étions point nés.* »

Tel est le texte du passage essentiel. Si de pareils engagements, pris en pleine liberté et après mûre et longue réflexion, sanctionnés par toute l'Europe, réitérés à l'occasion de plusieurs traités, ne sont pas valables, il n'y a plus de bonne foi en ce monde, ou plutôt il n'y a plus aucun engagement familial et international possible. J'envisagerai plus loin les objections de droit qui sont faites aujourd'hui, mais j'estime que fussent-elles plus sérieuses, elles ont été écartées et annulées toutes par le fait d'un acte aussi solennel accompli après un aussi long examen et d'aussi sérieuses délibérations. Voici pour les renonciations.

L'autre motif d'exclusion de Philippe V et de sa descendance, ce sont les lettres-patentes de Louis XIV, de mars 1713, qui déclarent « nulles et non avenues », les lettres-patentes de 1700 et ajoutent : « Voulons que conformément au dit acte de renonciation de notre dit frère et petit-fils le roi d'Espagne, il soit désormais *regardé* et *considéré* comme exclu de notre succession, que *ses héritiers*, *successeurs* et descendants en soient *aussi exclus à perpétuité* et *regardés comme inhabiles à la recueillir.* »

Pour comprendre la portée de cet acte, il faut savoir quel était alors le droit en ces matières.

Un Français qui quittait le royaume pour s'établir en pays étranger, perdait au bout d'un certain temps la qualité de Français, devenait étranger ou « aubain » comme on disait. Il perdait du même coup le droit de posséder en France et d'y recueillir des successions. Dix ans de non-regnicolat suffisaient suivant certains jurisconsultes pour produire ces effets. Rien n'exceptait de cette loi commune les princes du sang royal. Bien plus, le seul fait de leur acceptation d'une souveraineté étrangère devait, d'après les précédents, les exclure de la succession à la couronne. Pourquoi, sinon parce qu'ils devenaient étrangers en acceptant une souveraineté étrangère? La coutume fondamentale exigeait en effet que le roi de France fût Français. Il n'y avait pas en France de loi fondamentale *écrite* sur la succession de la couronne, mais bien un usage qui se perpétuait, une coutume constante sur la succession. Tout autant que l'exclusion des femmes, la nécessité pour le prince appelé à hériter de la couronne, *d'être Français*, est écrite à chaque page de notre histoire ; quelques citations sur ce sujet ne sont peut-être pas inutiles.

André Favyn, avocat au Parlement de Paris, écrit en 1620 sous Louis XIII : « Arnoul, neveu du dit Charles le Gros, se voyant empereur, prétendit la régence et tutèle du Simple (Charles le Simple) et se tiltra roi de France. *A cet Arnoul s'opposa la noblesse de France qui n'a jamais voulu recognoistre prince étranger pour son roi, voire fust-il du sang de France;* de sorte que d'un commun consentement les Français demeurèrent d'accord que le comte d'Anjou, Eudes, regnast sur eux. » (*Théâtre d'honneur*, par André Favyn. Paris, 1620.)

Un peu plus loin on lit encore dans cet ouvrage, à propos de Hugues Capet et de ses titres à la couronne : « Et le troisième moyen par lequel la couronne appartenait au dit Capet, qu'il était issu des anciens princes du sang, cousins en plusieurs degrés, tant paternels que maternels, des rois Pépin et Charlemagne et de leurs enfants et descendants, comme nous avons dit, de sorte qu'estant le premier prince de sang, *Charles de Lorraine s'étant rendu étranger* (1), la

(1) Citation de Mgr Alfred Baudrillart dans un article intitulé : « Examen des droits de Philippe V et de ses descendants au trône de France », *Revue d'histoire diplomatique*, 3e année, nº 2, 1889. Un jurisconsulte du seizième siècle, Bacquet, disait : « Tout homme natif hors du royaume, soit noble ou non noble,

couronne luy appartenait. » Quoique ce texte n'ait pas prévalu, il fallait qu'il exprimât des notions de droit bien certaines, pour être soumises à la signature du Grand roi.

Enfin la même pensée se retrouve dans les fameux « Cahiers des États généraux » en 1789 : « La succession au trône est héréditaire dans la race régnante de mâle en mâle, par ordre de progéniture, à l'exclusion des femmes et de leurs descendants, tant mâles que femelles, et ne peut échoir qu'à un prince *né Français* en légitime mariage et regnicole. » (Cahier du Tiers État de la ville de Paris, 1789.)

Ainsi donc pour hériter de la couronne de France, il fallait être Français ; un Français devenait étranger par un séjour prolongé hors du royaume ; les princes du sang n'étaient pas exceptés de cette loi, et du moment où ils acceptaient une souveraineté étrangère, ils voyaient leurs droits de succession compromis ou perdus, s'ils ne prenaient soin de le faire réserver formellement par le roi. On peut donc avancer que les lettres-patentes de 1700 qui conservaient à Philippe V devenu roi d'Espagne ses droits de prince français, étaient son seul titre à la succession de la couronne de France. Or les lettres-patentes de mars 1713 les révoquent, les annulent, les retirent des registres des Parlements de France. A dater de ce jour, Philippe V cesse d'être prince français. Lorsque ses fils naquirent, ils naquirent étrangers (1) et leur postérité est restée étrangère. Philippe V n'a pu transmettre à sa postérité un droit qu'il n'avait plus. Cette question de la nationalité étant un des motifs les plus certains de l'exclusion de la descendance de Philippe V, je complète ce qui précède par quelques extraits du remarquable mémoire du Père Poisson qui traite plus complètement qu'aucun autre récit que je connaisse la loi fondamentale de la succession au trône. « Un prince du sang, dit-il, établi ou régnant dans un pays étranger, devient étranger, s'il n'a point pris les précautions nécessaires. » Depuis l'exclusion de Charles de France tous les princes du

est aubain, c'est-à-dire étranger. De sorte qu'il faut considérer seulement si celui qui veut succéder est né en France, non pas si les parents étaient Français ou étrangers. »

(1) Les deux seuls dont la postérité subsiste encore (Charles III, roi d'Espagne, et l'infant don Philippe, duc de Parme), naquirent l'un le 16 janvier 1716, l'autre le 15 mars 1720, deux ans et sept mois après les lettes-patentes qui retiraient à Philippe V sa qualité et ses droits de prince français.

sang de nos rois ont pris des précautions pour conserver la *qualité de Français* et leur droit à la couronne avant d'aller prendre possession d'une souveraineté étrangère. » Il cite les lettres-patentes de Charles IX à ses deux frères, le duc d'Anjou allant en Pologne, le duc d'Alençon allant prendre possession du duché de Brabant et du comté de Flandre ; de même le prince de Conty allant en Pologne et le duc d'Anjou (Philippe V) allant en Espagne. « La coutume fondamentale n'a jamais attaché au sang royal d'un étranger le droit de succéder au trône ; elle lui a au contraire donné l'exclusion... et c'est là ce qui a fait prendre des précautions à tous les princes du sang avant de sortir de France. » « Par conséquent l'on ne saurait dire qu'un prince devenu étranger perd un droit *qu'il n'a pas* lorsqu'on l'écarte du trône. » Les princesses du sang peuvent-elles dire qu'elles perdent le droit du sang, étant écartées du trône? Non sans doute. Pourquoi? Parce que le droit du sang est décidé par la coutume fondamentale, que cette coutume fondamentale n'a jamais attaché au sang des princesses le droit de succéder au trône, qu'elle leur a donné au contraire l'exclusion. Je dis la même chose d'un prince du sang devenu étranger. Et il cite cette phrase d'un vieil auteur (Le Fenneur) : « Tandis que la coutume fondamentale reconnaît en lui (ce prince devenu étranger) l'agnation royale, *elle le repousse en même temps comme étranger.* » Enfin il émet ces deux axiomes qui peuvent servir de conclusion à ce point de la question : « *Pour avoir droit au trône il faut que le sang royal* soit dans un Français, de même qu'il faut qu'il soit dans un mâle. Un prince du sang devenu étranger n'a plus dans son sang le droit de succéder à la couronne de France. »

Une troisième cause d'exclusion, c'est le temps écoulé, tout droit non revendiqué s'éteint. Le possesseur de fait que le propriétaire laisse paisiblement jouir de la chose possédée, devient à son tour, au bout d'un temps donné, légitime propriétaire. Pour toutes choses il y a prescription, juristes et théologiens sont d'accord sur ce point. Cent soixante-dix ans se sont écoulés entre les renonciations et la mort de M. le comte de Chambord. Pendant ce temps, ni Philippe V, ni un seul de ses descendants n'a jamais revendiqué, ni la qualité de Français, ni ses droits de succession à la couronne de France. La conspiration de Cellamare, les velléités de parjure de Philippe V pendant la maladie de

Louis XV en 1725, ne constituent pas des revendications formelles. Charles III, depuis roi d'Espagne, a été partie contractante, comme roi des Deux-Siciles, au traité de Vienne de 1725 et au traité d'Aix-la-Chapelle de 1748, qui confirmaient les renonciations, et don Philippe, comme duc de Parme, a pris part au traité de Vienne de 1725 et au traité d'Aix-la-Chapelle de 1748 qui confirmaient les renonciations, et don Philippe comme duc de Parme a pris part au traité d'Aix-la-Chapelle. Ils étaient alors l'un et l'autre sans enfants. Toute leur descendance s'est toujours déclarée espagnole ou italienne, aucun n'a jamais songé à se proclamer Français. Ils ont toujours agi en étrangers et nullement en princes du sang français, reconnaissant tous les gouvernements révolutionnaires qui se sont succédé en France depuis 1792.

Est-il besoin de rappeler des faits? Louis, roi d'Etrurie, vient à Paris sous le Directoire et se fait fêter par la République. Il était l'aîné de la branche de Parme. Vers la même époque, en 1803, Louis XVIII n'appelle à adhérer à sa protestation contre l'éventualité de l'Empire que les princes des branches de France et pas un des descendants de Philippe V. En revanche, il renvoie son collier de la Toison d'or à Charles IV, roi d'Espagne, en apprenant que ce roi l'avait conférée à Napoléon. Sous la Restauration, le duc d'Orléans est titré *premier* prince du sang, comme avant 1789. Les descendants de Philippe V ne sont ni princes du sang, ni pairs de France. Depuis lors, pas un d'eux n'a cherché à jouer un rôle quelconque en France, même dans les moments de crises, dans les jours où l'existence de la France était en jeu. Tous se sont déclarés et se délarent encore princes espagnols et italiens.

Pour terminer ces longues considérations, voici les principales objections des partisans de la branche d'Espagne, leurs principaux arguments contre le droit de la branche française. Il est aisé d'y répondre en quelques mots.

1° *La loi d'hérédité, la coutume fondamentale qui réglait la succession au trône étant immuable comme créée par une tradition de neuf cents ans; ni Louis XIV ni Philippe V n'avaient le pouvoir de la changer.* Réponse : Cet argument très spécieux n'est pas neuf ; il a été produit *avant* la renonciation de Philippe V, et il a été écarté dès 1712. Si Philippe V n'avait

pas *pu* renoncer, le traité de partage s'imposait, et Louis XIV n'aurait pas même mis en balance les deux solutions entre lesquelles il demandait à son petit-fils de choisir. Louis XIV, Philippe V, les Pairs de France ont été d'avis qu'on *pouvait* modifier l'ordre de succession. Mais en outre, si la coutume fondamentale appelait Philippe V au trône après Louis XV enfant, elle le repoussait en même temps comme étranger, depuis que le retrait des lettres-patentes de 1700 lui avait ôté la qualité de Français. C'était l'application à un cas nouveau de la coutume fondamentale, et non sa violation. Enfin l'argument mis en avant par le Père Poisson du temps de Philipe V a bien aussi sa valeur. Le voici : la monarchie d'Espagne tombait par héritage dans les droits de la maison de France. Les deux monarchies ne pouvant être réunies, il se fit un partage. Louis, dauphin, son fils aîné le duc de Bourgogne, les princes cadets du duc d'Anjou furent partagés de la France ; le duc d'Anjou partagé de l'Espagne. Or ce partage, le premier depuis l'avènement de la troisième race, devait forcément être soumis à la coutume des partages en usage sous la deuxième race. Cette coutume était la séparation absolue des droits de chaque branche, l'une n'ayant aucun droit sur les États de l'autre tant qu'il y restait des agnats. Cet argument du Père Poisson tire une grande force de ce fait que Louis XIV, dans les lettres-patentes de 1700, déclare formellement que le grand dauphin et le duc de Bourgogne renoncent à leurs droits sur l'Espagne en faveur du duc d'Anjou. Les passages cités plus haut, du mémoire du Père Poisson sur la « Loy fondamentale de succession au trône » répondent complètement à cette première objection.

2° *On ne renonce pas à une succession non ouverte.* Réponse : Axiome de droit qui, ainsi que le démontre le dit Père Poisson, n'est pas applicable en l'espèce. Le droit de succéder à la couronne de France étant un droit réel et présent que chaque prince avait dans son sang. C'est cet objet très réel dont Philippe V se dépouillait. Il cessait de faire partie de cette « longue suite de rois... dont les mains sont toujours prêtes à saisir le sceptre. »

3° *On ne peut pas renoncer pour sa descendance.* Réponse : Sans compensation, c'est peut-être vrai. Mais abandonner ceci pour recevoir cela, on le peut. C'est ce qui arrive dans tous les partages de famille et ces partages engagent les

descendants. Il est de même pour le partage entre les princes de France et le duc d'Anjou Philippe V.

4° *Louis-Philippe a renoncé au trône de France et sa renonciation vaut bien celle de Philippe V.* Quand cette objection me fut faite, elle me parut si étrange que j'eus le désir de savoir sur quoi elle s'appuyait. Mon interlocuteur n'en savait rien. Je cherchais et finis par trouver une déclaration faite à l'Assemblée Constituante par Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans. On proposait à l'Assemblée de faire des princes du sang une catégorie à part, qui ne ferait pas partie des « citoyens français ». Le duc d'Orléans déclara que si cet article était adopté, plutôt que de renoncer à être citoyen français, il aimerait mieux abandonner ses droits de membre de la dynastie régnante, et que ses fils étaient prêts à signer avec lui cette déclaration. » Et voilà tout (1). Donc pas de renonciation. Et quand même il y en aurait eu une explicite alors, elle a été annulée quand le duc d'Orléans (Louis-Philippe) a repris à côté de Louis XVIII, en exil et en France, sa place de premier prince du sang.

5° *Citations de diverses opinions favorables aux prétentions de la branche d'Espagne.* On peut leur opposer des opinions contraires, en grand nombre, même chez les adversaires politiques de la branche d'Orléans. Ce ne sont que des opinions ; les faits valent mieux. Il est hors de doute que si Mme la duchesse de Berry n'eût pas donné le jour à un deuxième enfant, ou si l'enfant qui fut M. le duc de Bordeaux eût été une princesse, le duc d'Orléans aurait paisiblement succédé à Louis XIV en vertu de la coutume fondamentale de succession et du droit international. Quoi qu'en disent aujourd'hui les partisans des princes d'Espagne, M. le comte de Chambord a toujours considéré les princes d'Orléans comme les héritiers de droit au trône. Enfin, en dernier lieu, reste la question pratique. Du moment où Philippe V écartait le traité de partage qui lui conservait ses droits en France et lui permettait d'incorporer à la monarchie française s'il y succédait, les États sur lesquels il eut régné ; du moment où il restait le souverain d'une monarchie étrangère à la France, il fallait de toute nécessité que la succession des deux monarchies demeurât nationale par la séparation absolue des deux branches, aucune des deux

(1) L'article d'ailleurs ne fut pas adopté.

monarchies ne pouvait accepter de dépendre de l'autre pour le choix d'un roi, au cas où les lignes d'Espagne ou la ligne aînée de France se seraient éteintes. Ce serait à recommencer qu'on ne ferait pas autrement. La meilleure preuve c'est la situation actuelle de la maison de Bourbon. Don Carlos se laisse appeler, depuis la mort de son père en 1887, roi d'Espagne et de France ; mais il ne revendique pas le trône de France pour lui-même. En 1887, il ne fait que réserver vaguement, sans même les désigner, « les droits de sa maison ». En 1889, il renie l'engagement des renonciations de 1712, qu'il appelle « mort-nées ». Mais il se déclare encore une fois Espagnol et dit textuellement : « Un jour viendra qu'un prince de ma maison saura réclamer les droits imprescriptibles que j'ai réservés solennellement, lorsqu'en décembre 1887, j'ai répondu à l'adresse de Monsieur de Cathelineau, d'Andigné et du Bourg (1). » Ainsi il ne prétend ni pour lui, ni pour son fils unique, au trône de France. Pas plus que lui, son frère don Alphonso ne prétend au trône de France ; il se déclare uniquement Espagnol. Et ils veulent qu'il n'y ait d'héritier légitime au trône de France que quand il leur plaira d'en choisir un dans la descendance de don Jaime... S'il y en a une ! Une telle prétention est si absurde qu'on ne peut vraiment la prendre au sérieux. Non ! Dans un pays monarchique tel que la France qui a dit pendant neuf cents ans : « Le roi de France ne meurt pas. Le roi est mort, vive le roi ! » il y a toujours un prince qui est le roi, de droit. Ce prince aujourd'hui, de par la coutume fondamentale qui exclut les étrangers, de par les solennels engagements de 1712 tant de fois renouvelés et qui sont aussi de droit international, ce prince, c'est le comte de Paris.

Notre devoir est de lui garder fidélité, à lui et à ses héritiers légitimes.

Il importe aussi de connaître *d'autres devoirs que les engagements de* 1712 *ont imposés à la maison d'Orléans.*

Le duc d'Orléans a renoncé pour lui et pour ses descendants à la couronne d'Espagne : « Nous voulons et consen-

(1) Je refuse à don Carlos le titre qu'il se donne de chef de la maison de Bourbon. Les branches sont entièrement séparées et n'ont de chef commun. Il est l'aîné, ce qui est bien différent, de la maison de Bourbon, comme le grand-duc de Saxe-Weimar est l'aîné de la maison de Saxe, ce qui n'empêche pas un de ses cadets d'être roi de Saxe et entièrement indépendant de lui.

tons pour nous et nos descendants, que dès maintenant et pour toujours, on nous tienne, nous et les nôtres, pour exclus, inhabiles et incapables en quelque degré que nous nous trouvions et de quelque manière que la succession puisse arriver à notre ligne... etc. »

Il a renoncé non seulement « a compter les degrez de la reine Anne d'Autriche, notre très honorée Dame et Ayeule », mais à « quelque Droit que nous puisse appartenir pour nous et nos descendants ». Dans la renonciation du duc de Berry à la couronne d'Espagne faite en même temps, on lit : « Il a été convenu... etc..., que de notre côté nous renoncerons aussi pour nous et pour nos descendants à la couronne d'Espagne ; que le duc d'Orléans notre très cher oncle fera la même chose, en sorte que toutes les lignes de France et d'Espagne, respectivement et relativement seront exclues pour toujours et en toutes manières, de tous les droits que les lignes de France pourraient avoir à la couronne d'Espagne et les lignes d'Espagne à la couronne de France. » Dans le traité de la Quadruple Alliance signé en 1718 par les mêmes puissances qu'à Utrecht et auquel Philippe V adhéra en 1720, il est dit : *Ne regna Galliæ et Hispanæ, ullo unquam tempore, in unam eamdemque personam nec in unam eamdem que lineam coaliscere uniri que possent...* etc. Les engagements sont formels, ils nous engagent. Un prince de la maison d'Orléans ne peut prétendre à aucun droit sur la couronne d'Espagne de quelque côté que ces droits lui viennent ; les deux couronnes de France et d'Espagne ne peuvent appartenir à une même ligne. C'est la séparation absolue des deux branches. « Ni dans la même ligne », est encore répété dans le traité d'Aix-la-Chapelle conclu en 1725 entre l'empereur Charles IV et Philippe V par lequel l'empereur et la maison d'Autriche renoncent à tous leurs droits sur l'Espagne, en considération des doubles renonciations d'Utrecht. Il est à remarquer qu'il y est dit que la renonciation de Philippe V à la couronne de France « est comme la condition » de la renonciation de la maison d'Autriche à l'Espagne.

L'abolition de la Pragmatique de Philippe V et les révolutions ont amené une branche de la maison d'Orléans en Espagne où elle a, de par la constitution actuelle, des droits assez proches au trône. (Les héritiers du duc de Montpensier et de l'infante Luisa-Fernanda.) J'estime que c'est une violation d'engagements auxquels nous sommes tenus

et que nous ne devons ni de près, ni de loin y prêter la main. Je n'ai pas à examiner ici la question de la légitimité en Espagne, question espagnole sur laquelle j'ai une opinion, mais qui ne nous concerne pas directement. Mon opinion, c'est que la Pragmatique de Philippe V n'a pas été dûment abolie et que l'héritier légitime de Ferdinand VII était son frère, don Carlos, et non sa fille Isabelle, que par conséquent la légitimité en Espagne appartient à don Carlos et non à Alphonse XIII. Il est évident que l'intérêt de la maison de Bourbon et de la France exigeaient le rétablissement de la Pragmatique de Philippe V. Conclusion de cette trop longue dissertation : le représentant du droit royal en France, le roi de France en droit est le chef, « l'aîné », de la seule branche restée française de la maison de Bourbon.

Les princes ses cadets, ceux du moins qui sont restés Français, sont les agnats de la maison royale. Ils ont en leur sang le droit de succéder au droit de l'aîné. La couronne leur appartient à tous solidairement. Le chef, simple usufruitier, ne peut rien changer au droit et aux traditions. Dans l'ancienne monarchie les droits traditionnels des agnats de la maison royale étaient : 1° la Pairie par droit de naissance, elle comportait un titre ; 2° les Ordres du roi (Saint-Michel et le Saint-Esprit) conférés par le roi à l'âge de quinze ans (les fils du roi les recevaient à leur naissance). La Restauration a maintenu aux princes du sang ces deux droits, la Pairie, il est vrai, sous une forme bien différente. J'estime que nous pouvons et devons, même à l'état de dépossédés et de déchus où nous sommes, maintenir la tradition des titres conférés à la naissance. Autant de mâles, autant de titres, c'est la tradition.

Enfin, dernière conclusion de cette dissertation de droit : non seulement les descendants de Philippe V, mais encore les princes de la branche actuelle de France qui se sont faits étrangers (le comte d'Eu et ses enfants au Brésil, le prince Antoine et ses enfants en Espagne) ont perdu le droit de succéder à la couronne de France.

III. — **Les vérités à défendre.**

Revenons maintenant à nos *devoirs :*

J'ai dit en commençant, pourquoi je pensais que notre premier devoir, devoir providentiellement imposé, était la

fidélité à la cause monarchique, héréditaire et traditionnelle. J'ajoute qu'il faut, pour y rester fidèle, éviter de nous créer, de nous forger de menus devoirs envers la France, devoirs entraînant des positions infimes ou subordonnées, où nous rendons moins de services à la France que tous ceux que leur état place dans de semblables situations, et nous serions paralysés pour ce qui est notre grand et véritable devoir d'État : servir la cause royale et assurer par son triomphe le salut de la France.

L'année 1873 (la visite du comte de Paris à Froshdorf) m'a donné à cet égard d'inoubliables leçons. Ce premier devoir : fidélité à la cause traditionnelle est déjà un guide sûr, une boussole dans toutes les circonstances qui peuvent se présenter où nous aurions à choisir une ligne de conduite.

Mais je voudrais poser encore une autre règle plus générale et qui nous est commune à tous les bons Français, et c'est celle-ci : Nous devons toujours nous ranger du côté de Dieu. Il y a toujours eu des hommes en révolte contre Dieu et ses droits. Je n'ai pas ici à rechercher l'histoire de ces révoltés. Je me borne à constater que depuis le dix-huitième siècle, la négation des droits de Dieu sur l'humanité est devenue *une doctrine*, et qu'au fond de toutes nos luttes politiques et sociales on retrouve aujourd'hui la profonde scission qui divise l'humanité moderne en deux camps : ceux qui repoussent Dieu et ceux qui se soumettent à lui. Cette théorie peut paraître spécieuse ; telle ligne de conduite peut sembler en elle-même séduisante, si elle se rapporte *de près ou de loin* aux théories et à l'action de ceux qui repoussent Dieu de la société, elle est à rejeter.

Catholiques, enfants de l'Église, nous devons connaître, et connaître pour nous y soumettre de cœur et d'esprit, les condamnations qu'elle a portées contre certaines propositions touchant l'ordre social et politique. Nous devons connaître et accepter sa doctrine sur les questions politiques et sociales, c'est là que nous trouverons *la charte des droits de Dieu.*

On peut les résumer en peu de mots.

Dieu, créateur de l'univers, a fait l'homme pour vivre en société. La société est donc d'origine divine. Dans toute société Dieu a mis le pouvoir, condition indispensable pour la coordination des forces sociales. La mission de ce pouvoir est de gérer les intérêts de la société en y gardant la loi de Dieu.

Le pouvoir en lui-même est donc d'origine divine. La forme du pouvoir est déterminée par l'homme. Sur les sources du pouvoir, sa constitution, sa légalité, sa légitimité, on peut s'éclairer des opinions des plus éminents théologiens de tous les temps.

Dieu a tracé à l'homme dans le Décalogue la grande loi de sa vie. L'obéissance à cette loi c'est le bien. La désobéissance à cette loi c'est le mal. Le bien et le mal sont choses absolues et non relatives, et si la liberté du bien est essentielle à l'existence de la société, la liberté du mal tend à sa destruction.

Le bien et le mal ne sauraient donc avoir les mêmes droits dans une société viable. Il est donc de toute nécessité que tout l'ordre de la société soit rapporté à cette loi fondamentale de l'observation de laquelle dépendent les destinées éternelles de l'homme.

Une société de chrétiens doit en outre s'inspirer des maximes de l'Évangile.

Une société de catholiques, enfin, doit *donner à l'Église la place à laquelle elle a droit.*

La France formée pour ainsi dire des mains de l'Église, visiblement marquée par Dieu pour en être le plus ferme appui, la « fille aînée » doit traiter l'Église *en mère.* Quoi de plus beau et de plus fort qu'une société qui serait basée sur les principes que nous venons d'énumérer ! Le pouvoir ne considérant sa puissance que comme une charge imposée par Dieu et dont Dieu lui demandera un compte sévère. Les volontés de tous soumises à la loi de Dieu et obéissant au pouvoir comme au représentant de Dieu. Les lois humaines en harmonie parfaite avec la loi divine. Tous les membres de la société pénétrés des maximes de l'Évangile et de son esprit, qui est *le renoncement,* imprégnés de la charité du Christ. Dans la famille, base première et essentielle de la société, le père jouissant de toute son autorité, de toute sa liberté, de ses devoirs, sans manquer à ses obligations envers la société publique. De là, nécessairement chez l'enfant, le respect de l'autorité paternelle duquel découlent ensuite tous les autres respects. La société civile assurant par le concours de tous le développement de tous les biens moraux et maternels qui lui sont confiés, et mettant chacun de ses membres à même d'accomplir son devoir dans le temps et de parvenir à une heureuse éternité.

La société spirituelle, l'Église, régnant sur les âmes, dispensatrice des grâces qui élèvent l'homme vers Dieu, et devenant ainsi, sans s'immiscer dans ce qui est exclusivement temporel, le plus ferme soutien et le guide infaillible de la société civile et politique. Dans une telle société régnerait la paix sociale et la vraie liberté !

Depuis un siècle la France est aux mains de ceux qui repoussent Dieu de la société, depuis les libéraux dont les doctrines sont la négation des droits de Dieu, jusqu'aux révolutionnaires actuels qui professent ouvertement l'athéisme et travaillent à le propager, en même temps qu'ils procèdent méthodiquement et lentement à la destruction de l'Église. Il suffit de voir la France pour voir ce que devient une société qui repousse Dieu. Y a-t-il encore une société, un corps social en France? On ne trouve à cette question que de douloureuses réponses et plus douloureuses encore à ces autres questions : Comment reconstituer cette société détruite? Comment guérir cette nature imprégnée de toutes les erreurs révolutionnaires et qui se détourne de Dieu de plus en plus? Il y a là une bien autre « moles » qu'une restauration politique !

Je ne conçois pas de restauration politique en France, sans *une reconstruction sociale.* Mais je crois aussi que la première peut et doit être l'auxiliaire de la seconde ; Dieu et ses droits sur toute société humaine doivent être à la base de la reconstruction sociale. Nous devons être, nous, les enfants de l'Église et les fils de saint Louis, du côté de Dieu et de ses droits.

Je voudrais voir les princes de notre maison et j'y exhorte mon fils — étudier et apprendre à fond les questions sociales en vue de la reconstruction de la patrie.

Reste à dire *un mot des questions extérieures.* Nous représentons dans notre pays le droit, la légitimité. Nous devons être pour le droit et la légitimité partout, et contre l'injustice et l'usurpation. Nous devons, autant que nous le pouvons, soutenir le droit des princes, nos parents, dépouillés par la Révolution. . . . .

Tout prince légitime injustement dépouillé, dépossédé, opprimé par de plus forts, a droit à nos sympathies. Nous n'avons pas à préjuger ce que la sécurité de la France et son repos imposeront un jour au roi de France si Dieu nous en donne un, mais dans notre situation actuelle nous devons

éviter tout hommage au pouvoir né *en Allemagne* de nos désastres, et tout acte impliquant une acceptation de la mutilation de la patrie.

J'ai dit ce que je pensais de la légitimité *en Espagne. En Portugal* c'est beaucoup moins clair. J'incline à penser que le meilleur droit est du côté de don Miguel. Mais il ne le revendique guère personnellement. Il y a pour l'autre partie une longue possession d'état et trois successions paisibles à la couronne. Il y a aussi pour nous Français, fidèles à la monarchie légitime, le fait très important que le roi Charles X avait reconnu la reine Marie II da Gloria. J'estime que nous n'avons pas à prendre parti sur cette question, mais que nous devons rester en bonnes relations de parenté avec les souverains actuels de Portugal.

En résumé, soyons partout avec Dieu, avec la justice, avec le droit. *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam.*

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS,
DUC D'ALENÇON.

Le Rêve éveillé [1]

Le labyrinthe mental de la peur.

La peur est le résultat d'une confusion mentale. Elle se produit quand une menace d'un ordre quelconque vient, ou semble venir frapper, en un point quelconque, la trame du rêve éveillé, ourdie autour de la préoccupation de la mort. Immédiatement, elle est un vertige, qui absorbe tout. Elle se multiplie par elle-même et tourne parfois, en quelques instants, à la terreur, puis à l'épouvante et à la panique, à moins qu'elle ne fige sur place, incapable de se mouvoir, celui qui la ressent. Comme il y a deux sortes de paralysie, il y a deux sortes de peur, l'agitante et la paralysante, correspondant à deux attitudes de la personne morale et physique qui la subit.

Tout homme est sujet à la peur, aussi multiple que l'hypocrisie, et dont les déguisements sont innombrables. Tout homme aussi peut réagir contre la peur, s'il interpose, entre elle et lui, un temps, si minime soit-il, de méditation et de rassemblement.

La quasi unanimité des psychologues et des moralistes, qui ont étudié la peur, ont cru qu'elle soulevait, dans l'âme, une multitude de souvenirs, de sentiments, d'idéaux même,

(1) Copyright 1926 by Bernard Grasset. — Voir *la Revue universelle* du 15 janvier 1926.

dont l'éparpillement créait l'état de vertige. Il n'en est rien. Mais elle fend et disperse les fantasmagories tourbillonnantes du rêve éveillé, dont nous connaissons maintenant la permanence, à la façon de l'étrave du bateau, qui fend la mer en temps de houle. Les jaillissements qu'elle provoque ainsi sont imprévus et souvent baroques. Tous ont trait à la conservation physique, à la préservation, à la sauvegarde, et aussi au refuge et à l'abri. Une certaine forme, la peur en avant, pousse à contre-attaquer ce qui effraie. Elle est fréquente dans le rêve du sommeil, où le dormeur se jette sur l'obstacle redouté, en se rassurant d'ailleurs avec cette pensée qu'il dort et ne court, en conséquence, aucun risque véritable.

La peur est, avec la pitié, le grand ressort tragique. L'une et l'autre, quand elles sont reprises par la méditation (qui apparaît dans le chœur des tragiques grecs ; voir Eschyle, Sophocle, Euripide), atteignent à la grandeur. Mais c'est dans la mystique catholique, c'est-à-dire fondée en raison, que ces deux sentiments, dépassant même la grandeur, conduisent à la splendeur et à l'extase, en se dépouillant successivement de tous leurs attributs de chair. C'est là que nous les retrouverons, au terme de notre périple.

La peur est ainsi étroitement mêlée au phénomène du rêve éveillé. Toute la question est de savoir si le fait de peur résulte de n'importe quel choc, moral ou physique, portant sur ce rêve, ou si c'est la qualification de ce choc, et, comme disent les scolastiques, sa quiddité qui crée la peur. Son vertige ne résulte pas seulement de ce qui est, mais encore de ce que l'on suppose, et qui paraît d'autant plus saisissant et déconcertant que l'imagination est plus vive. La peur injustifiée environne, en la dépassant, la peur justifiée. On est même allé jusqu'à soutenir, avec Lucrèce, que tout ce qui est nouveau, inédit, inconnu, fait peur. Voir Pascal et le silence infini des espaces stellaires. Mon père citait deux exemples littéraires de peur panique, déterminés, l'un par l'oreille — hennissement du cheval entendu, la nuit, dans le *Lac Ontario* de Fenimore Cooper — l'autre par l'œil : empreinte d'un pied, sur le sable de l'île crue déserte, remarquée par Robin Crusoé.

Les manifestations physiques de la peur, et de l'angoisse qui l'accompagne, affectent les muscles, les vaisseaux (par leur tunique musculaire) et la plupart des émonctoires.

Ce sont là les réactions somatiques de la mise en défense de l'organisme contre ce qui effraie. Plongée dans l'instinct par ses parties basses, et en quelque sorte animales, émotive et humanisée dans sa traversée, et après sa traversée, du rêve éveillé et de la mémoire héréditaire, la peur est ressaisie par la réflexion méditative, qui la confronte au problème suprême de la Providence et de la vie future, qui la *rachète*, pour employer le terme exact.

La peur surnaturelle, la peur du mystère, qui nous environne, exerce des actions diverses sur ceux qui la ressentent vivement. Elle fait des conversions, certes, mais le plus souvent instables et fragiles. Elle fait des rebelles, d'autant plus violents que son emprise est plus forte, et qu'ils se débattent davantage. Le blasphème (j'entends le blasphème profond, le blasphème intellectuel, celui de l'apostat par exemple) est une manifestation de l'effroi, une bravade de la poltronnerie. Même s'il prend le masque du raisonnement glacé comme chez Loisy, ou suave comme chez Renan, il conserve un caractère anxieux. A n'en pas douter, l'agitation pathétique et le malaise de Lamennais viennent de là. C'est pourquoi Lamennais enchante les romantiques, apologistes du désarroi sous toutes ses formes, et détracteurs de la sérénité. Une âme en repos leur semblait fade et inexpressive. La beauté, c'était, à leurs yeux, le déchirement.

La timidité, en dépit des apparences, ne saurait être considérée comme la forme atténuée de la peur. J'ai connu des hommes d'une bravoure réelle et même intrépides (*impavidum ferient ruinæ*) qui étaient extrêmement timides, n'osant pas faire d'observations à leurs domestiques, entrant dans un salon ou dans un bureau en rougissant, et sur la pointe des pieds, attendant, pendant des heures, à un guichet censé ouvert, sans oser élever la moindre protestation. J'ai eu, parmi mes proches, un écrivain d'un grand talent, un poète délicat, un père de famille admirable, combattant de 1870, rassurant tout son monde et tous ses voisins pendant les ruées allemandes sur Paris de septembre 1914, de mars et de mai 1918, et que la timidité recroquevillée a inhibé pendant toute son existence. Au rebours, j'ai connu des poltrons nés, qui étaient piaffants, entreprenants et magnifiques, donnaient des ordres et distribuaient des consignes, battaient du tambour, sonnaient

de l'olifant, garnissaient les mâchicoulis, avec la pâle épouvante au fond des yeux.

Il est très rare qu'un être humain apparaisse comme complètement dénué de peur. J'en ai connu plusieurs cependant, parmi nos amis politiques, de ma génération, en possession d'une croyance, d'une doctrine, d'une conviction fortes, et aussi dans les générations suivantes. Marius Plateau était de cette lignée, qui, après avoir mérité à la guerre la citation de Bayard et de la Tour-d'Auvergne, mourut assassiné dans son bureau, le 22 janvier 1923. C'était un homme concentré, au visage rond et plein, aux yeux calmes et souvent railleurs, d'un dévouement absolu à sa cause et à sa patrie, et que le danger faisait rire. Cependant, il y avait en lui, en raison même de sa retenue et de son horreur de la vedette (bien qu'il fût chef et chef sévère), un certain fond de timidité.

Du reste, l'homme courageux n'est pas celui qui n'a jamais connu la peur, même occasionnelle, en admettant que ce phénomène existe ; l'homme courageux, c'est celui qui a toujours su dompter la peur. Comment cela? En dissipant la brume et la confusion qui accompagnent le tremblement de la pensée, en voyant clairement ce dont il s'agit. Quand j'étais enfant, pendant un séjour à Champrosay, mes parents me conseillaient, pour chasser la peur, d'aller seul, la nuit venue, au bout d'une charmille qui faisait le fond du jardin et de revenir sans presser le pas. Je me rappelle distinctement mes impressions. Tout dépendait de la représentation mentale que je me faisais pendant ce trajet, et des assurances intérieures que je prenais contre la chair de poule. Car l'endroit était bigrement noir et silencieux. En outre, une chouette avait élu domicile dans un pan de mur et poussait, tout à coup, sans prévenir, ce grelottement bizarre, qui a la sonorité du frisson devant les ténèbres incompréhensibles. Néanmoins, je m'étais aguerri, tel le jeune Siegfried, et je franchissais gaillardement les sept portes de l'épouvantement quand un soir, j'aperçus, là-bas, là-bas, un point de feu qui se balançait. Sans doute la cigarette d'un serviteur méditatif, baladeur et amoureux. Je pris le petit galop de chasse et revins à la maison, ventre à terre. Les rires de mon père et de ma mère me firent honte, sans me rassurer.

Le général Jean Marchand, héros de Fachoda et de la

grande guerre (où il a fait l'admiration et même l'enthousiasme des plus braves capitaines), a, par-dessus le marché, le don de l'analyse et de l'observation poussé à un point extraordinaire. Il s'est toujours regardé agir, dans le moment même où il agissait. Forme d'esprit qui se rencontre rarement. On peut dire de lui qu'il est en état de méditation permanente, et d'autant plus aiguë et vigilante, que le péril auquel il doit faire face est plus grand. Aussi, je pense que ce qui lui plaît, dans le risque de l'explorateur et du soldat, c'est la glane de remarques aiguës et d'ordre général qu'il peut y faire. Cependant, il raconte avoir connu la peur, au cours de ses explorations au cœur de l'Afrique, en compagnie des généraux Mangin et Baratier, dont on sait qu'ils n'étaient pas non plus des poules mouillées. Cette peur était, selon le général Marchand, de l'ordre mi-naturel, mi-surnaturel. Car c'est, dit-il, le mélange (en quelque sorte abstrait-concret) qui est le plus impressionnant. En effet, il crée la confusion mentale maxima.

La première fois, il s'agissait d'un officier, ami de Marchand, le capitaine M..., qui avait été happé, sous ses yeux, par un caïman, pendant la traversée d'un fleuve, et coupé en deux dans une onde de sang. Ce spectacle, accompagné de l'horrible odeur de musc pourri, qui caractérise le saurien, était demeuré dans le rêve éveillé de Marchand et avait passé, de là, dans le songe du sommeil. Chaque nuit, il revoyait l'épouvantable spectacle dans son aura olfactive. Il ne pouvait s'en détacher.

La seconde fois, dans un blockhaus servant de poste, aux confins du désert, le général Marchand, alors capitaine, avait été réveillé, en pleine nuit, par un choc violent et périodique, frappé dans le bas de la porte. Il bondissait sur son revolver, ouvrait, et se trouvait en présence d'une sorte de petit démon, « orné d'une queue », terminé, en avant, par un cylindre métallique, et qui tournoyait sur lui-même avec une stupéfiante vélocité. C'était un chat, le chat du fortin, qui ayant fourré sa tête, par gourmandise, dans une boîte, ouverte à biseaux, de conserve de homard, ne pouvait parvenir à la retirer. Mais, en même temps, Baratier avait ouvert la porte en face et apparaissait, lui aussi, en pan de chemise, le revolver à la main. Tout se termina dans un éclat de rire et le chat de cauchemar fut délivré.

Ce sont là deux exemples types de peur à cheval sur le

réel et sur l'incompréhensible, ou surnaturel. D'une façon générale, tout ce que nous ne comprenons pas de prime abord, tout ce qui surprend en nous la logique élémentaire, le rudiment, peut devenir un germe de peur. Mais (et contrairement à l'avis de Lucrèce) un second mouvement de peur intellectuelle, et même physique, naît de la chute soudaine d'une explication, qui nous avait d'abord semblé plausible et satisfaisante. Qui n'a rêvé d'être rassuré, quant à la venue d'un fantôme redoutable et classique, par un autre fantôme pire encore. C'est ce que j'appellerai, faute d'un terme plus scientifique, le labyrinthe mental de la peur.

Mi-instinct, mi-sentiment, et fusant de l'un vers l'autre, comme la pitié et la douleur, la peur crée la peur, en celui qui l'éprouve et autour de lui. Elle nous fait passer par des états, ou « chambres » successives, qui nous dépouillent, si nous nous laissons aller, de tous nos moyens de résistance, tel le brigand qui laisse le voyageur, nu et grelottant, dans une grotte glacée. On cite des cas de défaillance en duel, très significatifs à ce point de vue. L'un des adversaires, saisi de frousse, saisissant l'épée adverse d'une main, et lardant, de l'autre, son antagoniste. Mouvement nullement instinctif, quoi qu'en ait jugé à l'époque un tribunal servile et ignorant. Le mouvement instinctif, c'est de se sauver, sous couleur de « rompre », comme il arriva, voici quelque trente ans, à un poète se battant avec un autre poète, pour un motif d'ailleurs futile. Mon maître Ayat, qui fut le professeur d'épée le meilleur, le plus sage et le plus consulté de son époque (non seulement quant à son art, mais quant aux règles du duel), citait le cas d'un de ses élèves, escrimeur de première force, financier réputé, qui avait reçu une claque et lui disait ceci : « Ayat, il faut que vous arrangiez cela, je ne puis me battre avec un tel.

— Comment, vous ne pouvez pas ! Il vous a prêté de l'argent?

— Non, ce n'est pas cela.

— Il est votre parent?

— En aucune manière.

— Eh bien ! alors, mon cher élève, qu'est-ce qui vous empêche de demander raison à cet abruti?

— Voilà, Ayat, c'est malaisé à avouer : j'ai peur.

— Peur de quoi? Vous êtes un champion et vous lui

mettrez une touche, à cet abruti, où vous voudrez et comme vous voudrez.

— C'est possible, mais j'ai peur. Si je vais sur le terrain, il arrivera que je ferai des excuses ou que je me sauverai, ou que je ferai dans mon pantalon. Je vous répète que je ne puis pas me battre et qu'il vous faut me tirer de là.

« Ce n'était pas très commode, concluait Ayat, mais j'y arrivai tout de même, parce que celui qui avait donné la claque avait aussi peur que mon élève. »

Maupassant a écrit un conte où il est question d'un jeune sportif qui se suicida pour n'avoir pas à affronter un duel. L'auteur du *Horla* et de *la Petite Roque* est d'ailleurs un de ceux qui ont le mieux et le plus savamment parlé de la peur ; alors que tous les autres sentiments sont traités par lui de façon rudimentaire et quasi animale. Mais un très grand artiste, et hautement spiritualisé, comme Edgar Poë, a lui aussi tiré de la peur des effets inoubliables dans *Arthur Gordon Pym* et maintes *Histoires extraordinaires*. La folie commençante de Maupassant, l'alcoolisme en nappe d'Edgar Poë expliquent, par la confusion mentale, et le labyrinthisme des intoxiqués, leur prédilection pour ce grand trouble intérieur. Un autre halluciné célèbre, opiomane celui-là, Thomas de Quincey, a fait une peinture immortelle des cauchemars éveillés que procure la terrible drogue, et rendu, comme personne, l'atmosphère de la peur toxique.

Ceci dit, il est facile de concevoir à quel point le commun des mortels redoute les responsabilités tranchées et les idées nettes. Les poltrons moraux et intellectuels (qui sont les plus fréquents) n'ont qu'une idée devant une décision à prendre, et une ligne de conduite à adopter : la fuite. Cela se remarque, notamment, dans les assemblées, dont on a dit justement qu'en temps de crise, elles sont à base de panique. L'orateur le plus apprécié et le plus écouté est celui qui s'en tient aux formules vagues et nuageuses, aux échappatoires, à un optimisme lénitif. L'appréhension d'une rude vérité convulse à l'avance les visages d'un auditoire parlementaire ; et rien n'est amusant, quand on occupe la tribune, comme de laisser suspendue une telle menace sur ceux qui vous écoutent.

Les formes de peur, et même de terreur, sont aussi nombreuses que les formes de vertige, avec lesquelles elles ont du reste des rapports étroits ; car la peur agrandit et dis-

proportionne ce qu'elle redoute, comme afin de se justifier. Il en est qui s'effarent et se déroutent devant l'effort quel qu'il soit, et laissent ainsi les difficultés de la vie venir à eux et les submerger, au lieu de courir au-devant d'elles et de les surmonter. C'est la foule immense des mauvais nageurs, vite noyés, ou flottant, à l'état d'épaves, sur les remous bourbeux de la société indifférente. Il en est qui perdent pied devant l'amour le plus sain, le plus normal, le plus vrai (cela, notamment, chez les hommes dont l'enfance a été entourée de trop de soins) et qui manquent leur foyer et leur existence par lâcheté. C'est à la proportion de filles séduites par de jeunes bourgeois égoïstes, puis abandonnées, que se mesure la couardise d'un temps. La caractéristique de tous ces pleutres, c'est leur résistance inébranlable à tous les arguments et à tous les conseils. Mon père citait le cas d'un de ses amis, refusant de légitimer une union fort bien assortie avec une jeune fille d'une délicate beauté, et qui avait eu le tort de l'écouter. Il claquait des dents à la pensée de monsieur le curé et de monsieur le maire.

— Voyons, lui disait mon père, tu ne peux continuer à vivre dans ce mastic de promesses, jamais tenues, et de scènes irritantes. Que crains-tu donc, espèce d'animal?

Finalement, l'autre sembla décidé. On publia les bans. On prit date. On commanda le repas de noces, et l'on invita les amis. Mais, à la veille de la cérémoine nuptiale, le poltron prit Alphonse Daudet à part et lui dit : « J'aime mieux me recoller dans mon mastic. »

Il a été noté qu'un bon traitement de la peur, physique ou morale, consiste à créer des étapes à la volonté malade, ou simplement défaillante, à lui donner des buts et relais intermédiaires à atteindre, à lui fixer un itinéraire, avec des bornes kilométriques.

Ainsi, l'ascensionniste, pris de vertige au cours d'une ascension difficile, fixe son regard sur un groupe d'arbres ou de rochers, à l'exception du reste de l'horizon, et reprend courage, par cette perspective réduite et encadrée.

Un bon moyen de calmer la crainte, c'est de réconforter quelqu'un qui la subit. L'exemple courant est celui du père qui traverse une forêt, la nuit, tenant son enfant par la main, et se rassure en le rassurant. Le sentiment que l'on conduit et commande d'autres hommes (qui est celui pu

chef militaire et du chef civil) chasse aussi les fumées et brouillards conjoints de l'appréhension et de l'effroi. Car, chez beaucoup, l'attente du danger, encore incertain et indéterminé, est pire que la présence de ce danger. L'homme brave est celui qui, comme Ulysse, trouve mille ressources au péril dans une rapide méditation imaginative. L'homme lâche est celui à qui son imagination flottante ne présente qu'une issue : la fuite éperdue.

Le général Mangin, à qui fut due, en très grande partie, la victoire dans la guerre européenne de 1914, professait cette opinion que l'obstination est le grand antidote de la peur, et que la bonne règle est d'apprendre d'abord aux hommes à ne pas reculer d'une semelle, avant de les lancer à l'assaut. Il en donnait des exemples nombreux, et très beaux. En effet, le combat, quel qu'il soit, sur le champ de bataille, ou dans une assemblée, ou dans la rue, ou dans un conseil des ministres, en cas de crise grave, est un jeu où l'on renvoie la peur, ainsi qu'une balle au tennis. Là où tombe, et reste en dernier lieu la peur, là est la défaite. Mangin disait, de sa petite voix douce : « Pas une seule fois, au cours d'un engagement, je n'ai laissé mes officiers permettre à mes soldats de perdre du terrain. Ensuite, on en gagnait. » Cette opinion du général Mangin, à qui aucun général allemand ne put être efficacement opposé, corrobore notre thèse du méditat, chambre de concentration et de raffermissement de la conscience chez tous les humains, quels qu'ils soient. La peur est, avant tout, un éparpillement de l'être moral, comme elle est, au physique, un relâchement de nos tissus. La peur civile ou civique, la peur des cadres, des institutions, des gens en place, du monde officiel, est très répandue chez les chefs militaires, même d'un grade élevé et fait un contraste singulier avec leur bravoure sur le champ de bataille. Elle dérive d'un vieux fond de clichés et d'axiômes romains (que les Romains ne mettaient nullement en pratique) repris, à tort et à travers, par les historiens de la démocratie, les Michelet, les Quinet, les Henri Martin, etc., du dix-neuvième siècle. *Cedant arma togæ.* Il faut que les armes cèdent à la toge. Pourquoi donc? Quand la toge est vile ou avide, et quand les armes sont brillantes et actives, c'est la première qui doit céder aux secondes, sur lesquelles s'appuie la nation, et par lesquelles elle est défendue. Il y a là-dessus des axiômes du proconsul

Sylla (1), plus délibérés que ceux de Jules César lui-même, et qui vont plus loin. Jules César périt assassiné en raison de ses concessions aux démagogues ; alors que Sylla, plus ferme dans la répression, et qui ne fit jamais aucune concession, mourut de sa belle mort.

La peur d'avoir peur est un mal des braves, notamment quand ils sont scrupuleux et portés à s'observer. L'influençabilité imaginative, qui est l'antichambre de la crainte, dépend en effet de beaucoup de causes, notamment physiques, telles que dépression soudaine, vacuité de l'estomac, héméralopie, ou vertige soudain du jour tombant, impression de froid au niveau des vertèbres, etc., qui peuvent vous procurer des surprises désagréables, au moment d'un effort de volonté, d'élan, ou de frénement.

Il m'a été donné de rencontrer dans ma vie, d'avoir comme ami et compagnon de lutte, un homme d'une impavidité totale, en toutes circonstances, et dans tous les domaines. J'ai nommé Charles Maurras. Cette inébranlable fermeté d'une âme douée par ailleurs de toutes les puissances amicales et émotives (quand il s'agit d'autrui) et aussi naturellement poétique que celle du Dante, s'explique selon moi de la façon suivante : il n'est aucune impression, ni aucune sensation, ni aucune suggestion d'aucun genre, qui n'affecte aussitôt, chez Maurras, les régions les plus hautes de l'esprit. La méditation est chez lui un réflexe. La générosité en est un autre. Toutes les deux coïncident pour faire fleurir en lui, à chaque moment, cette familiarité héroïque qui attire les grands et les petits et s'impose à ceux qu'elle a attirés.

Car l'absence de crainte, chez les êtres, se devine comme la tendance à la peur. C'est elle qui rend possibles les entreprises longues et fait les dévouements durables.

La peur physique, chez l'homme, est laide. Elle est même la pire laideur ; alors que, chez les femmes, elle est admise, peut attendrir et, si elle est harmonieuse et ne rompt pas la ligne, ajouter son frisson à d'autres. La peur physique, chez l'homme, est aussi comique, surtout accompagnée de déclarations fracassantes, et l'on sait le parti qu'en ont tiré Plaute, Rabelais, Cervantès et Molière. Rabelais, notamment, dont le Panurge est éblouissant comme un météore

(1) Voir *Sylla et son Destin*, par l'auteur, librairie Flammarion.

et, comme lui, traverse les âges. On peut affirmer, d'une façon générale, que toute affectation de courage est à base de crainte (qu'il s'agisse de l'attitude, ou des propos) et le fait de quelqu'un qui cherche à compléter ce qui lui manque.

La contagion panique est un phénomène impressionnant, surtout quand le motif en demeure absurde, comme dans le cas que je vais dire. Je me trouvais, dans ma jeunesse, participer à de grandes manœuvres de montagne, en qualité d'aide-major de chasseurs alpins. Le thème comportait une attaque de zouaves à la baïonnette, que les chasseurs devaient repousser. Les zouaves avaient à gravir une pente assez ardue, en haut de laquelle se tenaient leurs adversaires. Le poste de secours, dont j'avais la responsabilité, était à quelque trois cents mètres en arrière. Or, voilà que sur une sonnerie de clairons, les zouzous se jettent en avant, comme des fous, hurlant et brandissant leurs armes luisantes. Les premiers rangs de chasseurs, composés de « bleus », imaginèrent-ils que, poussant la fiction jusqu'au réel, les assaillants allaient les embrocher? Furent-ils épouvantés par ces clameurs barbares et ces visages tannés et grimaçants? Toujours est-il qu'il y eut d'abord reculade, puis débandade des uniformes bleus devant les pantalons bouffants. En vain, officiers et sous-officiers, stupéfaits, essayaient-ils de rallier leurs hommes. La pagaille et la confusion (dans les deux sens du mot, quand chacun se fut repris) avaient désorganisé, en quelques minutes, des troupes cependant légendaires pour leur cran et leur goût du risque. L'alarme passée, bien entendu, on épilogua. Fiers comme autant d'Artabans, ruisselants de sueur sous un soleil du Dauphiné magnifique, buvant, comme des dalles chauffées, le petit vin de Montmélian, dont j'avais eu soin de faire emplir une barrique, les zouaves expliquaient leur caractère et qu'ils avaient bondi en avant « comme si que ç'aurait été pour de vrai ».

— Qu'est-ce qui vous a pris, espèces de gnolles, espèces de jeunes veaux?... demandait le capitaine en béret, blanc de poussière, aux nouvelles recrues.

— On ne peut pas vous dire, mon capitaine. Le flube nous a eus. Ça, c'est un fait. Même qu'on a jeté ses fusils, pour courir plus vite.

Un autre souvenir, du même ordre, moins lointain, me vient du drame des bandits en automobile, qui inquiéta la

population parisienne, de janvier à mai 1912. Deux de ces bandits s'étaient réfugiés dans une petite maison de Nogent, aux pieds du viaduc, où quelque trois mille gardiens de la paix, commandés par leurs officiers, les cernaient à partir de six heures du soir. Sur le coup de neuf heures, sans raison apparente, la panique se mit parmi ces braves agents, à la suite de l'éclatement, d'ailleurs vain et dangereux, d'un paquet de dynamite poussé sous le mur de la villa. Ils crurent que le viaduc allait crouler ; les glapissements et bondissements du préfet de police, qui avait perdu la tête, les confirmèrent dans cette illusion. Je vis, de mes yeux, une douzaine de flics dégringoler les uns sur les autres, en travers des arches géantes, et se relever, fort mécontents des rires des journalistes présents. Un peu plus, et ils nous conduisaient au poste. C'était un cas de ce qu'on a appelé la « psychologie collective » et qui n'est, du reste, qu'une variante de la psychologie individuelle, où les surprises sont infinies.

Pendant le printemps et l'été de 1918, les Allemands bombardèrent Paris à l'aide de canons à longue portée, sur la nature desquels on ne fut jamais exactement fixé. Le fait que le nombre de ces canons ne fut pas augmenté (comme on pouvait le craindre), les directions choisies du tir, la précision de certaines chutes, sont demeurées, même pour les gens de métier, une énigme. Toujours est-il que la population parisienne demeura absolument calme sous cet arrosage régulier, tombant, dans des quartiers différents, de vingt en vingt minutes. Le vendredi saint, plus de quatre-vingts personnes furent tuées par l'écroulement, sous une bombe, d'une partie de la voûte de l'église Saint-Gervais. Quelques heures après, le dimanche de Pâques, je me trouvais à Saint-Sulpice, à la grand'messe, quand un coup formidable de la Bertha (ainsi appelait-on le canon de nos « amis » allemands) ébranla l'immense vaisseau de pierre sonore. Personne n'y prêta la moindre attention, ni ne fit le moindre mouvement. Le prêtre qui disait la messe n'eut pas un cillement d'yeux. L'atmosphère était de méditation religieuse, sinon mystique.

Vers la même époque, deux religieux, dont l'un souffrait d'une bronchite grave, demandaient une consultation à domicile d'un célèbre professeur de Faculté. Pendant cette visite, l'alerte retentit, les torpilles des avions allemands commencent à tonner très près de là. Les deux moines ne

s'en occupent pas. Le savant demande : « Avez-vous une cave? J'y descendrais avec plaisir.

— Une cave, non. Mais, nous possédons un petit cellier, qui n'est pas un abri bien sûr.

— N'importe, c'est ce qu'il me faut.

Le savant, homme d'esprit, disait ensuite : « Vous comprenez, ce n'était pas de jeu. Pour ces bons Pères, la mort, c'est pain bénit. Ils vont au ciel directement. Tandis que moi...

Il est certain que l'étude de la médecine ne procure pas la même trempe de l'âme que la thélogie ou que la fréquente oraison. D'où le développement inouï, pendant la guerre, des sentiments mystiques, et aussi de l'intellectualisme mystique, refuge naturel contre les menaces et les dangers de la vie, et qui guérit radicalement l'âme de toutes les peurs non sublimisées.

. . . .

Le circuit des deux vies de l'homme.

Deux vies, qui communiquent largement ensemble (par les instincts, les réflexes du rêve éveillé et les réactions de toute sorte) se trouvent comme juxtaposées dans l'homme : la vie organique, la vie spirituelle. On peut déterminer leurs lignes générales, d'après les considérations qui précèdent.

La vie organique, de la conception à la mort naturelle, décrit la courbe parabolique, d'un effort qui retombe après avoir franchi un sommet, d'une énergie qui s'épuise, d'un élan brisé. Tous les tissus passent, en effet, par une période de croissance, puis par une période de stabilisation, enfin par une période de décrépitude. On signale bien, parmi ces tissus, certaines tardives poussées de renouvellement (notamment dans l'appareil dentaire), mais qui, finalement, sont vaincues.

La vie spirituelle n'est visible qu'à travers ses manifestations extérieures, dont la plus puissante, encore que voilée, est le langage. La forme de sa courbe nous est inconnue. Nous savons seulement qu'elle consiste en un certain nombre d'états, qui commencent au rêve éveillé (dont le rêve endormi n'est que la survivance pendant le sommeil) et qui se poursuivent par la délibération ordinaire, celle

dont découlent nos actions quotidiennes, par la méditation simple, puis par la méditation philosophique, la méditation métaphysique proprement dite et la méditation mystique.

La prédominance de la vie organique sur la vie spirituelle amène l'animalisation de l'homme, entièrement soumis, en ce cas, à ses instincts. La prédominance inverse, de la vie spirituelle, conduit l'homme à la sérénité et, s'il la dépasse, à la splendeur. L'homme est d'autant plus libre qu'il se détache davantage de l'organique, d'autant plus esclave qu'il s'y rattache davantage. Le choix lui est laissé par la volonté, qui dépend elle-même du discernement et du jugement.

La philosophie antique, et notamment la philosophie grecque (Platon, Aristote), a pressenti la préexcellence de la Raison et elle s'est efforcée de l'établir. Elle a compris aussi, et c'est son mérite immortel, que le but même de la philosophie est de faire prédominer, par la méditation, la vie spirituelle sur la vie organique. Le jour où cette prédominance serait établie, la science en général, et cette partie de la science qui s'occupe de guérir les maux organiques de l'homme, ferait un pas considérable. On imagine à peine les conséquences d'une méthode intellectuelle, fondée sur les ressources infinies de la méditation dans ses formes les plus élevées, et qui permettrait, en quelque sorte, la découverte à volonté. Toute découverte est, en effet, l'établissement d'un nouveau rapport entre un certain nombre de données de la nature, ou de l'organisme, et un certain nombre de données de l'esprit humain. Une méthode d'ajustement de ces deux ordres de données n'est pas invraisemblable, ni impraticable.

Ce n'est cependant qu'à partir de l'apparition du christianisme que la méditation mystique est devenue possible, ouvrant ainsi, à la vie spirituelle, le débouché qui lui manquait, avec des perspectives à la fois précises et illimitées, et construisant le réel sur le plan du divin. L'expression de Sauveur du Monde doit ainsi s'entendre dans tous les sens, puisque a été sauvée, en même temps, du piétinement, puis de l'affaissement dont toute métaphysique non catholique donne l'exemple, la méditation humaine.

Chacun de nous, s'il est parvenu à un âge dépassant le milieu de la vie, et s'il se retourne, distingue nettement le cours des circonstances et des événements qui ont affecté

sa vie intérieure et le cours de celle-ci, dans sa partie spirituelle. Il remarquera que les événements, que le monde nomme heureux ou favorables, s'ils lui ont en effet procuré des impressions, plus ou moins durables, de contentement, et même de joie, l'ont engourdi et ont diminué en lui la vigueur et l'efficacité du méditat. Alors que les événements douloureux, pénibles, ou déchirants, après une période accablée et quelquefois proche du désespoir, ont renforcé et réactivé en lui, avec l'effort, les puissances réconfortantes du méditat philosophique et mystique. Sa douleur, son angoisse, même extrêmes, ont été rachetées par l'exemple de la Croix. Là est le grand fait, là est le grand point sur lequel on ne saurait trop insister. Le sage fait de l'apaisement avec les souffrances inéluctables de ce monde. Le saint en fait des hommages et des délices. Il n'est pas permis à tout le monde d'être saint. Mais il est permis à tout le monde d'être sage. Il n'y faut qu'un peu de solitude, de fermeté et d'attention.

Le rationalisme, en déniant, à la méditation mystique, le rôle primordial qui lui revient, et en mettant même en suspicion la méditation métaphysique (au nom d'une « raison » singulièrement rabougrie) a coupé les ailes de l'imagination créatrice. Non seulement dans le domaine littéraire, mais encore et surtout dans celui de la recherche scientifique. Là est sans doute le principe des erreurs grossières et successives, qui jalonnent le terrain des sciences biologiques depuis soixante ans, et dont les principales sont : l'évolution ; les localisations cérébrales du langage articulé ; les phénomènes dits hystériques ; le neurône ; et l'affirmation du déterminisme scientifique et du fatalisme héréditaire. Toutes ces erreurs sont dans le même sens, qui est de ramener l'homme à un champ clos de forces organiques, préalablement déterminées, dénombrées et immuables, sans aucune intervention de forces spirituelles, indépendantes, ou concomitantes ; et qui est encore de considérer les sentiments humains comme de simples dérivations de l'instinct animal ; les idées, comme de simples dérivations de ces sentiments ; la métaphysique, comme un chapitre de la psychologie ; la psychologie, comme un chapitre de la physiologie. Il est résulté, de cette systématisation, d'abord rationaliste, puis très rapidement matérialiste, un véritable affaissement de l'esprit européen, dont nous voyons présentement les consé-

quences. Quant à l'origine de ce rationalisme, elle doit être recherchée non seulement dans la Réforme, mais dans Descartes et dans sa tendance à tout ramener, et même la vie, à des lois et calculs mathématiques.

Or, c'est la vie spirituelle, c'est-à-dire la méditation métaphysique et mystique de l'homme, qui fait sa résistance aux épreuves des événements, par la transmutation qu'elle opère, dans un sens exactement opposé à celui du rationalisme. Dominant le sentiment par l'idée et l'instinct par le sentiment, tirant de la pitié et de la douleur des motifs d'espérer et d'agir, cette vie spirituelle reconquiert à mesure, de haut en bas, ce que les vicissitudes de la vie organique nous faisaient perdre de bas en haut. La lutte est continuelle. J'ai essayé de la peindre allégoriquement, mais sur des données réelles et exactes, dans un ouvrage romanesque, consacré à l'emprise du poison chimique et qui s'appelle précisément *la Lutte* (parue en 1907). Je cite la date, pour montrer que la réaction poursuivie dans le présent ouvrage n'est pas d'aujourd'hui. Mais il est bien certain que, dans cette voie, nous irons (ou nos successeurs iront) encore beaucoup plus loin. On parle beaucoup, non sans quelque raison, de la nouvelle barbarie occidentale. Celle-ci, comme on le voit, vient de loin. Cette barbarie ne pourra être refoulée que par une sérieuse refonte intellectuelle, dans le sens des enseignements de la métaphysique et de la théologie catholiques.

Il convient d'examiner maintenant, en quoi diffèrent foncièrement la vie organique et la vie spirituelle.

La vie organique est limitée. Elle procède par étapes, cherchant toujours son équilibre entre les divers tissus, influx, échanges et circuits dont elle est la résultante. Ses mouvements comportent l'usure. Il y a bien en elle, dans sa partie reproductrice, une tendance à la prolongation dans le temps, par la réfection de ce qui a été détruit ; mais à la prolongation par le retour à l'embryon, c'est-à-dire au point de départ. La vie organique ne se continue ainsi, quand elle se continue, que par une série de réitérations.

La vie spirituelle est illimitée, et elle se propage, sans répit, par ses œuvres. Ses mouvements, loin de l'user, la multiplient. N'ayant aucun support périssable, elle est immortelle, dans la même mesure que ses aspirations sans cesse renouvelées. Elle se concentre, puis elle s'étend et se

disperse ; puis se concentre à nouveau ; puis reprend sa course, ne connaissant aucun obstacle de l'espace, ni de la durée.

La vie spirituelle informe la vie organique. Elle la constate et la définit d'une façon générale et sommaire, sans avoir d'elle une connaissance permanente, complète, ni détaillée. L'expansion inhérente à la vie spirituelle l'amène à surmonter la vie organique, si celle-ci vient lui imposer son trouble, ses humeurs ou ses douleurs. Cet effort, longtemps poursuivi, donne à l'esprit une trempe souveraine, contre laquelle viennent se briser les passions, qui émanent de la vie organique.

Quiconque s'observe attentivement arrive à discerner en soi, avec le double circuit de ces deux vies, quelques-unes de leurs anastomoses, et aussi leurs divergences profondes, qui donnent à la personnalité son relief. C'est ce qui fait qu'une destinée ne ressemble pas à une autre destinée, en dépit des analogies superficielles, et que certaines parties de l'être demeurent aussi secrètes et indéchiffrables que la profondeur du ciel étoilé.

Il n'y a pas de connaissance sans méditation, et les corps de connaissances ne prennent quelque valeur que brassés et rebrassés par le méditat. Celui-ci serait une cause de fatigue, si l'esprit humain ne possédait la faculté de revenir de lui au rêve éveillé, aussi aisément que celui qui a fait une ascension a la possibilité de redescendre dans la plaine et de déposer son effort. L'oubli volontaire de toute acquisition intellectuelle (sans revenir pour cela à ce qu'on a appelé la table rase), le retour aux impresssions voltigeantes et aux souvenirs vagues, sont encore un privilège de cette vie intérieure, dont nous méconnaissons les immenses ressources. Chez combien d'hommes de haute valeur, et parvenus même à un âge avancé, n'a-t-on pas noté ce pouvoir de retrouver, pour quelque temps, la fraîcheur d'impression de la jeunesse, et l'enthousiasme qui l'accompagne. Une seule condition est requise : une conscience non bourrelée. Car, de toutes les mémoires, celle du remords, de la mauvaise pensée, de la mauvaise action, ou de l'action honteuse, ou de l'action impitoyable accomplie (impitoyable sans nécessité) est celle qui s'efface le moins devant les prestiges et les phantasmes du rêve éveillé.

Un historiographe du prince de Bismarck nous montre

cet homme d'État se remémorant un soir, au coin du feu, entre sa pipe et sa bière, les événements importants et redoutables dont il avait été la cause déterminante, « les trois grandes guerres » du Sleswig, d'Autriche et de France. A ce moment, une ombre de mélancolie remordante passa sur le puissant visage du chancelier. Pour tous les hommes d'action dignes de ce nom (c'est-à-dire ayant beaucoup médité) cette question amère se pose au terme de leur carrière et de leurs ans : « Eût-il mieux valu ne pas faire cela et laisser les choses aller leur train? » Or, on peut leur répondre que les choses ne vont jamais leur train, à la façon de boules roulant sur un plan incliné. Elles sont toujours mues par des hommes, qui les améliorent, ou les empirent, à la mesure de leurs capacités. Dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, où voisinent, de si singulière façon, les beautés de l'expérience, et les enfantillages de l'idéologie et du revenez-y, l'empereur Napoléon Bonaparte donne l'impression d'une âme mieux trempée. Les perspectives de l'esprit l'emportent ainsi en netteté sur les perspectives de l'esprit saxon.

L'homme chez qui la vie spirituelle a dominé soudainement ou, à la longue, la vie organique, et qui le constate, sans orgueil mais sans fausse honte, atteint aisément à la paix de l'âme. Quel qu'ait été le sens de sa vie, quelles qu'aient été les circonstances traversées ou surmontées, celui-là a réalisé son destin. Il lui reste à ne pas manquer sa mort, par pusillanimité soudaine, ou défaillance, ou distraction, comme cela peut arriver même à un héros, je veux dire à une personne ayant vécu héroïquement et tendu le ressort à l'extrême. Si la façon dont nous entrons en ce monde ne dépend de nous en aucune façon, celle dont nous en sortons est notre affaire. Il y faut songer et veiller. Car la mort aussi est une œuvre.

J'ai connu un très grand et solide croyant, un écrivain célèbre, qui s'était beaucoup battu pour sa foi, mais qui, vers la fin de son existence, en voulait au bon Dieu de ne pas lui avoir épargné certains chagrins et quelques infirmités. Sa prière était ainsi entrecoupée de récriminations. En vain lui répétait-on que les épreuves peuvent être des privilèges et des garanties de salut, il en revenait toujours à sa formule : « M'avoir fait cela à moi, qui suis toujours demeuré fidèlement attaché à mes devoirs religieux ! » Lors

des inondations qui, en 1910, désolèrent Paris, la bibliothèque de cet écrivain, grand érudit et possédant de beaux livres, fut envahie par les eaux de la Seine débordée. Il en conçut, contre la Providence, une certaine irritation, et il s'en ouvrit même à son curé, qui eut toutes les peines du monde à le faire rentrer en lui-même et à le calmer.

Il est vrai que l'homme de lettres subit une déformation particulière, du fait que, seul avec sa plume, sa fiction et son encrier, il est libre de combiner des événements et des états d'âme dont il se considère comme le démiurge. Journaliste, il peut ameuter les foules sur un thème donné, modifier le tour de la politique, faire et défaire des ministères, etc... Tout cela le grise, s'il n'y prend garde, s'il n'a en réserve un solide méditat, s'il marche vivant dans son rêve éveillé. Je ne saurais trop recommander à l'homme de lettres d'avoir une *Imitation* à portée de la main. A quoi l'on me répond souvent : « *L'Imitation*, non, c'est trop dur, c'est un livre pour des moines. Je préfère les *Pensées* de Pascal... » Et l'on ajoute : « C'est la même chose. » C'est que voilà, précisément, ce n'est pas du tout la même chose.

Le médecin, lui, est déformé d'autre façon, surtout quand il est à la mode. Dès qu'il est appelé auprès d'un malade, et, en général, d'un grand malade, il voit à ses pieds, d'abord son client, puis toute une famille éplorée, dont il représente l'espérance. Pour un peu, on s'agenouillerait devant lui. Chacune de ses paroles est un oracle. Chacune de ses suggestions est un ordre. Bien souvent, il hésite dans son diagnostic, il erre entre deux ou trois étiquettes à apposer sur une série de symptômes mal définis. Mais il doit cacher cette hésitation et se prononcer carrément. Car sa renommée serait entamée, s'il ne prenait pas un parti franc, s'il n'édictait pas une prescription nette. D'où chez le médecin illustre (quand il n'a pas la modestie d'un Potain) une tendance au culte de latrie envers soi-même.

Le philosophe, dont le métier est de méditer gravement sur toutes choses, s'il tombe dans le domaine de la mode et de la publicité, tourne rapidement au comédien. Les salons le guettent, puis l'Académie, qui le déforment, par le snobisme, comme ferait une boule de jardin. Il n'est pas de système qui résiste au grignotement des précieuses. Les saints ont leurs tentateurs. Les métaphysiciens à la mode ont leurs tentatrices.

Mon père disait plaisamment que, si Mistral et lui avaient échappé aux petitesses de l'engouement et de la réclame journalistique à jet continu, c'était, pour Mistral, grâce à l'éloignement, pour lui, grâce à la douleur. Cela tenait surtout à ce que l'un et l'autre en prenaient (comme on dit) et en laissaient. Ils mettaient très haut la poésie, la littérature et l'art de faire battre les cœurs avec des mots ensoleillés, ou de rafraîchir les tempes fiévreuses avec de l'ombre doucement exprimée. Mais ils mettaient encore plus haut la réflexion sur la condition humaine et les actes généreux qui en résultent. Ce n'étaient pas, à proprement parler, des hommes de lettres. C'étaient de grands vivants, qui fixaient la vie par la méditation et par la plume.

L'art (quel qu'il soit) qui marque et peint les stades de la vie organique, doit baigner dans la vie spirituelle. Ainsi procédaient les sculpteurs, les peintres, les poètes, même les érudits de la Renaissance, dans l'ivresse voluptueuse de l'antiquité retrouvée. Une place à part doit être attribuée à la musique, mélodique ou symphonique, cette autre forme du langage, où le son prend la place du signe. Le départ des deux vies, et donc des rêves éveillés et des méditats qui leur correspondent et les enrichissent, est clairement marqué dans les productions somptueuses de cette époque, où les anges néanmoins ont dû beaucoup pleurer, tant la chair y tient tête à l'esprit.

Mais, sans remonter à quatre ou cinq cents ans en arrière, il est des œuvres de la main des hommes, mystérieuses encore, bien que manifestes, qui traduisent, de façon impressionnante, la lutte de l'organique et du spirituel, ou, au contraire, leur accord. Je veux parler de grandes et anciennes villes, telles que Paris et Lyon, par exemple, surchargées d'histoire, bourrées de monuments de diverses époques, fort différentes les unes des autres, et dont la lecture, même pour ceux qui y sont nés et qui y ont longtemps séjourné, demeure malaisée. L'habitacle enferme tous les arts et tous les besoins. Il est, sur le plan du réel, le correspondant du méditat sur le plan du rêve éveillé. Une cité, ancienne et peuplée, se présente comme une œuvre géante, comme un problème résolu en fait, de sens pratique et de sens mystique, mais dont les données demeurent providentielles et voilées, quant à l'emplacement, quant au développement, et quant à la finalité. Les villes sont de grands et

hauts navires, qui voyagent dans la durée, mais qui viennent d'où, et qui vont où? Nul humain ne le sait, bien qu'il les ait construites.

Notons ici la formation, au dix-neuvième siècle (et c'est, sans doute, le rachat de quelques-unes de toutes ses erreurs), d'une cité intermittente, purement spirituelle, comme Lourdes, qui groupe, autour d'une commémoration mystique, à époques fixes, des dizaines de milliers de pèlerins. Nous saisissons là, sur le fait, la subordination de la vie organique à la vie mystique et du rassemblement des intérêts au rassemblement de la foi. Il est impossible de ne pas remarquer l'analogie du fait de Jeanne d'Arc, issue de la méditation mystique et sauvant la France, et du fait de Bernadette, issue de la méditation mystique et ravivant le principe du miracle. Ce sont là des arches lumineuses, sur la houle incessante de notre histoire. Au terme de l'existence terrestre, et selon que la méditation en est demeurée au plan naturel ou a gagné, par son effort, le plan mystique, l'homme peut atteindre à la sérénité, ou peut atteindre à la splendeur, que l'on appelle aussi l'extase. Cette dernière est du domaine des théologiens et ne saurait être analysée et décrite que par eux. Quant à la sérénité, dont des êtres humains de toute condition ont donné l'exemple (car elle n'est l'apanage d'aucune catégorie, ni d'aucun degré de connaissances acquises), elle traduit un équilibre parfait entre les puissances qui tendent en nous, organiquement et spirituellement, à la continuation de la vie et la vertu de résignation. C'est, pour finir, un duel d'images, où les images apaisées l'emportent.

La sérénité est la mort des sages. La splendeur est la mort des martyrs et des saints. L'une et l'autre marquent, à des degrés différents, la victoire finale de la vie spirituelle sur la vie organique et de la méditation ordonnatrice sur le trouble et la confusion du rêve éveillé.

Conclusion.

Les remarques, ou essais, composant le présent ouvrage, n'ont nullement la prétention d'offrir un exposé, même succinct, de ce que nous appellerons les états profonds de l'esprit, qui accompagnent toute l'existence humaine et

déterminent, en fin de compte, nos actions. Notre intention, beaucoup plus modeste, aura été de montrer, d'abord la permanence du rêve humain en dehors du sommeil, ensuite la transformation progressive de ce rêve en éléments de méditation, puis en méditation proprement dite, et de plus en plus élevée.

A l'école des interprétations physiologiques et pathologiques des états et mouvements de notre esprit, à ce néo-matérialisme, malsain et primaire, de Freud, d'Havelock Ellis, et de leurs adeptes, nous avons opposé la méthode plus sûre de l'introspection directe et du bon sens. Nous avons voulu montrer le combat permanent de ce qu'il y a de plus pur et de plus aigu dans l'intelligence contre les instincts, en général, même partiellement transformés en sentiments ; notamment contre l'instinct génésique, considéré bien à tort, selon nous, par quelques-uns, comme le moteur unique, ou prépondérant, de la personnalité humaine.

Notre travail a la valeur d'un simple exposé, que nous avons voulu synthétique, et non plus seulement analytique. Nous accueillerons avec plaisir toutes les remarques, toutes les critiques qui pourront nous être faites de bonne foi. Il n'est rien de plus agréable, ni de plus utile — *miscens utile...* — que de reconnaître une erreur. Nous sommes tous plus ou moins ici-bas pour apprendre et nous rectifier.

LÉON DAUDET.

La Boite à pêche[1]

L'homme aux grenouilles.

PERSONNE ne savait son vrai nom ; peut-être qu'il n'en avait point. Dans les villages, on l'appelait l'homme aux grenouilles. Il avait quarante ans, ou soixante. Sa face ne décelait point d'âge, si meurtrie, si mutilée qu'elle n'était plus une face humaine, mais un masque péniblement inerte où les yeux semblaient luire comme à travers deux trous. Sur son front, sur ses joues, des cicatrices de variole demeuraient blanches parmi de rousses tavelures d'éphélides. Il portait d'autres cicatrices, brouillées, mêlées, bourgeonneuses. L'une d'elles, ayant rongé une aile de son nez, faisait là un trou laid à voir : c'était peut-être la trace d'une vilaine maladie, peut-être celle d'un coup de couteau. Mais l'homme était si doux dans ses manières, si poli avec tout le monde qu'on ne pouvait pas croire au souvenir d'une batterie.

Il était chaussé d'espadrilles, vêtu de hardes guenilleuses, très propres. On le sentait sous ses haillons de corps souple et solide, tout en nerfs. Il n'y avait qu'à le voir marcher, couler sans bruit ses pas dans l'herbe, ondoyer de l'échine comme un chat en maraude, pour deviner en lui une grande force agile et secrète.

(1) Voir *la Revue universelle* des 1er et 15 janvier 1926.

On ne s'expliquait guère pourquoi, dans les hameaux de la campagne, il ne passait point pour sorcier. Il avait paru étrangement, on ne savait plus quand, venu on n'avait su d'où. On ne lui connaissait point de logis. Il dormait sous les granges, dans les étables, au pied des meules, dans les fossés des routes, nulle part. C'était cette politesse qui le sauvait, cette façon convenable qu'il avait de saluer les passants et d'offrir sa marchandise. Il pratiquait un innocent métier, il n'était que l'homme aux grenouilles. Quand on parlait de lui, on disait avec un dégoût indulgent : « C'est vrai qu'il n'est pas beau à voir ; mais aussi, ce n'est pas de sa faute. Tel qu'il est, le pauvre homme, il ne ferait point de mal à une mouche. »

A trois bonnes lieues autour de Châteauneuf, il connaissait tous les étangs, toutes les mares : celles des eaux folles dans le Val ; celles que la Loire après ses crues abandonne dans le rio et sous les acacias du Mesnil ; celles de la forêt, aux carrefours, près des maisons des gardes domaniaux ; celles qui jouxtent les métairies et où les bestiaux viennent boire. Il allait de son pas élastique, une perche de noisetier sur l'épaule, un sac de jute en bandoulière. Hors des fossés marécageux des nuées de moustiques se levaient, musicales. Il ne sentait point leurs piqûres, et continuait d'aller dans la touffeur des layons forestiers, par les prés ras, par les landes sableuses, insensible au soleil, aux épines, vers la chanson coassante des grenouilles.

C'était un grandissant vacarme, une vibration monotone et violente, qui tremblait par l'espace comme une caricature de la lumière. L'homme glissait, l'échine plus nerveuse, le mufle tendu à demi. Ses yeux brillaient sous ses paupières immobiles, noirs comme des baies de viorne mûres.

Quand il approchait de la mare, quand il apercevait à travers les feuillages le trou verdi de lentilles d'eau, il s'arrêtait, attachait au fil de sa ligne un lambeau d'andrinople rouge, et, reprenant sa marche silencieuse, il coassait.

Il coassait en appuyant sa langue au fond de son palais, un peu à gauche, presque contre les dents. Il coassait avec une douceur susurrante, un peu plus fort, un peu plus fort, exaltait sa chanson comme celle des grenouilles en amour, et de nouveau doucement, et de nouveau avec ardeur, menait à lui tout seul le train nombreux d'un marécage.

Sous les feuilles plates des nymphéas, entre les nappes de

lentilles vert pâle, l'eau somnolait, brune et sombre. La mare entière semblait tombée parmi les herbes, écrasant les gramens et les joncs souplement redressés autour d'elle, sous une dalle de bronze tachée de plaques vert-de-gris.

Ploc ! Ploc ! Elle sonnait brusquement sous une grêle de plongeons, dardés raides comme des jets de cailloux. C'était seulement quand les grenouilles avaient sauté qu'on revoyait leur bond dans l'air, une flèche courbe dans la lumière, fraîche aux regards comme un panache d'arrosoir. Par la lézarde ouverte sur l'eau brune on pouvait suivre un instant leur plongeon, leurs longues pattes de derrière poussant le corps d'un vigoureux déclic et le suivant à la remorque. Traditionnelles, les grenouilles dédaignaient les nages sportives, l'over-arm-stroke, le crawl ou le trudgeon ; elles nageaient la brasse classique, avec assez de perfection pour s'en contenter à jamais. On cherchait malgré soi, sur leurs petites fesses, un caleçon de calicot rayé de rouge ou de bleu marine.

L'homme s'arrêtait à trois pas de la mare, les jambes dans l'herbe jusqu'aux jarrets. Il assénait de haut ses regards, désignait en vrac ses victimes, et prononçait encore un pas. Il fallait des prunelles comme les siennes pour repérer d'avance toutes les grenouilles sur la mare. Elles remontaient sous les nymphéas, ludions furtifs et silencieux, se suspendaient entre deux feuilles, laissant juste émerger la saillie ronde de leurs yeux. Elles épiaient le pêcheur, ainsi tapies au ras de l'eau ; elles parsemaient la mare d'une floraison nouvelle ; leurs pupilles cerclées d'or semblaient de jumelles renoncules, petites et dures, avec un vif cœur noir.

L'homme lâchait la guenille écarlate qu'il serrait entre deux doigts, la laissait se poser devant lui. Pas une feuille de lentille ne bougeait sur la mare, pas une chevelure de prêle, pas une ride à travers l'eau. Les grenouilles demeuraient dans la même immobilité végétale ; pourtant l'homme était sûr qu'elles avaient vu tomber le chiffon rouge. Il coassait tout bas, délicatement, on eût dit avec une tendresse persuasive. Son poignet, à secousses légères, faisait sautiller l'appât. Et tout à coup le cloaque s'animait, traversé de frôlements, de glissades spasmodiques, tous convergeant vers cette chose rouge qui sautillait au gré de l'homme.

— Coa... Coa... Crrrcoa... Crrrcoaa...

Les grenouilles répondaient, enhardies, toute la tête maintenant hors de l'eau, et toute leur gorge, et tout leur

ventre gras et blanc, petite bedaine battante avec la gorge pleine de bruit. En avant ! En avant ! Elles glissaient vers la guenille rouge, les yeux exorbités, la gueule déjà prête à s'ouvrir. Elles culbutaient, se chevauchaient l'une l'autre, s'arrêtaient toutes ensemble, et repartaient ensemble sur un mystérieux signal. Autour de l'homme, les bois, les champs, à l'infini, étouffaient de silence au soleil. La chanson des grenouilles, éternellement la même, pesait comme le soleil, obsédait comme le silence. En avant des grenouilles en rond, une seule grenouille ouvrait la gueule, largement, béatement, avec une émouvante stupidité.

Ses deux pattes antérieures se tendaient, embrassaient le chiffon. Elles l'enfournaient, sanglant, dans la gueule rose. On sentait la bestiole peser sur lui de ses viscères, s'en gaver sensuellement avec une ivresse imbécile. Quand l'homme soulevait sa ligne, les lèvres édentées se serraient, les petits bras se levaient à demi dans une crispation suppliante : « Ah ! laisse-le-moi !... Ah ! ne me l'arrache pas !... Tu vois, je l'ai. Tu vois, je m'envole avec lui. Ah ! jusqu'où? »

Sur le ventre de l'homme, sa main gauche, sournoisement, entre-bâillait le sac de jute. Dans le sombre hiatus la grenouille suspendue venait achever son balancement. Le sac l'engloutissait, aussitôt refermé. Une secousse ramenait vers la lumière le lambeau d'andrinople rouge, et l'homme recommençait sa pêche.

Souvent, quand il prenait la première femelle, il l'attirait vers sa main gauche et sur elle refermait ses doigts secs. De l'autre main il sortait son couteau, faisait sauter la tête de la bestiole, la dépouillait avec une adresse effrayante. La pointe du couteau tranchait les pattes au ras des jarrets, le bout des doigts retournait la peau d'un seul coup, dénudait la chair encore vive sur les muscles longs et renflés, les tendons pâles. Il attachait cette peau à la place du chiffon rouge, la faisait sautiller, verte et pendante, sur la mare.

Il pêchait avec diligence en coassant éternellement. Les mâles faisaient écho, soûlés de bruit, pantelants d'appels. Une fièvre trouble sourdait du marécage, le sillonnait d'élans, de glissades rampantes et goulues. Les grosses grenouilles fonçaient parmi les autres, les bousculaient rudement de leur tête en bélier, ouvraient des gueules avides, larges à s'avaler elles-mêmes. Quelquefois deux ou trois sautaient ensemble sur l'appât, le pinçaient au hasard, soulevées

ensemble et retombant en cabrioles simultanées. L'homme n'aimait point ce tumultueux désordre ; ses yeux s'assombrissaient, son poing se serrait sur sa gaule : il choisissait avec une calme impatience, anxieux de ne gâcher ni son temps ni ses coups de poignet. Lorsqu'une grenouille retombait sur la berge, il la laissait sauter et se couler dans l'herbe haute. Il savait qu'il la retrouverait. Il ne regardait que la mare, et sur la mare ces petites boules cerclées d'or, ces gorges blanches qui respiraient au ras des feuilles. Il se hâtait sous une apparente nonchalance ; il était rare qu'il soulevât sa ligne prématurément ou trop vite. Ses yeux reconnaissaient le bond mal calculé, la maladresse bestiale à quoi son poignet d'homme refusait de répondre par une maladresse parallèle. Il haïssait les pirouettes en hauteur, et les sauts verticaux qui retombent à pic, et les plongeons sur place qui pivotent sans bruit, laissant monter vers la lumière une théorie de bulles opalines.

— Coa... Crrrckoaa...

Tout allait à sa volonté, les grenouilles lui obéissaient. Il les désignait à coup sûr, celle-ci d'un vert frais comme une feuille de laitue, celle-ci presque noire et gemmée de turquoises, cette autre abrutie de chaleur, affalée de la panse sur un plateau de nénuphar, cette autre encore immergée sous les feuilles, l'échine courbée comme une cariatide, mais les pattes pendantes avec une indolence d'herbes d'eau.

Une à une, elles sautaient sur l'appât, le serraient de leurs mains palmées. On voyait la peau molle s'engloutir par saccades, ingurgitée par toutes de la même mine béate, prodigieusement absente, somnambulique. L'homme soulevait sa ligne avec une ferme souplesse, entraînait la grenouille aux pattes écartelées dans une oscillation de pendule, précise, incurvée fatalement vers le sac de jute entr'ouvert. Ce sac, sur le ventre de l'homme, avait des réflexes d'organe, faisait partie de lui comme leur poche des marsupiaux. Il se gonflait d'une nichée innombrable, d'une portée de grenouilles adultes.

Elles se taisaient là dedans, écrasées d'ombre. Mais l'homme les sentait grouiller dans un bruit mou et continu, que traversait parfois un doux coassement atténué, une plainte obscure. Il les comptait jusqu'à vingt-cinq, ne sachant dénombrer au delà : il vendait ses grenouilles dix sous le quarteron. Quand il avait atteint vingt-cinq, il recom-

mençait à compter. L'image de chacun de ses doigts fixait dans sa mémoire la somme des quarterons successifs.

La mare se dépeuplait à mesure que s'enflait son sac, se taisait à mesure qu'augmentait, sur son ventre, le froid grouillement des bêtes entassées. Il ne s'acharnait pas au pourchas des dernières grenouilles. Il s'en allait, infatigable, vers une autre mare qu'il savait.

Le soir, on le voyait rallier le bourg. Il s'arrêtait sur la place du Port, s'installait près de la colonne de pierre élevée aux bateliers-sauveteurs. Bleue comme les troncs des marronniers, et comme eux frangée d'or par les rayons du soleil déclinant, la colonne était toute petite, mutilée de ses branches parmi les arbres aux belles ramures. Tantôt la place était une futaie, bruissante de feuillages et de brise, tantôt une cathédrale familière, hantée de poules et de moineaux dans un crépuscule de vitrail. L'homme s'accroupissait au seuil, allongeait ses mains blêmes, sa face de gargouille trouée d'ombres. Ses yeux, à contre-jour, brillaient d'une étrange lueur qui n'était point le reflet du couchant, brillaient, brûlaient d'eux-mêmes au fond des orbites trop creuses.

Devant lui, sur le soubassement de la colonne, il déposait son sac plein de grenouilles, éployait un linge blanc et sortait son couteau de sa poche. Des gamins l'entouraient, qui le regardaient faire avec une curiosité passionnée. Une crainte vague, un peu cruelle, les maintenait près de l'homme silencieux, qui travaillait et ne semblait les voir.

C'était dans le soir grandissant un spectacle humblement terrible. La lame du couteau, froide et large, plus effilée qu'un poignard de combat, faisait sauter les têtes d'un coup sec, fendait les peaux d'une incision si vive qu'elle paraissait ne les point toucher. Les mains de l'homme devenaient plus pâles, vivaient d'elles-mêmes, allaient, venaient, comme deux bêtes agiles et méchantes. Elles plongeaient dans le sac, crochaient une grenouille à tâtons, saisissaient le manche du couteau et dardaient la lame bleuâtre : la tête de la grenouille volait dans la poussière, la peau craquait, arrachée, retournée, collait aux doigts qui la secouaient. Sur le linge blanc s'alignaient côte à côte les petits cadavres écorchés. Roses et tendres, le ventre ouvert et vide, ils montraient leurs vertèbres frêles. Les cuisses pliées derrière les reins, ils avaient quelque chose d'humainement enfantin, sem-

blaient des corps de suppliciés, on ne savait quels embryons d'hommes, quel peuple de Lilliput torturé par un démon pervers.

Des poules noires accouraient, dévoraient les entrailles souillées, les foies épais comme des caillots. L'homme aux grenouilles les voyait-il? Parfois une de ses mains avait un tressaillement, déclenchait un bond avorté. Une poule se sauvait en gloussant, frôlée peut-être par la lame nue. Les enfants s'écartaient, soudain peureux, saisis d'angoisse par la tombée du crépuscule. Des mères, sur le seuil des maisons, les appelaient à voix suraiguës.

L'homme, demeuré seul, achevait prestement sa besogne. Quand les grenouilles étaient toutes dépouillées il descendait jusqu'à la Loire, les lavait à même le linge blanc, lavait ses mains et son couteau. Demain, de porte en porte, il offrirait sa marchandise, il sourirait, montrant ses dents de loup :

— C'est frais, c'est fin, meilleur que du poulet... Dix sous le quarteron, madame, comme d'habitude.

Il déploierait le linge immaculé, compterait les grenouilles une à une :

— C'est-i' frais? C'est-i' fin?... Vingt-cinq, voilà. Et une de plus pour que le compte soit meilleur... Pas très grosses, que vous dites? Peut-être bien, je ne vous dis pas non, madame. Je ne vous les ferai que huit sous.

Si poli, l'homme aux grenouilles, si arrangeant avec tout le monde ! Les ménagères l'estimaient, il ne manquait point de pratiques. Quelquefois, des commères plus hardies s'évertuaient à le faire causer :

— L'été, ça va, vous pêchez vos grenouilles. Mais l'hiver? Qu'est-ce que vous faites, voyons, l'hiver?

Il souriait encore, troussant sa lèvre en coin :

— Je m'occupe... par là... oui, par là... Je ne suis pas un fort mangeur. L'été me nourrit toute l'année.

Un hiver de grand froid, la Glatron fut assassinée. C'était une vieille qui vivait seule dans une masure, derrière les bois d'acacias du rio, et qui passait, sordidement avare, pour avoir un joli magot. On la trouva étalée par terre au pied de son lit bouleversé, draps arrachés, couette et paillasse éventrées large. Les gars qui découvrirent le crime ne se firent point faute de parler : la vieille avait le cou béant, tranché presque jusqu'aux vertèbres, et les jambes repliées

sous elle, « ni plus ni moins, dirent les gars, qu'une grenouille ».

Et l'on n'a plus revu dans le pays l'homme aux grenouilles, ni l'été suivant, ni jamais.

Le banc de « suètes ».

On ne sait pas comment la nouvelle s'est répandue. Tout le monde, il est vrai, a pu voir que la Loire montait. Mais comment tout le monde a-t-il su qu'il y avait depuis ce matin, dans le remous de *l'Herbe verte*, un banc de suètes phénoménal?

Ce ne sont pas les pêcheurs qui l'ont dit, toujours un peu jaloux les uns des autres, toujours caressant l'espoir vague d'être seuls à jouir de l'aubaine. Leur illusion est vivace et précaire : chaque fois qu'une crue légère a troublé les eaux de la Loire, ils l'ont retrouvée en eux-mêmes, jusqu'à l'instant de revoir sur la berge les mêmes concurrents familiers, odieux et chers comme une habitude très ancienne.

Des effluves ont volé par le bourg, un fluide subtil que les pêcheurs ont senti sur leur peau. Ils ont ficelé leur gaule de roseau, bêché le terreau de fumier, soulevé dans leur cour la théorie des pots à fleurs et les pavés des caniveaux. Les vers grouillent dans les boîtes de fer-blanc : ça va bien.

Ils descendent vers la *Pissason*, un ruelle en pente qui longe les jardins de l'hospice. Un peu plus bas, devant la vieille muraille qui clôt le parc du *Château*, des platanes élèvent dans la nue leur ramure encore dépouillée. Les égouts du pays se déversent à leurs pieds, laissent couler mollement leurs gadoues au fond d'un fossé très creux, envahi d'orties blanches, de ramberges et de ciguës.

La Loire paraît au bout, jaunâtre sous un ciel terne. Près de la rive, dans l'orbe du remous, les moutons d'écume culbutent. Les nuages traînent très bas leurs formes haillonneuses, traversés çà et là de trouées froides, de pâleurs changeantes et nacrées que des glacis répètent sur le fleuve.

C'est le père Buvat qui est arrivé le premier : naturellement. Il y a là un autre mystère. Buvat, rhumatisant, se traîne de guingois comme un crabe ; un enfant de six mois, à quatre pattes, battrait le père Buvat à la course. Pourtant, arrangez ça comme vous pourrez, partout où il y a du poisson

à piquer, Buvat y arrive le premier. Est-ce qu'il chemine la nuit? Est-ce qu'il couche au bord de la Loire? A peu près. Sa maison se blottit contre l'épaule de la levée, hasardant par-dessus, tout juste, le regard d'une lucarne arrondie au bord de son toit.

Buvat, cette nuit, n'a guère dormi. Il a dû entendre la crue, vaste rumeur fuyant et revenant toujours à travers les ténèbres mouillées. Quand Prodhomme, sur ses courtes pattes, a montré sa bedaine au bas de la *Pissason*, il a vu Buvat installé : un dos maigre sur un pliant, par-dessus un bonnet de loutre, et, par-dessus encore, tremblant vers l'eau comme une antenne, une perche de roseau qui suivait le glissement du remous.

— Ça mord, père Buvat?

— Hon !... Sais rien... Verrez vous-même.

Le vieux n'est guère bavard. Il tourne à peine vers l'importun son étroit visage couleur de buis, ses yeux grisâtres qui larmoient. Courroucé? Hargneux? On ne peut pas le discerner. Buvat pêche. Vous pourriez tirer le canon dans son dos. Ce n'est pas Buvat, mais son double, qui a répondu à Prodhomme.

— Messieurs, bonjour ! dit Joqueviel.

Prodhomme est ancien couvreur. Joqueviel ancien maître à danser. Il s'avance sur les pointes, les bras en ailes de pigeon. Un sourire éternel fige sa bouche, fleurie d'un râtelier trop blanc. Il déficèle sa gaule, levant un petit doigt précieux, serre la main de Prodhomme et demande :

— Ça biche?... au bois.

Prodhomme reste hermétique. Joqueviel murmure :

— C'est un conte.

Il est intarissable. Ses paroles bousculent son sourire, font trembler son râtelier :

— Nous sommes comme Charles, dit-il... Nous attendons. Marchez doucement, de grâce, monsieur Prodhomme ! Il n'y a rien de plus « communicateur » que l'eau. Ah ! voici Oreste et Pylade, M. Varachaud et M. Jacquemetton... Oreste et Pelade ! M. Jacquemetton fut coiffeur, je crois... Vraiment celui-là est joli.

Les deux bonshommes descendent côte à côte, depuis l'hospice. Varachaud, cambrant le torse, soulève de la hanche un fruste pilon de bois. Jacquemetton est coiffé d'un vieux melon verdâtre que ses oreilles ont peine à retenir. Et

voici Chaussaroux, l'ancien cafetier déchu, son chandail et son poil dans la main ; Houdebine, l'ancien croupier, long, vachard, flottant dans ses frusques trop larges ; Gaulupeau, naguère policier, strict, sec, un petit cigare noir à la bouche ; Berthoud, un ouvrier de la scierie, la main emmaillotée dans une serviette en écharpe.

— Eh ! ben, gars, ça ira tout de même ?

Il a eu deux doigts sciés, l'autre jour, en poussant trop loin une volige.

— Tout de même, répond-il. J'ai bon sang et bonne viande ; ça se recolle, avec mes doigts en moins... Les « circulaires », c'est vache et traître.

Les gaules fouettent l'air avec des sifflements. Une kyrielle de plumes à pointe rouge tourne sur le remous parmi les moutons d'écume. Joqueviel fredonne :

Les rendez-vous de noble compagnie
Se donnent tous dans ce charmant séjour...

Longue, pâle, une suète gigote à la ligne du père Buvat. Une autre, presque aussitôt, courbe la canne de Gaulupeau. Et pendant un quart d'heure toutes les plumes filent et plongent, les gaules se ploient, et dans l'herbe les suètes sursautent, pareilles à des harengs gras.

— Dites, monsieur Chaussaroux, si vous vouliez décrocher la mienne ?

Chaussaroux, bon diable, aide l'homme à l'écharpe. Les deux vieux de l'hospice se surveillent du coin de l'œil, jaloux de leurs prises réciproques.

— Ça m'en fait sept, dit Jacquemetton.

Mais Varachaud, ébouriffant sa raide moustache blanche :

— Vieux craqueur ! Six comme moi. Et les miennes sont rudement plus grosses !

Joqueviel, chaque fois qu'il pique une suète, l'amène gracieusement à fleur d'eau :

Viens avec moi, petite...

— C'est agaçant ! grogne Gaulupeau.

Buvat et lui pêchent pour pêcher. Et ils en prennent ! Le vieux Buvat recroquevillé sur son pliant, ramassé sur une grosse joie secrète, Gaulupeau attentif et précis, délimitant sa place du regard et d'un circuit de gaule inamovible.

— Dites, monsieur Chaussaroux... recommence Berthoud.

Il s'excuse avec abondance :

— Je vous donne bien de l'embarras. On est bête, vous savez, quante on a une main comme la mienne... Je poussais mon bout de bois, tel que ça, quante j'ai vu un doigt qui sautait ; j'ai rien senti sur le moment ; l'autre doigt pendait rasibus... Ces circulaires, vous direz, c'est traître... Merci bien, monsieur Chaussaroux.

— En somme, quête Houdebine, les suètes, qu'est-ce que c'est au juste?

— C'est des harengs de mer, dit Prodhomme, des harengs blancs.

— C'est des sardines d'eau douce, affirme Jacquemetton, mais bien plus grasses qu'en mer, parce que l'eau douce est bien plus nourrissante.

— Je ne suis pas de votre avis, messieurs, dit Joqueviel. La suète n'est ni hareng ni sardine. « Suète » est le nom vulgaire ; le nom scientifique, sauf erreur, est « hotu ».

Il sourit de plus belle, sucre sa voix pour amadouer le policier :

— Qu'en pensez-vous, monsieur Gaulupeau?

— C'est le chondrostome, dit Gaulupeau.

Joqueviel lève l'auriculaire, salue, et se tient coi.

— En tout cas, reprend Prodhomme, c'est un poisson qui ne vaut rien pour la cuisine ; c'est mou, c'est fade et cotonneux. On croirait mâcher de la vouate. On n'a guère que le plaisir de le prendre.

— Pas si mauvais que ça ! plaide Chaussaroux. Revenu dans le beurre, c'est même fin. Seulement, il faut avoir bien soin d'enlever la peau noire qui tapisse le dedans du ventre.

Ils bavardent ainsi pendant que la matinée coule, devant la Loire emportée toute dans une large fuite giratoire. Au ciel glissent les mêmes nuées lâches, qui parfois laissent pendre jusqu'au fleuve de molles et tièdes traînées de pluie. Alors les suètes semblent plus pâles. Elles luisent dans l'herbe mouillée, où çà et là, blanches et mouchetées de carmin, s'entr'ouvrent les premières pâquerettes.

La pluie tombe plus lourde. Le ciel entier devient d'un gris jaunâtre, partout le même, lugubrement. Les gouttes, sur le remous, entre-tissent un voile rêche qui frissonne dans un murmure de soie. Les pêcheurs serrent les épaules, tendent à l'ondée leurs dos immobiles. Les suètes ont fini de mordre : on les voit jouer à la surface de l'eau boueuse, se poursuivre

en sauts coulés bas. Une seule, qu'on croit toujours la même, cabriole en hauteur d'un bond qui ronfle sous la pluie.

Le banc a dû se déplacer. Seuls Gaulupeau et Buvat, placés à la gauche de la troupe, soulèvent une suète de loin en loin. Prodhomme, à droite de Gaulupeau, hanche vers lui d'instinct, déplace sournoisement son centre de gravité. Il attend le moment où Gaulupeau relance sa ligne, pour lancer à son tour sur la coulée de Gaulupeau. Soudain, le policier avance sa mâchoire :

— Dites donc, vous, ça va finir?

Le gros homme oscille tout entier ; son derrière reprend son aplomb, comme lesté d'un rude coup de botte. A l'aile droite les deux vieux de l'hospice, trempant ensemble leurs lignes dédaignées, retrouvent un touchant unisson pour célébrer le los des temps passés :

— Tu te rappelles, Jacquemetton, en 75? Misère en Prusse, quel banc de suètes ! J'étais là, tiens, justement à cette place... On les prenait par bêtise. L'eau en était si pleine qu'elle ne pouvait plus mouver.

— J'étais là aussi, Varachaud. Je m'en rappelle : on les prenait avec n'importe quoi, avec des grosses épingles en guise d'hameçon, pas plus de bouchon que sur ma main. Des vers, de la mie de pain, tout était bon. La ligne dans l'eau, toc ! ça y était.

— ...Et comme ça pendant des jours. A la fin, on n'avait plus de vers, plus de pain. Alors on cueillait des pâquerettes et on les accrochait à l'hameçon.

— ...Et on en prenait quand même, sans arrêt ! On en a sorti des tombereaux ! Quel banc de suètes, hein, Varachaud?

— On ne verra plus ça, Jacquemetton.

Il pleut, il pleut sur une Loire épaissie d'argile. Chaussaroux, découragé, s'en va. Derrière lui, Prodhomme remonte la *Pissason*. Et Berthoud, et Joqueviel, et Houdebine plient bagage. Les deux vieux de l'hospice, envoûtés de souvenirs, ont laissé retomber leur gaule dont le scion s'enfonce dans l'eau. Buvat pêche, une goutte tremblante au bout du nez. Voilà une heure qu'il n'a rien pris. On ne sait pas s'il s'en aperçoit, puisqu'il pêche. Gaulupeau, droit et sec, change de fond, change de plombée, lance long, lance court, mâchonne son cigare noir. Sa plume s'enfonce, il ferre et lève la dernière suète. Alors son visage s'éclaire ; il sourit, pour lui seul, et consent à partir.

Sous les platanes, côte à côte, Varachaud traîne son pilon et Jacquemetton se voûte, son melon vert posé sur ses épaules. La Loire dévale sous la pluie, énorme et triste, devant Buvat qui pêche.

Concours de pêche.

Depuis que la petite ville a sa « Société » de pêcheurs, elle a aussi ses concours de pêche. Le *Gardon du Chastaing* afferme le cantonnement. Privilège et noblesse obligent : tous les ans, à la fête du mois d'août, *le Gardon* reçoit chez lui.

Il y a eu des convocations portées par le garde champêtre, des réunions à la mairie, des roulements du tambour de ville, et des affiches, et même des notes dans les journaux : Premier prix, trente francs (c'était avant la guerre). Deuxième prix, quinze francs. Troisième, dix francs. Et nombreux autres prix en espèces et en nature...

Le prix, évidemment, ce n'est pas rien. Mais ce qui est beau, magnifique, c'est la fièvre de joie qui plane sur le port, qui claque avec les oriflammes tricolores, frémit dans les frondaisons du *Chastaing*, resplendit sur la Loire et les grèves. Tout le long du perré, sur presque deux kilomètres, on a fiché entre les pierres des petits piquets de bois brut, badigeonnés d'un chiffre au goudron. Ils délimitent comme les stalles d'un parc, alignés en files régulières depuis *la Ronce* jusqu'à *l'Herbe verte*. Quelle longueur, citoyens! Autant de piquets, autant de pêcheurs : on peut dire que ça fera du monde !

On est prévenu, n'est-ce pas? Et pourtant on ne peut se défendre d'une surprise enthousiasmée, d'une admiration toute neuve, lorsqu'on voit dans les rues défiler les concurrents. Ils ont tiré leurs places au sort, sous la vieille halle aux grains. Des commissaires à brassard vert et or les ont rangés par sociétés, derrière la fanfare municipale, et en avant !

Toutes les fenêtres, grandes ouvertes, débordent de visages et de bustes penchés.

— Les voilà ! Les voilà !

Ils apparaissent au bout de la Grand'Rue, près de l'église. On ne distingue encore qu'une longue chenille rampante, ocellée de points clairs qui frémissent dans le soleil. Une

rumeur la précède et la suit, un bourdonnement de voix qui semble une chanson, qui se précise en fredon vif, approche gaiement sur un rythme de pas redoublé. Et les éclats des cuivres vibrent dans les oreilles ; une étincelle s'allume au pavillon d'un trombone. La musique vous soulève et vous tressaille au bout des doigts.

— Bravo ! Bravo !

C'est très joli, c'est allègre et dansant, cela vous caresse les yeux. Les points clairs se sont envolés, suspendus au-dessus du cortège en un gracieux balancement. On croirait une forêt de gramens gigantesques, une coulée de fleurs champêtres bercée par une brise harmonieuse. Sur les épaules des pêcheurs, les longues gaules ondulent et s'inclinent : voici qu'elles sont un champ de seigles blonds, pavoisé de bleuets, de marguerites et de coquelicots ; voici que chaque épi porte une fleur à sa cime, un petit drapeau bleu, blanc, rouge.

— Bravo ! Vive *le Gardon!* Vive la fanfare !

Les musiciens ont dégrafé le col de leur dolman à brandebourgs, rejeté sur la nuque leur képi à plumet bleu. Ils soufflent, cramoisis, dans les pistons, dans les trombones, dans les bugles. Oh ! ça n'est pas un « morceau de concours ». C'est une vieille marche bonne enfant qu'on sait par cœur depuis longtemps, qu'on enlève à la bonne franquette, à grands coups de cymbales et de caisse. Mais on sait de quoi la fanfare est capable, quand elle veut ! Il n'y a qu'à jeter les yeux sur sa bannière de velours grenat, constellée de médailles, feuillue de palmes d'or, de lauriers triomphaux !

— Vive la musique ! Vive *le Gardon!*

Le défilé lève ses visages vers les visages inclinés aux fenêtres, vers les mains qui s'agitent et qui battent. On s'interpelle, on rit, on crie. On ne voit que des joues épanouies, de franches balles sympathiques, illuminées de plaisir et de sueur. Et les bannières ondoient, les gaules se balancent, les drapeaux papillotent, les paniers de pêche sautillent sur les hanches.

Quand on aime on voit tout en rose,
A vos yeux tout paraît charmant...

Tout le défilé danse, entraîné par la marche endiablée. Les commissaires courent sur les flancs, lancent en dansant des appels et des ordres :

— Doucement, la tête !

— Hé ! le petit père, grouille un peu !

— Serrez ! Serrez !...

Ces musiciens filent comme des dératés. Tout le cortège a le feu au derrière : il s'allonge, se distend ; de gros hommes trottent et s'époumonent, un mouchoir flottant en couvre-nuque sous la coiffe de leur canotier. Et brusquement un à-coup bloque la tête, les rangs se pressent les uns contre les autres, à la façon d'un accordéon qu'on replie. Et de rire quand même, et de crier à se rompre la gorge :

— Vive *la Carpe d'Ouzouer!* Vive *la Brême montargoise!* Vive *les Dahuts!* Vive la République !

Que de pêcheurs dans la Grand'Rue ! Il en est venu de partout, de Gien, de Jargeau, d'Orléans. Il y a même, — parfaitement, — des *Martins-Pêcheurs* de Paris.

— Vivent les « pêcheuses » ! Honneur aux dames !

Car il y a des dames, des blouses d'étoffes légères, de vaillantes poitrines qui se bombent, de petits pieds qui dansent dans la poussière. Un poudroiement vermeil flotte par-dessus les drapeaux, emplit la rue d'une gloire trouble et chaude. Et par-dessus encore, au bord des toits, le ciel d'été frémit comme un grand velum de soie bleue.

Les derniers pêcheurs sont passés, mêlés à la foule qui les presse. On ferme sa fenêtre au nez du soleil et des mouches, on se précipite dans la rue. Sur les trottoirs, le bourg entier se déverse et dévale. On se hâte, porté par le flot humain. On rattrape le cortège, on l'accompagne, on le dépasse, au rythme de la musique retrouvée. Par la rue Saint-Nicolas le peuple dégringole vers la Loire, ses quais, ses oriflammes, ses talus et ses poissons.

Voilà l'instant où les commissaires se prodiguent, aiguillent leur monde, rangent leur équipe :

— Les numéros au-dessus de 200, à la droite du pont ! Tous les autres, par ici !

Il y a bien quelque flottement, quelque pagaille, mais sans disputes, sans mots à rebrousse-poil. Les grincheux, les mauvais coucheurs ont dépouillé leur acrimonie ; la liesse unanime les pénètre ; ils obéissent, dociles comme des agneaux.

Et les pêcheurs s'égrènent sur les berges, se rangent entre les piquets de bois. La Loire est basse, dévorée de grèves émergeantes, affleurantes, universelles. Tous ceux qui sont

placés à l'aval du *Chastaing*, autant vaudrait pour eux tremper leur ligne dans un baquet. Ils ne se plaignent pas, résolus aujourd'hui à tout prendre du bon côté. Ils lorgnent, du haut du quai, par-dessus les bornes rondes, l'auberge de Jean Fouache, celle de la mère Vidonnay.

— Hé ! Commissaire ! On a soif !

La poussière leur brûle le gosier. Cette eau fade qui se traîne sur le sable, trop près d'eux, leur inspire par contraste un grand désir de vin gaillard, de bouteilles fraîches. Et voici, à point nommé, le tablier blanc de la mère Vidonnay, les tabliers blancs de ses filles, la brouette de Jean Fouache qui tressaute sur les pavés.

— Une chopine, gars?

— Un litre, bon dla ! Et pour commencer !

Les pêcheurs boivent, les commissaires aussi. Plus haut, vers *le Chastaing*, la théorie s'allonge et se désarticule. Au flanc raide du perré on voit les concurrents descendre, un par un. Et cela monte toujours, gagne vers la prise d'eau, vers *la Ronce*, au diable vert. Et plus bas c'est le même essaimage, très loin, jusqu'au milieu de *l'Herbe verte!* Les promeneurs contemplent, impressionnés. Ils se disent, de l'un à l'autre :

— Mais voyez ça ! Mais regardez donc ! Quel concours, hein, quel coup d'œil !

La berge se hérisse de gaules mouvantes, qui s'abaissent et tremblent doucement. On ne voit que ces gaules blondes, à demi tendues, déjà prêtes ; à peine, sur les pierrailles de l'enrochement, ces points sombres qui sont les pêcheurs. Éparpillés en chapelet grêle, ils disparaissent, s'effacent derrière leurs gaules braquées vers l'eau. Mais sur les quais, sur les allées du *Chastaing*, la foule ne cesse de s'épaissir, de traîner son flot bourdonnant, ses chapeaux de paille claire et ses manches de chemise, vestes tombées, ventres à l'aise.

Un silence la gagne peu à peu, la domine, une sorte de vide attentif. On regarde les montres : il est presque dix heures.

Est-il dix heures? Un peu plus? Un peu moins? Tout le monde guette, tout le monde tend l'oreille. Très haut dans le ciel bleu l'horloge du clocher tinte. Et tandis que sonnent les dix coups, une détonation retentit, se prolonge et roule, formidable : Lagrille, l'artificier, a fait partir son crapouillot.

Bonne chance, messieurs ! Le concours est ouvert. Appâtez : vous en avez le droit. Changez de lignes : c'est permis. Mais ne gaspillez pas votre temps ! A onze heures et demie sonnantes, c'est fini.

Et l'on s'applique, pour les prix, pour l'honneur de sa ville et de sa « société », pour la gloire. On est debout sur les pierres branlantes, entre les piquets de bois. Le soleil, tapant sur la Loire, vous renvoie au visage une réverbération aveuglante.

— Quatre-vingt-onze, un poisson !

Chacun des commissaires a dix pêcheurs sous sa coupe. Il les surveille du haut du perré. Quand un pêcheur prend une ablette, il l'annonce d'une voix fière et sonore. Le commissaire le proclame après lui, et pointe une coche sur un carton.

— Quatre-vingt-seize, un poisson !

Tout le monde peut voir, contrôler. Pas de fraude possible : les choses se passent en pleine lumière. Les concurrents, à leurs pieds, ont une tringlette de fer dont ils enfilent les ouïes de leurs captures. Elles sèchent, les pauvres petites bêtes, elles se raidissent comme des brindilles de bois.

— Quatre-vingt-seize ! Par ici... quatre-vingt-seize !

Il en prend, Gaulupeau. Le premier prix lui « reluit dans le ventre ». Devant son nom, sur la fiche du commissaire, la rangée de bâtonnets s'allonge, tellement que bientôt la fiche ne sera plus assez large.

On reconnaît ses champions au passage, on les soutient d'encouragements chaleureux. Si l'on pouvait attirer les poissons vers leurs lignes, les accrocher, en plongeant, à l'hameçon, pour sûr qu'on le ferait, et de bon cœur !

— Ça rend, monsieur Chaussaroux?... Dites, monsieur Joqueviel, ça cogne?... Et toi, Jeanneret, combien au tableau?

Liquéfiés de chaleur, éblouis, presque hébétés, les pêcheurs se retournent en souriant. Même Gaulupeau sourit, son bout de cigare noir au coin de la lèvre, montant sa fiche déjà garnie à mi-hauteur :

— J'en ai trente et un, les gars !

Des rumeurs circulent, de groupe en groupe :

— A la prise d'eau, il y en a un qui soulève quelque chose. A chaque coup, l'animal ! Il en a au moins cinquante.

— C'est un d'ici?

— Non, un Parisien, un *Martin-Pêcheur*.

— Figure-toi, à la pointe de sa gaule, entre le scion et le corps de ligne, il a fixé un bout de caoutchouc : c'est pour adoucir le ferrage, qu'il prétend.

— Ah ! dis donc !

— Vous savez, le père Prodhomme, il s'occupe... Il est plus bas, contre l'égout de l'abattoir. Je l'ai vu prendre une brême qui va chercher ses deux cents grammes : deux cents points d'un coup, camarade !

On va, on vient, sous les platanes du *Chastaing.* Sur les quais, le soleil tape trop fort ; et la Loire n'a point d'eau, on ne prend rien. Les malheureux pêcheurs, abandonnés, planteraient tout là, sans le vin blanc de Fouache et de la mère Vidonnay. Il est canaille, ce petit vin blanc ! On ne le sent guère au passage, il file comme une lettre à la poste. Mais buvez-en, si vous voulez que votre soif augmente. Plus il en coule, plus il faut qu'il en coule. Et de la bière, et du vermouth, et des anis ! Partout des brouettes de bistrots, des charrettes à bras, des tables. Deux tréteaux, quelques planches, et voilà un comptoir. Il y en a un près du jet d'eau, un autre à hauteur du Rond-Point. Et les verres s'entre-choquent, les bouchons partent. Le vermouth brille, topaze claire ; les anis, opales troubles, s'irisent sous des filets d'eau fraîche. Tape, soleil ! Plus fort encore ! Quand la sueur roule jusqu'aux mentons, c'est un beau temps pour la limonade.

Il est onze heures passées, on se sent vaguement las, amolli. Bien des pêcheurs, leur ligne coulant comme elle veut, attendent bonnement que ça finisse. Seuls, les concurrents « sérieux » mesurent la fuite des minutes, et retrouvent forte voix pour annoncer leurs dernières prouesses :

— Quatre-vingt-seize, un poisson !

Décidément, Gaulupeau a des chances. Il fume précipitamment. Il interroge, un peu anxieux :

— Et *le Martin-Pêcheur*, là-bas, où en est-il?

Dans l'ombre des platanes, au bord du chemin de halage, on voit des hommes couchés dans l'herbe, sur le dos, les genoux repliés et le canotier sur les yeux. Les dames comme il faut, venues après la messe « faire un tour du côté du Chastaing », se détournent en pinçant les lèvres : il y a des gens bien mal élevés. Vers l'entrée de la promenade, un maillet tape à petits coups secs, s'interrompt un instant, recommence : c'est Lagrille qui bourre sa pétoire.

Il fignole, il fait bonne mesure. Par-dessus la charge de poudre noire, il entonne du papier, le pousse, le tasse, en ajoute encore ; la petite pièce en est lestée, gavée jusqu'au ras de la gueule. Attention ! Lagrille regarde sa montre. Gare ! Il allume son rat-de-cave. Tout petit, mais dur et noueux comme un cep, il tend le bras vers l'âme du mortier. La flamme du rat-de-cave cligne, falote, dans le jour éclatant... Et quand tinte là-haut la demie de onze heures, le crapouillot saute en arrière, lâche sa bourre voltigeante, son énorme fumée, détonne si fort qu'il en tombe sur le flanc.

L'explosion roule au loin sur les berges de Loire, soulève les gaules, éveille les dormeurs, secoue la foule de son souffle violent.

— Par ici, au pesage ! En ordre, messieurs !

On se bouscule autour des tables de pesée, on veut voir les balances de cuivre, les chapelets de fretin desséché, entendre proclamer les points.

— Combien, Gaulupeau?

— Quatre cent douze ! Trois cent soixante et onze grammes, quarante et un poissons : ça fait bien quatre cent douze points.

— Et l'autre, hein, *le Martin-Pêcheur?*

— Oh ! mon vieux, paraît qu'il dépasse six cents points.

— Dépêchons ! Enlevez, c'est pesé !

— Ne poussez pas !

— Hé, Gustave ! Je paye l'apéro !

C'est une débandade, une désertion en masse, tous les dos tournés à la Loire dans un élan vers les maisons, l'ombre fraîche des cafés, les senteurs des cuisines et les persiennes fermées.

Tantôt, sous la halle aux grains, les vainqueurs iront chercher leurs prix. Avec quelles hésitations, quelles reprises, et d'avance quels regrets d'avoir peut-être mal choisi ! Entre ce service à fumeur, ce « bon pour un gigot », cette bouteille de Bénédictine, comment, hélas ! comment me décider jamais? Monsieur le président, messieurs les membres du bureau, dites-le-moi, je vous en prie, suggérez-le-moi d'un regard, aidez-moi, délivrez-moi

Malgré tant de chaleur, d'émotion, de fatigue, on renaîtra ce soir avec la fraîcheur vespérale. Tout le pays, les jeunes, les vieux, redescendra sur la place du Port au vacarme des orchestrions, des tirs forains, des roues de loteries. On fera

un carton, on cassera des pipes, descendra l'œuf qui danse sur le jet d'eau : chevaux de bois, confettis, berlingots, lumières crues d'acétylène, et poussière au travers, toute la poussière du jour qui se ranime et tournoie en brume chaude, soulevée par le piétinement d'un peuple. Dans la baraque du bal, au trémoussement des couples, les planches résonnent comme un tremplin ; un piston frénétique appuie ses coups de langue, un trombone engorgé s'étrangle, et tout à coup, au tournant d'une reprise, une ritournelle de crincrin boucle une pirouette acidulée.

Quand on s'éloigne sur le pont, la fête rougeoie dans un halo fuligineux. Les marronniers, éclairés par-dessous, découpent des feuilles de tôle verte sur des trous d'ombres impénétrables. Quelques pas encore sur le pont, très peu, et la rumeur s'affaisse, et les quinquets s'éteignent aux frontières d'une nuit sans limites.

La Loire coule, frôle les piles avec un frais murmure. Toutes les étoiles, sur la Loire, renversent des taches oblongues, de grandes perles très pâles qui sereinement, au fil de l'eau, mènent leur existence éternelle. Loin dans le Val, un courlis prolonge son appel. Un poisson vient de sauter. On n'entend plus qu'un petit crapaud, tout seul, qui scande les longues secondes nocturnes à légers coups de sa voix cristalline, si pure, si divinement nostalgique.

MAURICE GENEVOIX.

Les expédients financiers de la Convention

S'il est vrai, comme sérieusement l'attestent deux de ses apologistes, que la renommée de Cambon ait « fait le tour du monde », ce ne peut être, en vérité, parce que « les mesures adoptées » par le conventionnel « ont répandu, pendant un siècle, un second Pactole dans les veines de la France » (1), c'est plutôt parce que son nom est resté attaché à la fondation du Grand Livre. Tous les historiens et la plupart des économistes s'accordent à dire que « le Grand Livre de la dette publique a réalisé l'une des améliorations les plus favorables à l'ordre et au crédit public » (2), qu'il est « une des rares institutions qui fasse honneur à la Convention » (3). « Gardé au fond du sanctuaire, comme l'arche sainte..., ce Grand Livre, écrit Barras, dans ses *Mémoires*, est une conception noble, simple, sublime... on peut dire que c'est là le véritable perfectionnement social, la démonstration mathématique comme morale de l'avantage qu'il y a pour les hommes d'être réunis en corps de société. »

Ces louanges sont dans la manière de l'époque, mais, au vrai, si l'opportunité était discutable de remanier tout le

(1) Daniel Grand et de la Pijardière, *Lettres de Cambon*, introduction, 1889.
(2) Marquis d'Audiffred, *Système financier de la France*, t. II.
(3) Ch. Gomel, *Histoire financière de la Législative et de la Convention*, t. II.

système de la dette publique en pleine crise et au moment où les rentiers subissaient sur leurs arrérages une réduction progressive, il ne pouvait pas sembler inutile de tenter une réforme pour simplifier le payement des coupons.

La monarchie n'aurait pas été un gouvernement constitué si elle n'avait eu des dettes. Les rois de France avaient emprunté à leurs sujets des sommes importantes à des conditions qui différaient selon la qualité du prêteur, l'époque et les conventions du prêt. Lorsque les États généraux se réunirent, en 1789, la dette constituée représentait 63 millions d'intérêts annuels ; le montant, en capital, de la dette exigible était de 415 millions de livres. La dette constituée était formée des différentes dettes perpétuelles, c'est-à-dire pour lesquelles aucune date de remboursement n'était prévue. La dette exigible, remboursable à terme fixe, avait surtout pour origine les emprunts contractés sous le règne de Louis XVI pour subvenir, sans impôts nouveaux, aux dépenses de la guerre pour l'indépendance de l'Amérique. Le taux de l'intérêt était varié, allant du denier vingt, jusqu'au denier quinze et au denier dix (1).

Les porteurs de titres ne pouvaient toucher leurs arrérages qu'à Paris, à l'Hôtel de Ville. L'opération durait au moins six mois pour chaque échéance. Les payeurs de rentes procédaient par ordre alphabétique. Chaque rentier, quand il savait qu'on était arrivé à l'initiale de son nom, déposait sa quittance dans la boîte des payeurs. Après les huit à dix jours demandés pour l'enregistrement du compte et sa vérification, le porteur pouvait se présenter à la caisse où il recevait ce qui lui était dû, en présence d'un contrôleur. C'était long, incommode, compliqué. Les rentiers, dont le nom commençait par les dernières lettres de l'alphabet, étaient payés avec un grand retard ; ceux qui habitaient la province étaient obligés d'envoyer une coûteuse procuration à leur agent de change ; enfin, lorsqu'ils avaient souscrit à plusieurs emprunts — et c'est ce qui existait généralement — ils devaient produire des pièces spéciales pour chacun de ces emprunts. Un même emprunt, du reste, était souvent partagé entre vingt ou trente payeurs, de

(1) Cf. Necker, *Traité de l'administration des finances*, 1784, Linguet, *De la dette nationale;* Wuhrer, *Histoire de la dette publique en France.*

Prêter au denier vingt, c'était retirer annuellement le vingtième du capital avancé, c'est-à-dire 5 pour 100 ; au denier dix, 10 pour 100.

sorte que, pour avoir un renseignement, il fallait faire vingt ou trente demandes et les intérêts ne pouvaient être perçus qu'à vingt ou trente guichets différents.

Comme on voit, c'était une véritable science de connaître les formalités nécessaires à l'encaissement des coupons. Une réforme paraissait d'autant plus urgente que, depuis la Révolution, sans compter les 3 375 000 000 d'assignats qui circulaient, les dettes de l'État s'étaient encore accrues. La nation, en s'appropriant certains biens, comme les biens d'église, avait pris à sa charge les dettes dont ils étaient grevés. C'était, avec les dettes des communes, qui venaient d'être incorporées à la dette nationale, un capital de 250 millions dont il fallait annuellement payer l'intérêt. D'autre part, la Constituante s'était engagée à servir, aux anciens titulaires des charges et offices qu'elle avait supprimés, la rente des 626 milllions de francs auxquels se pouvait estimer la valeur de ces charges.

Au total, et sans tenir compte de ce que les rois de France avaient emprunté en viager, les caisses de l'État avaient à payer, chaque année, à l'Hôtel de Ville, les intérêts de 3 milliards de livres, dans des conditions compliquées, à 1 200 000 créanciers différents. Les difficultés augmentaient tous les jours. « Les pièces de comptabilité étaient multipliées à l'extrême... le contrôle, impossible avant huit ou dix années (1). » On avait doublé, en vain, le nombre des payeurs ; ils n'étaient pas assez nombreux pour répondre aux demandes. Personne n'était satisfait. C'était un vrai chaos. Un remaniement semblait s'imposer.

Il fut tenté par Cambon qui eut, non seulement le mérite d'étudier à fond, avant de la proposer, mais encore celui de réaliser, en moins de deux ans, « une entreprise considérée comme effrayante par les payeurs » (2).

Déjà, au mois de juin 1793, il avait fait demander, par le comité de Salut public, dont il faisait encore partie, le vote d'un décret « tendant à consolider la dette » (3). La Convention avait reculé devant la tâche, mais si redou-

(1) Rapport de Cambon à la Convention nationale. Cf. Lavoisier, *Etat des finances au 1er janvier* 1792 ; Georges, *Histoire de la rente française*, et Raymond de Waha, *Die Finanz politik der Schreekengsherrschaft inder estern französischen Revolution.*

(2) Cambon à la Convention nationale, 18 frimaire an III (8 décembre 1794).

(3) Aulard, *Recueil*, t. V.

table qu'elle apparût, elle n'était ni pour rebuter, ni pour surprendre l'homme qui en connaissait le mieux les difficultés et s'était préparé, depuis longtemps, à les surmonter. Dès 1789, à Montpellier, au moment des élections aux États généraux, il avait fait insérer, dans les *Cahiers* du Tiers, un plan pour l'extinction de la dette et quand, en avril 1792, il avait présenté, à la Législative, le *Tableau des besoins et des ressources de la nation*, le programme financier, qu'il avait exposé devant ses collègues, comprenait la création d'un registre unique pour l'inscription des rentes. La guerre l'avait obligé à ajourner l'exécution de ce projet, mais il ne l'avait pas abandonné, l'avait mûri et amélioré pour le produire au moment propice.

Le 15 août 1793, il monta à la tribune de la Convention et, au nom du comité des finances qu'il présidait, il commença à lire son *Rapport sur la dette publique, sur les moyens à employer pour l'enregistrer sur un grand livre et la consolider*. Cette lecture se prolongea pendant toute la séance et fut continuée le lendemain et le surlendemain dans un profond silence. Après avoir posé en principe qu'il importe « d'annuler promptement tous les anciens titres de créances », Cambon explique qu'il est nécessaire, à l'exemple de ce qui s'est fait en Angleterre, « de former un livre sur lequel toute la dette non viagère sera inscrite ». Le paiement des arrérages aura lieu, non plus seulement à Paris, mais dans tous les chefs-lieux de district. « Chaque créancier sera porté sous un même numéro pour toutes les rentes qu'il possède et il lui suffira de fournir au payeur une attestation du juge de paix qui certifie que le porteur est réellement un tel, à signer l'émargement de la feuille de paiement en présentant l'extrait de l'inscription. » Plus de complications surannées, de difficultés multiples : « Ce grand ouvrage établissait l'uniformité des créances... la promptitude des paiements et la destruction des formes routinières et ruineuses pour le créancier indigent et la comptabilité (1). »

C'étaient là, il faut l'avouer, de grandes améliorations. Elles n'auraient pas laissé de faire honneur à celui qui les avait étudiées et qui allait les faire aboutir si elles n'avaient été le prétexte d'une véritable spoliation.

(1) Discours de Cambon, très satisfait de son œuvre, un an après la création du Grand Livre, le 2e jour complémentaire de l'an II (18 septembre 1794).

Cambon avait apporté dans l'élaboration de son projet les qualités de patience, de clarté et de bon sens qui lui avaient réussi dans les affaires. Mais, à la fabrique de cotonnades qu'il dirigeait à Montpellier, il s'agissait, seulement, par une organisation appropriée, de faire œuvre profitable. A la tribune de la Convention, le président du comité des Finances cherchait des conséquences plus lointaines. Son but apparent était bien de simplifier, par de nouvelles règles, l'inscription et le paiement des rentes ; ce qu'il voulait surtout, c'est combiner l'opération de manière à alléger les charges de l'État et à diminuer le nombre des assignats en circulation.

Il dit d'abord, aux applaudissements d'une majorité qu'intéressaient seulement les questions de doctrine, qu'il fallait supprimer « les titres de Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, des ci-devant États provinciaux, du défunt clergé, des Parlements... Que l'inscription sur le Grand Livre soit le tombeau des anciens contrats et le titre unique et fondamental de tous les créanciers, continua-t-il. Vous verrez le capitaliste qui désire un roi parce qu'il a un roi pour débiteur et qu'il craint de perdre sa créance si son débiteur n'est pas rétabli, désirer la République qui sera devenue sa débitrice, parce qu'il craint de perdre son capital en la perdant. »

Ces puérils arguments firent impression sur l'Assemblée, qui, sans le discuter et sans en comprendre l'exceptionnelle importance, s'empressa d'approuver le projet de loi qui lui était présenté comme « très politique » et « nécessaire à la Révolution ». Pour Cambon, l'opération était plutôt financière et indispensable au Trésor. « Républicaniser la dette », c'était bien, comme il le proclamait, échanger des contrats anciens contre de nouveaux titres, c'était surtout utiliser cet échange pour diminuer insidieusement les charges de l'État et pour en anéantir, par la violence, une bonne partie.

En effet, l'inscription sur le Grand Livre ne portait pas sur les capitaux, mais sur le produit net des rentes et les intérêts de la somme avancée à l'État étaient uniformément fixés à 5 pour 100, c'est-à-dire, par exemple, que, pour 10 000 livres qu'il avait prêtées à 8 pour 100, le créancier était inscrit sur le Grand Livre, non pour 10 000 francs de capital, mais pour 500 francs de rente, alors que ce capital lui avait jusque-là rapporté 800 francs par an. C'était,

comme on dit, « un merveilleux moyen de consolider une dette que d'enlever d'abord à tous les créanciers leurs capitaux et de réduire ensuite une bonne partie des rentes » (1).

Aussi bien, pour échanger des titres royaux contre une inscription nouvelle, était-il nécessaire de se faire délivrer un certificat de résidence (2). Nombreux étaient les porteurs qui ne pouvaient remplir cette formalité, soit qu'ils ne tinssent pas à indiquer leur domicile, soit qu'ils l'eussent abandonné. Beaucoup de rentiers, du reste, avaient émigré. La plupart des autres craignirent d'appeler sur eux l'attention des comités de surveillance, pour qui tout ce qui possédait était devenu suspect.

L'institution du Grand Livre avait précédé de quelques jours le vote de la loi qui, supprimant toute garantie pour les personnes et pour les biens des citoyens, ordonnait l'arrestation de tous ceux qui étaient « soupçonnés d'être partisans de la tyrannie et du Fédéralisme (3). » De Paris, où elle était à l'ordre du jour, la Terreur avait été portée dans les départements par les représentants du peuple en mission qui « réussissaient au delà de leurs espérances. » Les comités révolutionnaires étaient chargés des arrestations. Tous les Français étaient ligotés dans un réseau de suspicion légale. « Suspects, les nobles, s'écriait Barère à la Convention, suspects, les hommes de loi, suspects, les prêtres, suspects, les plaintifs de tout ce qui s'est fait en révolution ! » « Suspects aussi, enchérissait Bazire, les boutiquiers, les commerçants, les ci-devant procureurs, les huissiers » (4), et Chaumette désignait, aux pourvoyeurs des prisons et de la guillotine, « ceux qui ont reçu avec indifférence la Constitution républicaine, ceux qui n'ont rien fait contre la liberté, mais qui n'ont rien fait pour elle » (5).

Qui pouvait ne pas avoir peur de dévoiler son existence et de mettre, pour se faire inscrire sur le Grand Livre, sa vie à la merci du premier venu? Hormis les profiteurs de la Révolution, fournisseurs de guerre, membres des divers directoires, des comités, des sociétés populaires, la plupart

(1) *Terray-Cambon traité comme il le mérite par un très petit créancier de l'État*, 1793.

(2) Loi du 24 août 1793.

(3) Loi du 17 septembre 1793.

(4) Séance du 17 septembre 1793.

(5) Arrêté de la Commune de Paris.

des gros rentiers « conservèrent leurs anciens titres » (1). Les petits, que la Convention avait protégés jusque-là, n'auraient pas eu les mêmes raisons de s'abstenir. Mais Cambon, d'ordinaire enclin à ménager « les citoyens pauvres », ne cherchait, pour amoindrir la dette, qu'à faire rendre gorge aux créanciers de l'État, sans se préoccuper de leur situation. Sous prétexte de « ne pas multiplier le nombre des inscriptions », il avait fait décréter qu'il n'en serait fait aucune qui fût inférieure à cinquante livres de rente. Ainsi, après avoir contraint à s'éliminer eux-mêmes quantité de riches obscurs, il écartait du Grand Livre un nombre incalculable de petits porteurs qui furent remboursés en assignats avec une perte de 60 pour 100 sur ce qu'ils avaient prêté.

Il faut dire que, dans l'habile projet qu'il fit adopter, Cambon autorisait l'État, non seulement à ne jamais verser le capital des emprunts contractés à terme fixe, mais encore à se libérer, à n'importe quel moment, aussi bien de la dette exigible que de la dette perpétuelle. C'était un double avantage : d'une part, plus d'inflexibles échéances, d'autre part, un fructueux moyen de s'acquitter à propos et à bon compte. Car les rentes étaient cotées tellement au-dessous du pair que ceux qui en étaient détenteurs pouvaient redouter un remboursement qui leur causerait une perte d'argent d'autant plus grande qu'il serait effectué en assignats. L'objection avait été prévue par Cambon : « Un débiteur a toujours le droit de se libérer », affirma-t-il à la tribune de la Convention, sans qu'aucun de ses collègues osât lui répondre que, pour se libérer, le débiteur doit rendre le montant du capital prêté. Or, 50 livres de rente valaient non plus 1 000 francs, mais 4 ou 500 francs. Pour 4 ou 500 francs, le créancier devait donner quittance de 1 000 francs. La faillite était ouverte. Elle allait s'étendre encore en s'aggravant.

Des conditions de plus en plus difficiles à remplir furent exigées de ceux qui voulaient se faire inscrire sur le Grand Livre ; les délais d'inscription furent arbitrairement écourtés ; l'extinction des créances sur l'État possédées par les émigrés fut votée. De déchéance en déchéance, la dette s'amoindrissait. Voilà ce que Cambon entendait par la consolider.

(1) Cambon à la Convention nationale, 9 frimaire an II (19 novembre 1793).

Il lui importait peu d'enfreindre la loi du 17 juin 1789 qui avait mis « les créanciers de l'État sous la garde et l'honneur de la loyauté française », de démentir la garantie qu'il leur avait donnée lui-même, le 3 avril 1792 (1). Pour atteindre le but qu'il s'était assigné, il violait les engagements solennels de la Constituante et de la Législative. « Le grand ouvrage » qu'il s'enorgueillissait d'édifier n'était, au vrai, sous sa légale apparence, qu'un frauduleux expédient.

Toutefois, malgré l'adresse avec laquelle l'opération avait été conçue et conduite, elle n'aurait pas été complète pour son auteur, si elle avait seulement allégé le passif de l'État. Ce qu'il voulait aussi, c'est accroître l'actif d'une manière positive et fructueuse. Pour cela, il ne suffisait pas de réduire les dépenses, il fallait augmenter les recettes afin de procurer au Trésor des ressources nouvelles et immédiates.

Cambon ne chercha pas à dissimuler le résultat qu'il s'était proposé d'obtenir. A la fin de son rapport sur la dette publique, il déclara sans ambages : « Le Grand Livre... sera d'une grande utilité pour établir les contributions. Toutes les fortunes en créance sur la nation y seront parfaitement connues. Ce sera un cadastre d'après lequel on pourra répartir l'impôt et le retenir sur la feuille annuelle. »

La Convention applaudit le rapporteur et adopta la création d'un impôt de 20 pour 100 sur le revenu net des rentes. L'État, ce qui ne s'était jusqu'alors jamais vu, imposait ses créanciers. « Voilà encore ce que gagnaient les rentiers : un impôt sur leurs arrérages diminués. » Ayant prêté à 6, à 8, à 10 pour 100, ils étaient inscrits pour 5 et n'allaient toucher que 4. Ils acquerraient, en outre, le privilège d'acquitter, malgré qu'ils en eussent, une contribution dont le montant était prélevé sur ce qui leur était dû, à une époque où, les rôles n'étant généralement pas établis, les propriétaires fonciers se pouvaient dispenser, sans risque, d'aller payer leurs impôts. Cambon, ainsi, trouvait des ressources nouvelles et assurées ; il évitait les difficultés, alors très grandes, de perception et il était, en même temps, débarrassé d'une quantité appréciable de créances, certains porteurs ne s'étant pas résolus à échanger leurs anciens titres, dans la crainte

(1) « Tous les Français qui ont juré la Constitution sont responsables du paiement annuel des rentes... La garantie de 25 millions de Français vaut bien la parole d'un ministre. »

que la contribution de 20 pour 100 ne fût, dans la suite, portée à 30, à 40, à 60 pour 100.

Cette appréhension se pouvait justifier sans peine et, aussi bien, les rentiers étaient-ils pour voir accroître leur misère. Dans les années qui suivirent celle où fut institué le Grand Livre, des motions, des décrets, des lois, peu à peu, les dépouillèrent (1). Cambon n'était plus au pouvoir, mais ceux qui lui avaient succédé s'étaient appropriés sa méthode. « Pressons, pressons l'éponge (2) », avait naguère conseillé Marat. La pression fut si forte que, en 1797, la loi du 9 vendémiaire rayait définitivement du Grand Livre les deux tiers des rentes et stipulait leur remboursement en papier sans valeur. Au lieu de 150 francs de revenus, pour lesquels il avait été inscrit en 1793, le rentier n'en avait plus guère que 50 et qui lui étaient payés en assignats (3).

Quatre ans après cette mémorable faillite des deux tiers en 1801, un nouveau Grand Livre fut créé. C'est celui qui existe encore. La réforme qui a emprunté son renom à celui dont jouit le Grand Livre actuel, avait abouti à une banqueroute se pouvant évaluer à 2 milliards !

Cambon croyait pourtant et, on a cru avec lui, qu'il avait édifié un monument. Il n'a fait qu'en poser les bases. Certes, quiconque a voulu après lui réglementer la dette publique n'a eu qu'à s'inspirer de son lumineux rapport ; c'est l'étude la plus complète qui ait été faite, la critique la plus sagace de l'organisation antérieure à la Révolution. Mais, des matériaux qu'il avait réunis avec beaucoup de soin et de clairvoyance, il ne se servit que pour faire œuvre transitoire. Il para, avec l'habileté d'un commerçant gêné par ses échéances, aux difficultés du moment, usant de tous les moyens, aux dépens des rentiers, pour procurer au Trésor les ressources indispensables.

Même dans les temps de révolutions, il est toujours possible à un homme public de ne pas plier sous l'événement en se retirant des affaires. Cambon se laissa emporter par la nécessité des circonstances ; rien ne lui eût été plus

(1) Motion du 27 thermidor an IV (14 août 1796). Loi du 5e jour complémentaire de l'an V (21 septembre 1796). Loi du 2 ventôse an V (20 février 1797).

(2) 27 avril 1794.

(3) Cf. Stourm, *les Finances de l'ancien régime et de la Révolution;* Scioût, *Histoire du Directoire;* Marcel Marion, *Histoire financière de la France*, t. II; Wuhrer, *op. cit.*, et *Revue de la Révolution française*, 1884. *La dette publique.*

pénible que d'abandonner la partie qu'il avait engagée ; « dictateur en finances », il lui fallait soutenir son système, justifier sa conduite et son optimisme. Or, en dépit de son assurance extérieure, il était effrayé par la masse grandissante des assignats en circulation. Cette circulation, il cherchait comment la restreindre et il crut en avoir trouvé le moyen par l'institution du Grand Livre, en autorisant une conversion en rentes des assignats.

L'opération semblait, au premier abord, intéressante : 10 000 francs en assignats ne rapportant rien, pourraient être versés au Trésor contre une inscription de rente donnant un revenu annuel de 400 francs, retenue comprise. C'était, au demeurant, un emprunt déguisé. Personne ne s'y trompa. Toujours à la recherche de ressources pour l'État, Cambon attribuait à celles qu'il croyait découvrir une importance qu'elles n'avaient point. Il évaluait à un milliard la quantité de papier-monnaie qui, convertie en rentes, serait retirée de la circulation. Rien ou presque ne rentra. Nul ne faisait collection d'assignats, ne gardait un papier-monnaie perdant chaque jour de sa valeur. Ce papier circulait, servait aux échanges, mais ne s'amassait point. Les économies, si elles étaient encore possibles à quelques-uns, c'est en or sonnant qu'elles se faisaient, non en billets encombrants, dépréciés et que le bon plaisir de la Convention pouvait démonétiser par décret. La conversion, dont Cambon attendait de si bons résultats, ne diminua pas davantage la circulation des assignats que la facilité qu'il donna, en même temps, d'acheter des domaines nationaux avec des titres de rente ne réduisit le montant de la dette.

« L'assignat était dans un tel discrédit qu'en plusieurs endroits on n'en voulait plus du tout » (1). En avril 1794, 100 francs de cette monnaie fabriquée sans mesure valaient 40 francs en espèces ; ils n'en valaient plus que 37 en mai, que 34 en juin. Il fallait, à tout prix, diminuer la circulation et, si l'on ne voulait multiplier les émissions désordonnées, trouver d'autres ressources. Cambon chercha à resserrer les contributions, à mobiliser les biens fonciers, à créer une banque nationale (2). La désorganisation des ser-

(1) Hentz et Goujon, représentants en mission, au Comité de Salut public, *Correspondance des représentants en mission*, t. XIII et XIV.

(2) Cambon à la Convention nationale, 14 germinal an II (3 avril 1794), 3 pluviôse an III (22 janvier 1795), 27 pluviôse an III (15 février 1795).

vices et le manque de confiance empêchèrent l'exécution de ces divers projets et, comme il ne pouvait, faute de prêteurs, recourir à un emprunt volontaire, il imagina d'en créer un qui serait obligatoire aux riches ainsi qu'un impôt véritable.

L'idée n'était pas neuve ; en mars 1793, Barère, Ramel et Nogaret avaient demandé qu'on instituât « une subvention de guerre » qu'auraient seuls supportée les riches, et Vernier (du Jura) avait proposé le vote d'une « contribution graduelle sur les parties du revenu qui excèdent le nécessaire » (1). « Je voudrais, dit Cambon, que la Convention ouvrît un emprunt civique d'un milliard qui serait rempli par les égoïstes et les indifférents » (2). Quelques jours auparavant, il avait déclaré, pour qu'il n'y eût pas d'équivoque : « Tu es riche, tu as une opinion qui nous occasionne des dépenses ; je t'enchaîne malgré toi à la Révolution. Je veux que tu prêtes à la République (3) ! »

Cette idée que la richesse pouvait être impunément frappée était générale parmi les Montagnards de la Convention (4). Ils votèrent donc, à l'instigation de Cambon, la loi du 20 mai 1793 qui établissait le principe d'un emprunt forcé. Mais la peur de faire des mécontents à un moment où la lutte politique était le plus aiguë, les fit reculer devant l'application de cette loi. La question était restée ouverte, paraissait même abandonnée, lorsque, mettant à profit la création du Grand Livre, Cambon présenta, comme la conséquence naturelle de la réforme qui venait d'être adoptée, la ratification immédiate d'un « emprunt obligatoire qui ramènerait au niveau de l'égalité toutes les fortunes qui en sont sorties ». Ramel fut chargé d'un nouveau rapport. Il le lut à la séance du 19 août 1793. Quelques jours après, le 3 septembre, la loi était votée et une instruction, en date du 7 septembre, en ordonnait l'application sans sursis ni délai.

Au vrai, cet emprunt n'était qu'une contribution déguisée,

(1) Vernier publia un ouvrage intitulé : *Impôts sur le luxe et les richesses.*

(2) 20 mai 1793,

(3) 27 avril 1793.

(4) Robespierre voulait faire supporter à ceux qui possèdent toutes les charges de l'État au profit de la petite propriété, Danton préconisait un impôt progressif, « conforme à la justice éternelle », et Marat affirmait sans rire : « Imposer les riches, c'est les servir. »

un impôt progressif et global sur les revenus à l'exception des salaires. Les assujettis avaient quinze jours pour faire la déclaration de leurs revenus aux municipalités. Les récalcitrants devaient être taxés d'office, d'après la commune renommée, et leur imposition annuelle était « doublée en raison de leur résistance à la loi ». Le taux de la contribution était le plus élevé qu'il soit possible d'imaginer. On payait 600 francs pour 3 000 livres de revenu, 4 500 pour 9 000 ; à partir de 9 000, l'État s'emparait du surplus, de sorte que personne ne pouvait avoir un revenu global supérieur à 4 500 francs par an, en sus de celui qui était exempté d'office pour charge de famille.

L'impôt était si lourd et d'une si révoltante injustice, que les contribuables furent mis dans l'obligation de dissimuler leurs revenus. Les commissaires locaux, chargés d'établir les rôles, prenaient le parti des fraudeurs. On eut beau les déclarer responsables sur leurs propres biens, en dépit de l'arbitraire et des exactions, malgré les risques de prison et de mort, cette loi sur l'emprunt forcé aboutit à un échec. Au lieu du milliard prévu, elle rapporta à peine 180 millions et encore parce que les délais de paiement furent prorogés (1).

Cet insuccès n'était pas pour abattre l'habituel optimisme de Cambon. Mais « la livre de pain coûtait de 20 à 30 sous » (2). Le régime du maximum avait « réduit au désespoir le peuple mourant de faim ». Il fallait que l'État se fît le pourvoyeur de la nation, grevant encore le budget de dépenses nouvelles (3). Cambon essaya de mobiliser les biens fonciers, de faire rentrer les impôts. Comme ce n'étaient que moyens illusoires dans un pays appauvri, il songea à instituer une loterie gigantesque, dont les 400 000 billets à 1 000 francs chacun eussent rempli les caisses du Trésor et théoriquement permis de retirer de la circulation 4 milliards d'assignats (4).

En supposant que l'aventure eût été tentée et qu'il eût

(1) Cf. Cambon, *Rapport sur les moyens à prendre pour retirer les assignats de la circulation*, 3 pluviôse an III (22 janvier 1795), et *Rapport sur la fixation de la contribution foncière pour la 3e année de la République*, 16 ventôse an III (6 mars 1795).

(2) Mallet du Pan, *Correspondance avec la Cour de Vienne.*

(3) Cf. *Correspondance du Comité de Salut public*, t. X, XI, XII et XIII.

(4) Cf. Cambon, *Rapport sur les moyens à prendre..., loc. cit.*, et *Résumé des diverses opinions... pour le retirement des assignats*, 7 ventôse an III (25 février 1795).

été possible de placer une telle quantité de billets, ce système de loterie aurait simplement abouti à substituer à des assignats dépréciés des bons à lot ne valant pas davantage. Et, ajournant, sans l'abandonner, l'exécution de cette idée qu'il croyait salutaire, mais dont l'application ne se pouvait improviser, Cambon, incapable de trouver, sauf par des émissions répétées, les ressources indispensables, se contenta, tant la chose était aisée, de restreindre encore les dépenses par une nouvelle spoliation.

Quand il avait créé le Grand Livre, il n'avait pas osé s'attaquer aux rentes viagères, parce qu'elles étaient, pour le plus grand nombre, possédées par de petites gens qui avaient placé leur capital à fonds perdu, pour être, leur vie durant, à l'abri du besoin et exempts de soucis. Or, sous le prétexte de simplifier le paiement des arrérages, pourquoi ne pourrait-on « républicaniser cette partie de la dette publique, comme on avait fait pour la dette consolidée (1) »? Rien n'était plus facile, malgré les complications de détail, d'alléger ainsi les charges de l'État, voire d'en supprimer une importante part. Le 18 pluviôse an II, six mois après qu'avait été votée la loi consolidant les autres dettes, Cambon faisait rendre, par la Convention nationale, un décret portant que « le paiement des rentes viagères aurait lieu à bureau ouvert et que les anciens titres seraient échangés par des titres républicains ». Le premier pas était fait et déjà se trouva complété « le parfait cadastre des fortunes » (2) qui permettait, non seulement de soumettre à l'impôt la dette viagère, mais aussi de la réduire en l'unifiant.

Les emprunts viagers, dont le total s'élevait, en 1793, à un milliard de francs environ (3), avaient été contractés par la monarchie, spécialement pendant que Necker était ministre ; ils étaient de diverses sortes et reposaient souvent sur plusieurs têtes. Selon la coutume au dix-huitième siècle, le taux normal d'un intérêt viager était de 10 pour 100, quel que soit l'âge du prêteur. C'est sur cette base que l'État avait emprunté. Le montant des rentes viagères s'élevait donc à 100 millions de francs par an environ. Cambon, sans se soucier qu'il allait encore porter atteinte à des droits

(1) Cambon à la Convention nationale, 18 pluviôse an II (6 février 1794).

(2) Cambon, *Rapport* du 1er germinal an II (21 mars 1794).

(3) Exactement 1 090 674 468 francs d'après un tableau dressé par les commissaires de la Trésorerie nationale.

acquis, fit adopter, le 2 germinal, la révision des rentes et leur conversion en un capital représentant leur valeur actuelle. Il proposa ensuite de ramener tous les intérêts, avec quelques exceptions pour les personnes âgées, au taux généralisé de 5 pour 100. La loi fut votée le 22 floréal, mais elle souleva tant de clameurs et de plaintes, malgré les modifications qu'y apporta le comité de Salut public en faveur des rentiers pauvres (1), que les intéressés trouvèrent, pour les défendre, l'énigmatique maître de l'heure : Robespierre.

Entre ces deux hommes qu'une série de votes identiques semblait avoir réunis, existait un sentiment d'inimitié instinctive. Aux premières séances de la Convention nationale, en 1792, Cambon avait, avec les Girondins, accusé Robespierre d'aspirer à la dictature et, chaque fois qu'il s'était agi de questions religieuses, le désaccord s'était accentué, sans que ces divergences aient empêché Cambon de soutenir un régime de terreur favorable à ses desseins. De son côté, Robespierre, encore qu'il fût hostile aux « inquisitions cruelles » (2), avait laissé, de toutes les commissions parlementaires, seul le comité des Finances indépendant du comité de Salut public. En se « mêlant à cette partie », réservée jusque-là à Cambon sans conteste, Robespierre avivait inconsidérément contre lui, à la veille de luttes décisives, l'animosité d'un bien redoutable adversaire.

RAOUL ARNAUD.

(1) Rapport de Barère, 24 prairial an II (12 juin 1794).
(2) Cf. séance du 21 avril 1793.

Bernard Quesnay

ou

la Hausse et la Baisse [1]

XVIII

En juin 1920, Françoise demanda à son mari avec une douce insistance de louer pour elle une villa à Deauville. Sa sœur. Mme de Thianges, devait y passer l'été ; elle l'avait à peine vue depuis la guerre ; l'air de la mer ferait du bien aux enfants ; elle-même avait besoin d'un changement d'air. Antoine se défendit longtemps. Il ne pourrait aller à Deauville que le dimanche ; il avait horreur de cette vie mondaine ; jamais un Quesnay n'avait ainsi transporté sa maison loin de l'ombre sacrée des cheminées ; M. Achille allait trouver ce projet scandaleux. Mais la crainte la plus forte d'Antoine était que Françoise ne prît. dans un monde différent, le dégoût de la vie de Pont-de-l'Eure.

— Mais pourquoi? répétait-il désolé. Les enfants sont très bien à la campagne ; ils ont des mines admirables.

— Disons, si tu veux, que j'en ai envie... Cela ne suffit pas?

Comme il était faible, il finit par céder, mais si tard et si maladroitement qu'elle n'eut même pas le sentiment qu'il avait voulu lui faire plaisir. M. Achille haussa les épaules ; il avait pris le parti

(1) Voir *la Revue universelle* des 1er et 15 janvier 1926.

de considérer le cas de Françoise comme désespéré. Elle partit au début de juillet.

*
* *

L'usine vivait depuis la grève au régime de la semainc anglaise et Antoine avait promis d'être à Deauville tous les samedis à cinq heures, mais il avait une voiture neuve à laquelle il avait appliqué de si nombreux perfectionnements qu'elle ne marchait plus du tout. Le premier samedi, il arriva à sept heures, couvert de boue. Sur les pommiers entourés de barrières blanches, sur les géraniums roses, la pluie tombait, tenace et drue.

— Enfin, te voilà ! dit sa femme. Je commençais à être inquiète. Tu n'auras que le temps de t'habiller : nous dînons chez Hélène.

— Ah ! non, dit Antoine. Je suis fourbu. Je ne t'ai pas vue depuis huit jours. Je me promettais de jouer avec les enfants. Non ; téléphone-lui que nous n'irons pas.

— C'est impossible ; nous démolirions toute sa table. D'ailleurs tu verras (continua-t-elle avec beaucoup de gentillesse rassurante et sur le ton d'une mère qui console un enfant), il y a chez elle un petit groupe très amusant : Lambert-Leclerc et sa femme... lui, c'est le sous-secrétaire d'État au Ravitaillement, elle, c'est Sabine Leclerc qui était en pension avec moi. Ça m'amuse de revoir Sabine, elle est charmante, un peu rosse. Puis il y a Fabert, l'auteur dramatique, tu sais, celui qui a écrit *la Steppe*, aussi avec sa femme, et encore un jeune musicien, Jean-Philippe Montel, qui est prodigieux. Il fait des parodies au piano ; tu verras, c'est extrêmement drôle.

— Quelle horreur ! dit Antoine épouvanté.

Mais la bonne humeur de Françoise était inaltérable ; depuis le matin, elle s'était répété : « Il faut que je sois gentille avec Antoine... » Elle était heureuse, elle s'amusait, elle lui en était reconnaissante et souhaitait lui faire partager son plaisir.

— Je te montrerai, au Casino, de ravissantes petites Espagnoles, maquillées et peintes, et la belle Lady Diana Manners... Ce matin, à la Potinière, il y avait des robes exquises ; on admire beaucoup les miennes, tu sais, surtout la blanche et rouge. Je n'ai pas l'air trop Pont-de-l'Eure ; tu n'auras pas à rougir de moi.

Antoine l'écoutait, atterré. Ses craintes les plus secrètes étaient justifiées ; il avait prévu qu'elle prendrait goût à cette vie. C'était naturel, elle était si jolie, elle devait éprouver un plaisir enivrant à être remarquée au milieu de tant de femmes. Mais il eût souhaité, lui, s'ensevelir avec tant de beauté en quelque retraite cachée. Il se sentait indigne de la conserver s'il fallait soutenir, pour lui plaire,

comparaison avec des hommes brillants. Peut-être aurait-il mieux fait de lui dire ces choses naïvement, mais il était timide et sa timidité le chassait vers les garages, les ateliers. Voyant la partie perdue, il soupira et alla s'habiller.

— Pauvre Antoine ! dit Françoise avec un peu de remords. Je te promets que tu ne t'ennuieras pas.

*
* *

Bien que la villa des Thianges fût toute proche, il fallut prendre la voiture pour y aller. parce que Françoise portait des souliers d'argent. Antoine était sombre et muet. Il avait toujours l'impression que son beau-frère Thianges le traitait avec une condescendance un peu méprisante. Il se trompait : Maurice de Thianges avait un ton de voix protecteur et ne pouvait pas plus le changer que la forme de ses sourcils. Hélène était moins belle que Françoise, mais elle plaisait beaucoup par son esprit qui était naturel, doucement moqueur et sans méchanceté. Elle avait beaucoup d'amis dans les mondes les plus divers ; elle faisait collection d'hommes célèbres. Antoine trouva Lambert-Leclerc prétentieux, Fabert décevant ; le jeune musicien, Montel, que tout le monde appelait Jean-Philippe, lui déplut singulièrement parce qu'il semblait devenu (en si peu de temps) grand ami de Françoise.

A la table il se trouva entre Mme Lambert-Leclerc et Mme Brémont ; toutes deux l'effrayèrent. La femme du ministre était jeune, intelligente et acerbe ; l'autre était une grosse dame bienveillante mais désirait parler d'acteurs qu'il ne connaissait pas. Il ne desserra pas les dents et écouta. La rapidité de la conversation lui donnait une sorte de vertige. Ces gens semblaient avoir tout lu, tout vu et connaître toute la terre. A propos de chaque nom nouveau que les hasards d'une phrase introduisaient dans le jeu, l'un d'eux avait une anecdote à raconter. Dès qu'une voix d'homme se taisait, la petite voix claire d'Hélène de Thianges partait comme une sorte de navette qui, traversant la table, portait le fil de la conversation à celui qui devait la relancer. Lambert-Leclerc parla des dettes étrangères et raconta d'amusantes histoires sur la Conférence de la Paix. Puis, sans qu'Antoine eût pu apercevoir « comment c'était fait », Jean-Philippe se trouva en scène, avec des paradoxes sur la musique nègre. Sur quoi Thianges enchaîna avec la sculpture nègre.

— Personne, dit-il, n'a, plus que les nègres, le sens des trois dimensions.

— Mon Dieu ! se dit Antoine. Et pourquoi?

Mais, pendant la seconde où son attention s'était éloignée, la chasse avait changé de direction. On parlait maintenant du mode d'inspiration des artistes.

— Le sujet de *la Steppe?* disait Fabert, c'est une anecdote que j'ai entendue à seize ans et que j'ai nourrie lentement de tout ce que je rencontrais. En règle générale, on ne fait rien de bon avec un thème qui n'a pas eu, dans l'esprit, son temps de gestation normal. Un romancier se sert de son enfance, de sa jeunesse, rarement de son âge mûr. Le roman de la vieillesse n'a jamais été écrit « de l'intérieur »... Il n'a pas le temps de mûrir.

— Et les musiciens? dit Hélène, lançant la navette à Jean-Philippe.

— Oh! c'est tout différent. Un thème vous est fourni par le hasard, par la nature. Tenez, continua-t-il en se tournant vers Françoise, cet air de mon opérette que je vous jouais hier soir et que vous aimiez, je l'ai trouvé un jour sur le boulevard, en passant devant le Napolitain. Deux soucoupes sont tombées et ont oscillé sur le marbre; cela a fait tu-lu, tu-lu, tu-lu... Je tenais mon thème. C'est très étrange.

— Mais vous souvenez-vous, dit Françoise, Wagner raconte que le motif du cor de Tristan lui a été fourni, un soir à Venise, par un cri de gondolier?

Et elle sourit à Antoine, comme pour s'excuser.

— Elle aussi! pensa-t-il.

Elle était toute différente de la Françoise de Pont-de-l'Eure ou de Fleuré. Elle semblait s'épanouir, comme une fleur qui trouve un milieu favorable. Antoine aurait voulu s'en réjouir, mais il était exaspéré par son propre silence. Ce n'était pourtant pas qu'il manquât de culture; il avait beaucoup lu, plus peut-être qu'aucun des hommes présents, mais il avait l'habitude de penser lentement, dans la solitude. Et, maintenant qu'il y réfléchissait, sur cette question de l'inspiration, lui aussi savait quelques histoires. Ainsi, l'*Éducation sentimentale*, Flaubert en avait eu l'idée, un jour, pendant un enterrement... Cependant la conversation cheminait : cathédrales romanes, poètes anglais, vases chinois. Quand Antoine écouta de nouveau, ayant poli son anecdote, il était trop tard : on parlait de l'amour.

— Je crois que nous retournons, dit Brémont, à des mœurs beaucoup plus simples, beaucoup plus proches de celles des Anciens. Sur les plages, les hommes et les femmes reprennent l'habitude de vivre nus; cela rend le désir moins vif et moins dangereux. Il faut penser que cet extraordinaire mélange de pudeur et de tenta-

tion, d'instinct et de sentiment, que nous appelons l'amour romanesque, est une combinaison toute récente, elle a huit cents ans d'existence, elle disparaîtra peut-être très vite.

— Ce sera dommage, dit Hélène.

— Mais non, dit Jean-Philippe, on ne s'en apercevra même pas. Nos descendants trouveront aussi naturel de séparer le désir de l'amour que nous-mêmes de les réunir.

— C'est pourtant bien agréable, dit Françoise.

Fabert se pencha et murmura à voix basse quelques mots à Hélène de Thianges qui éclata de rire.

— Vous me faites rougir, dit-elle.

Jean-Philippe parlait avec Françoise. Antoine parut si visiblement furieux que sa belle-sœur lui jeta un regard de reproche et essaya en vain de le faire parler. Son silence et sa maussaderie gênaient toute la table. Françoise le sentit et en eut honte.

— Vraiment, pensa-t-elle, Antoine est impossible ! il ne fait pas le plus petit effort pour m'être agréable. J'ai été bien heureuse depuis cinq jours, loin de Pont-de-l'Eure et de lui.

Dès qu'on se leva de table, elle alla s'asseoir avec Jean-Philippe devant le piano. Antoine vint s'y accouder sans leur parler. Françoise se leva. Fabert, qui avait vu la scène, vint à son secours et l'entraîna vers un divan.

— Il faut que je vous pose une question, dit-il. Je serais curieux de savoir s'il y a une héroïne de roman avec laquelle vous vous sentez des traits communs, des affinités?

— Certainement, dit Françoise avec passion : Anna Karénine.

— C'est ce que je pensais, dit Fabert avec une sorte de pitié.

Il parla avec elle pendant quelque temps. Dès qu'il fut parti, Antoine prit sa place.

— Qu'est-ce qu'il t'a dit?

Elle le regarda avec colère :

— Il m'a dit sur moi-même des choses qui m'ont étonnée et effrayée.

— Allons-nous-en ! Viens ! dit Antoine brusquement.

— Comment? Mais on sort de table et nous devons tous aller voir la pièce de Brémont au Casino.

— Je ne suis pas bien ; je ne peux pas rester. Entends-tu, Françoise? Je ne *peux* pas.

Elle le vit si agité qu'elle craignit une scène publique et céda. Leur départ laissa les Thianges et leurs hôtes étonnés et attristés.

Un peu plus tard, Jean-Philippe parla d'eux à Hélène de Thianges :

— Comme le mari de votre sœur lui ressemble peu !

— Oui, n'est-ce pas? Ce soir il était insupportable. Nous n'avons jamais compris pourquoi elle a voulu l'épouser. Il y avait des difficultés de famille, mais elle en était folle. C'est vrai qu'il est plutôt bien physiquement et qu'en ce temps-là il était officier et aussi, justement parce que nos familles étaient brouillées, Françoise trouvait ce mariage romanesque.

— Les verrons-nous demain? dit Jean-Philippe.

— Vous, laissez-la tranquille, dit Hélène en riant.

XIX

Antoine resta longtemps dans le petit salon de la villa, sans oser rejoindre Françoise dans leur chambre. Il y avait, dans un coin, une petite bibliothèque où il trouva *les Origines de la France contemporaine.* Il lut plusieurs chapitres ou, du moins, en tourna les pages pour essayer de se calmer.

— « Ces escaliers de Versailles si larges que quatre-vingts dames en robes à panier... » Ce n'est pas possible, pensait-il, je ne puis la laisser seule ici : Dieu sait qui les Thianges vont encore recevoir pendant l'été ! Ce milieu parisien est d'une liberté dangereuse, oui, dangereuse. Françoise est honnête, elle le comprendra... Comprendra t-elle? Elle est déjà si transformée. Ah ! pourquoi n'ai-je pas eu la volonté nécessaire pour l'empêcher de venir ici?

Enfin, vers minuit, il se décida à monter et à lui parler.

— Peut-être dort-elle?

Il le souhaitait, mais elle ne dormait pas. Elle était couchée mais avait gardé la lumière allumée et attendait sans même lire. Son visage avait une expression très grave ; elle avait pleuré.

— Tu n'es pas fatiguée? dit-il, je peux te parler?

Elle le regarda, les yeux fixes, sans répondre. Il continua :

— J'ai réfléchi. Je crois que tu seras de mon avis. Il n'est pas convenable que tu restes seule à Deauville. Ta sœur va recevoir un tas de gens, des célibataires, des artistes. Elle a son mari, c'est très bien, mais toi... Sans le vouloir, tu serais compromise... Je souffrirais trop... Nous trouverons facilement à sous-louer la villa pour le mois d'août.

— Es-tu fou? dit-elle froidement.

— Mais pourquoi?

— Tu crois que je vais rentrer à Pont-de-l'Eure en août, me priver d'un monde qui m'amuse... oui, qui m'amuse... simplement parce que tu n'y es pas brillant et parce que tu es jaloux? Jamais, tu

entends, jamais !... Moi, je vais te faire une autre proposition, Antoine, j'ai réfléchi aussi depuis deux heures? J'en ai assez de passer ma jeunesse enterrée dans une campagne, liée à un homme pour qui je compte moins que ses cheminées et ses métiers ! J'ai encore quelques années de jeunesse. Je veux vivre. Donne-moi ma liberté ; j'élèverai mes enfants ; toi, tu t'occuperas de ton drap, de ta laine, puisque rien d'autre au monde n'existe pour toi.

La discussion devint d'une grande violence. Françoise fit de Quesnay un portrait terrible, injuste et vrai. Un flot de griefs mesquins semblait jaillir, avec une force irrésistible, de ces deux cœurs tourmentés.

— Qu'est-ce que je dis? pensait Antoine. Qu'est-ce que je dis? D'où sommes-nous partis?

Mais il ne pouvait contenir les mots. Enfin la vérité apparut clairement à tous deux : ils se haïssaient, ils n'avaient plus rien de commun. Ils se turent.

Antoine passa douloureusement la main sur son front et dit : « J'ai trop mal à la tête ; je vais faire quelques pas dehors ; j'ai besoin d'air. »

Il sortit ; la pluie avait cessé. Un immense ciel étoilé couvrait les villas endormies. Sans doute était-il très tard. Au Normandy, quelques lumières encore dessinaient des persiennes closes ; seul le Casino brillait, navire au large. Antoine lui tourna le dos et alla vers la mer. Elle montait avec un clapotis lent et doux. La plage était déserte. Il se coucha sur le sable. Dans le lointain, vers le Havre, un phare tournait. Il compta les secondes : « Un, deux, trois, quatre, cinq — lumière — ...Un, deux, trois, quatre, cinq — lumière — ». Ce rythme l'apaisa un peu ; puis, s'étendant en arrière, il eut l'impression de plonger au milieu des étoiles. Il les nomma : « La Petite Ourse ; la Polaire... Cette forme de chaise, j'ai oublié son nom... les Pléiades clignotent. Que c'est beau ! » Le silence lui faisait du bien et aussi l'immensité du ciel, de la mer, leur indifférence. C'était comme s'il avait eu devant lui un compagnon géant, tendre et muet.

— Mais voyons, se dit-il, qu'est-il arrivé? Quel est le point de départ? Tout cela est puéril. C'est comme un rêve absurde. J'aime Françoise tendrement.

Il pensa à ses petites manies, à son amour des fleurs, des étoffes anciennes, à certaines expressions délicieuses qu'elle avait en regardant les enfants. « Tout, pensa-t-il, j'aime tout en elle, même son côté Pascal Bouchet, comme dirait Bernard. Surtout cela peut-être. Je lui suis reconnaissant d'être différente de moi... Mais alors, ce

soir?... Quand je suis arrivé, à sept heures, elle était comme d'habitude... C'est ensuite... pendant ce dîner.

Il ferma les yeux et chercha à se souvenir. Le bruit de la vague qui s'étalait fut comme une caresse.

— Non, tout cela est plus ancien ; elle se détache de moi depuis deux ans, par ma faute. Quand je l'ai épousée, elle m'admirait ; je représentais pour elle une force, d'abord à cause de mes histoires de soldat, surtout parce que je bravais ma famille pour l'épouser... Voilà... Je lui ai fait espérer un amour très grand, héroïque. Et je n'ai pas tenu le coup, à cause des Quesnay. Dès que je suis dans ce milieu de l'usine, je suis dominé, impuissant. Devant grand-père, je n'ai aucun courage, même devant Bernard quand il me parle d'une certaine façon. Certaines femmes ont besoin d'un don immense ; Françoise a trouvé en moi de la petitesse... Je l'ai senti et je n'ai pas osé en parler et je me suis réfugié dans cette vie de lecture, de mécanique... Et pourtant j'aurais été prêt à mourir pour elle... Oui, certainement... Il faut...

Il se leva et se mit à marcher rapidement sur le sable, vers la ville.

— Tout cela va changer... Mais comment ai-je pu croire que l'usine, que M. Achille, sont des choses plus importantes que le ciel, la mer et surtout qu'elle?... C'est vrai que j'étais fou.

En arrivant près de la maison, il se mit à courir. Une fenêtre éclairée était ouverte ; en approchant, il vit Françoise penchée. « C'est toi? » dit-elle. Elle avait eu peur. En le voyant partir dans la nuit, après cette scène, elle avait pensé à des choses absurdes, au suicide possible, à la mort, et elle aussi avait trouvé là un compagnon géant et doux, replaçant toutes choses à leur vraie distance. Avait-elle eu parfaitement raison? N'avait-elle pas un peu de coquetterie à se reprocher? Avec ce Jean-Philippe, pendant la semaine qui avait précédé l'arrivée d'Antoine, elle avait été beaucoup trop intime. Elle savait très bien que, s'il restait encore quelques jours, il deviendrait entreprenant. Déjà l'autre jour, au piano, ses mains... Pendant ce temps Antoine travaillait à Pont-de-l'Eure, et travaillait pour elle, pour les enfants. Au fond elle l'aimait bien. Il lui avait enseigné tout ce qu'elle savait de vraiment solide et sérieux. Il était très bon, très simple ; si elle avait pu l'arracher à l'influence de son grand-père, il aurait été parfait. Pauvre Antoine ! Comme elle avait dû le faire souffrir.

Elle se recoucha ; quand il entra, il vint s'agenouiller près du lit sans rien dire et prit la main de Françoise qu'il embrassa avec une sorte de ferveur. Alors elle se souleva un peu et, de sa main gauche,

lui caressa les cheveux, doucement. Il vit qu'il était pardonné.

— Tu me diras ce que tu désires. Nous vivrons comme tu voudras.

— Mais non, dit-elle, je ne veux rien. Si cela peut te faire plaisir, je quitte Deauville demain.

— Quelle idée ! Au contraire, reste tout l'été ; je viendrai plus souvent. Grand-père criera... Tant pis !

Elle sourit.

— J'aime te voir ainsi ; je ne te demande qu'une chose : essaie d'être plus à moi qu'à eux.

— J'essaierai, dit Antoine, et il l'embrassa. Sous la soie rose de la chemise, elle était tiède et abandonnée.

*
* *

Ils se réveillèrent à l'aube, car ils avaient laissé la fenêtre ouverte. Il faisait beau. A l'horizon, le ciel et la mer se confondaient dans une brume argentée. M. Achille avait annoncé qu'il viendrait passer le dimanche. Les plaisirs de l'indignation l'attiraient en ces lieux de scandale. Antoine dit à Françoise : « Si cela t'ennuie, je m'occuperai de lui. Tu pourras rester avec ta sœur. » Elle protesta : « Mais pas du tout ! Au contraire, ce sera très amusant de voir M. Achille à la Potinière ! »

Il arriva vers onze heures, conduit par Bernard. La mer était d'un gris d'ardoise et de pigeon, le ciel traversé d'un vol de nuages roses ; les robes jaunes, corail, ponceau, piquaient de leurs teintes vives le sable beige. M. Achille refusa de s'asseoir. Une voix derrière lui, cria joyeusement : « Monsieur Quesnay, votre serviteur ! »

Se retournant, il vit un homme jeune, aux cheveux rejetés en arrière d'un mouvement gracieux, et dont la chemise ouverte fort bas laissait voir la poitrine lisse. L'idée que cette apparition androgyne pût prétendre le connaître le remplit d'une fureur violente. Il lança à la créature un regard noir et surpris. Mais l'être décolleté ne s'émut pas, car c'était M. Jean Vanekem.

Il avait loué à Deauville une villa fleurie de géraniums qui abritait tout un harem de dactylographes. De là, il envoyait sur les marchés du monde des ordres d'achats triomphants.

Comme il s'était nommé, M. Achille offrit à regret un doigt à sa main tendue et grogna un bonjour hostile.

— Eh bien, monsieur Quesnay, dit l'athlète, familier, croyez-vous que ça monte? Le peigné à cent francs !

— Ne comptez pas trop là-dessus, grogna M. Achille. La mère

des moutons n'est pas morte. Tout cela craquera plus tôt que vous ne pensez.

— Vous n'êtes pas sérieux ! dit l'autre avec regret. J'irai vous voir un de ces jours, à Pont-de-l'Eure... J'ai une affaire superbe à vous proposer... Les papeteries de Ko-Ko-Nou, une usine au milieu de l'Afrique, main-d'œuvre pour rien et des forêts de matières premières... A bientôt, et bon souvenir à mon cousin Lecourbe.

Entre deux belles filles complémentaires, blonde au sweater violet, brune au sweater paille, M. Vanekem s'éloigna sur les planches, d'un pas élastique.

— Qui est-ce? demanda Françoise étonnée.

— Ça? dit M. Achille avec mépris. C'est mon plus gros compte débiteur qui s'en va la poitrine à l'air.

Debout, son veston d'alpaga noir luisant au soleil, il regardait d'un air sarcastique les joueurs de tennis vêtus de flanelle blanche, les baigneuses en maillot dont les seins pointaient sous l'étoffe tendue et le grouillement brillant de cette foule inutile. Françoise pensa qu'il avait l'air d'un vieux magicien que tous ces fous auraient oublié d'inviter et qui, d'un geste, allait les changer en crapauds.

XX

Antoine prit l'habitude de ne rentrer que le lundi à Pont-de-l'Eure. Il lui semblait que la vie de l'usine était devenue tout d'un coup comme lointaine et monotone. Il était comme un homme qui a eu longtemps devant les yeux des lorgnettes grossissantes et qui, les abaissant soudain, voit les objets s'éloigner de lui et reprendre leur vraie grandeur. « Comment, se disait-il, ce n'est que cela? » Déjà il pensait au dimanche suivant. Il retrouvait une impression de sa jeunesse, du temps où, soldat, la semaine se passait à attendre une permission. Alors le dimanche seul comptait ; ainsi maintenant, le courrier, les tournées dans les ateliers, les achats de laine devenaient des exercices obligatoires, fastidieux et vains comme l'escrime à la baïonnette, et la vie véritable était tout entière dans les quelques heures précieuses où il retrouvait Françoise.

Vers la fin de juillet, comme il sortait de l'usine avec Bernard, un courtier en laine cria de loin : « Messieurs Quesnay, on a baissé à Londres. » Ainsi, six ans auparavant, un ami, ouvrant *le Temps*, leur avait dit avec indifférence : « Tiens ! on a assassiné l'archiduc héritier d'Autriche. »

A ce moment, la folie d'acheter était à son plus haut et les spécu-

lateurs, ardents à leur jeu, ne voyaient pas les montagnes de laine accumulées au delà des océans dans les haciendas argentines, dans les fermes australiennes, prêtes à s'écrouler sur l'Europe.

La baisse de Londres était légère, ondulation à peine visible de la courbe montante des prix, mais elle tombait dans un marché si chargé de stocks qu'elle entraîna tous les courages, comme une goutte suffit à précipiter une solution sursaturée. Les négociants, qui avaient trop acheté, au premier choc s'affolèrent et demandèrent à supprimer leurs ordres. M. Lecourbe les accueillit fièrement : « Il en restera encore trop. »

Mais la contagion était rapide, l'épidémie redoutable. Les journaux annonçaient le retour prochain aux prix d'avant-guerre. Une conspiration d'économie unissait les consommateurs contre l'avidité des producteurs. Porter un veston élimé, faire retourner un pardessus usé devenait un signe de vertu. Par snobisme, les parvenus cessaient soudain de dépenser. L'amie de Vanekem, Liliane Fontaine, écrivit à Bernard Quesnay : « Pourriez-vous m'envoyer de la gabardine beige? Je veux me faire une petite robe. » De tous côtés les stocks sortaient comme des rats devant l'inondation. Vinrent les ventes d'Anvers. Là, les prix descendirent la pente à toute allure.

Comme un train qui vient s'arrêter sur un obstacle (et la première voiture brisée devient elle-même un danger pour la seconde, sur laquelle s'abîme la troisième), ainsi contre l'entêtement solide des consommateurs vint se briser l'élan des boutiquiers, contre les magasins remplis se heurta en vain la force des usines et les usines, freinant brusquement, reçurent le choc impuissant des pays producteurs de laine.

Le passage de la prospérité à la misère, comme toutes les grandes catastrophes tragiques, se fit dans la manière théâtrale et brusque qui est celle du destin. Au début d'un mois, une industrie trop heureuse, trop riche, refusait avec dédain des ordres inutiles ; à la fin du même mois, cette industrie se voyait acculée au chômage proche. Comme au lendemain d'une défaite, un général atterré contemple sa ligne défoncée, examine l'un après l'autre les points sur lesquels il croyait pouvoir compter et comprend soudain que toute cette force apparente n'était que faiblesse, chacun des fortins n'ayant de valeur que par l'appui de tous les autres, ainsi les deux frères Quesnay, feuilletant leurs livres d'ordres pilonnés à coups de crayon bleu, trouvaient partout les signes trop certains du désastre.

— C'est grave, disait Antoine à Françoise, si cela continue, nous serons ruinés.

Elle accepta la nouvelle très gaiement.

— Ça m'est égal, dit-elle, je travaillerai. Je ferai des robes. des chapeaux. Cela m'amusera.

Dans la Cité du Drap, ses clients désolés montraient à Bernard les piles d'étoffes formidables.

— Vous donner du travail pour vos métiers?... Mon pauvre ami! Mais voyez vous-même : ma cave, mon grenier sont pleins de drap... Et j'en ai trois mille pièces à recevoir... J'ai du tissu pour deux ans!

— Ces piles! cria le jeune Saint-Clair, que les Quesnay aimaient pour son langage rude et ferme... Ces piles! Ça me fiche le cafard!.. Si un croquant vient un matin acheter trois mètres de drap bleu, il les renvoie le soir, sous prétexte qu'il les avait crus jaunes... Et ces sacrées piles sont toujours là!

M. Roch, hautain, reçut assez mal l'ambassadeur de Pont-de-l'Eure :

— Vous voulez rire, mon jeune ami? J'ai moi-même vingt millions de stocks. Pourquoi voulez-vous que j'achète?

— Monsieur Roch, ce n'est pas une affaire que je vous propose. c'est un service que je vous demande. J'ai mille ouvriers, il faut qu'ils puissent manger... Vous avez été le meilleur ami de mon père...

— Sans doute, mon ami, sans doute... Mais votre père n'a rien à voir là dedans... Il ne s'agit pas de questions sentimentales. Il s'agit de savoir si je pourrai, oui ou non, payer mes créanciers. Les affaires ne se font pas à coups de souvenirs de famille.

A M. Cavé l'aîné, Bernard proposa de fabriquer les tissus lourds et gommés que souhaitaient, pour leurs burnous, les Arabes de l'Algérie.

— Trop tard, monsieur Quesnay, l'Algérie n'achète plus... La récolte est très mauvaise là-bas; les Arabes souffrent de la disette du blé... C'est votre faute.. Si vous aviez voulu travailler l'article au moment où je vous l'ai dit, vous auriez pu vous faire une place, mais chez vous on n'a jamais su que se regarder le nombril...

Pendant deux longs jours, Bernard explora Paris, étonné de sa propre ardeur à poursuivre des acheteurs qui se dérobaient enfin. Comme il arrive aux amants, la difficulté du métier commençait à lui en donner le goût.

XXI

Il avait rendez-vous à cinq heures avec Simone, dans un atelier qu'il avait loué et où elle le recevait souvent. A midi, on lui téléphona de Pont-de-l'Eure que M. Roch voulait le revoir et l'attendait à cinq heures précises

— Ah ! non, pensa-t-il. Roch m'embête. Je l'ai vu ce matin. Que peut-il vouloir? Je n'irai pas... ou j'irai demain.... Mais demain on m'attend à l'usine et j'ai promis à M. Cantaert de recevoir cet ingénieur des chaudières avec lui. Pourtant, Roch, c'est bien sérieux... (Que tu m'ennuies, se dit-il à lui-même, tu troubles tous mes plaisirs...) Peut-être Simone serait-elle libre plus tôt. Cela arrangerait tout.

Il sonna à trois heures et demie à la porte de l'atelier. Elle ouvrit, dit : « Mais comme c'est gentil d'être venu de si bonne heure ! » et fut tout de suite très gaie, très animée. Sur un chevalet était une silhouette de femme blonde, en robe noire, avec une ceinture étroite rayée de rouge et de bleu vif.

— Quelle jolie robe ! dit Bernard.

— Je suis contente que tu dises cela ; c'est en effet la robe que j'ai voulu peindre. En ce moment, je suis folle d'étoffes, de chapeaux. Il me semble qu'il y a là toute une poésie qui n'a pas été exprimée. Je me suis même amusée à peindre des étalages du boulevard, regarde...

— Oui, c'est excellent, dit Bernard sincèrement, mais tu n'as pas peur que ça fasse gravure de modes?

— Mon petit, toutes proportions gardées, c'est comme si tu avais demandé à Monet : « Vous n'avez pas peur que la cathédrale de Chartres fasse carte postale? » Il ne faut jamais avoir peur de la banalité d'un sujet s'il vous émeut réellement. Crois-tu qu'avant Berthe Morisot et Monet on aurait osé peindre les objets ménagers, les bancs des jardins, les locomotives? Aux premiers Utrillo qu'on voit, on se dit : « Quelle étrange idée, tout ça n'est pas beau. » Et puis, tout à coup, dans la banlieue de Paris, on se prend à aimer une école, un hôpital, un café, et on remarque : « Tiens ! Un Utrillo... » Toi qui es Normand, tu n'as pas vu au musée de Rouen cette ravissante toile de Blanche qui représente un magasin de Londres?

— Ce qui me plaît dans ton talent, dit Bernard, c'est que tu peins très honnêtement. Je ne connais pas les termes techniques, mais je veux dire que ce n'est pas heurté, pas volontairement brutal. Dans la nature, les transitions me paraissent toujours douces et il me semble que beaucoup de peintres, quelquefois des plus grands, se refusent à le voir, pour être plus vigoureux. Tu comprends ce que je veux dire?

— Très bien. Je suis comme toi, je suis très sensible au côté « lisse » des choses... Seulement il faut faire attention, il y a deux sortes de lisses, il y a celui de Vermeer ou des grands Italiens, qui recouvre un relief exprimé et qui est authentique, et puis il y a celui de Bouguereau ou de Cabanel, qui est lisse parce qu'il est plat...

Moi, je fais de mon mieux... Tiens, je suis assez contente des épaules de cette femme...

Bernard, qui était derrière elle, posa doucement ses lèvres sur sa nuque et fit glisser sa robe, découvrant ses épaules rayées d'un ruban parme.

— Ma chérie, dit-il, comme tu me plais...

Une demi-heure plus tard, il souleva doucement la tête de Simone qui reposait sur son épaule, leva son poignet au-dessus du corps de sa maîtresse et le tourna légèrement. Elle ouvrit les yeux.

— Tu regardes l'heure? Déjà?

— Oui, dit Bernard un peu honteux, je n'avais pas osé te le dire, il faut que je parte plus tôt.

— Je le savais depuis longtemps... Vous étiez arrivé à trois heures et demie... Alors? A quoi me sacrifiez-vous?

Il expliqua, très exactement.

— Et vous n'auriez pas pu remettre ce Roch à demain? C'est moi qui dois m'effacer toujours? Ah! que vous pouvez être odieux quelquefois. Faites attention, mon petit Bernard, ça cassera un jour. Je ne vous préviendrai pas, vous recevrez une lettre et ce sera fini.

— Cela prouvera que vous ne m'aimez pas.

— Mais non, je ne vous aime pas. Ce n'est qu'une comédie bien jouée. Je me passerai très bien de vous. Pourquoi est-ce que je vous aimerais? Vous n'êtes ni gentil, ni amusant, ni attentif. Je connais cent hommes plus séduisants que vous. Si je ne vous avais pas rencontré pendant la guerre, à un moment où j'avais besoin d'être aimée et où, d'ailleurs, vous étiez tout différent, je ne vous aurais pas remarqué.

Bernard la regarda, un peu inquiet; les Quesnay comprenaient mal l'ironie. Elle s'amusa un instant de son air surpris, puis vint se blottir entre ses bras.

— Mais si, je t'aime.

M. Roch attendit en vain ce soir-là. Mais en reprenant, à la gare Saint-Lazare, le train de Pont-de-l'Eure, Bernard se sentit très mécontent de lui-même. « Cela ne m'arrivera plus, » pensait-il.

XXII

— Oui, dit M. Achille, trop d'imbéciles se sont enrichis : il faut un nettoyage. Dans un pays, il y a place pour peu de fortunes. Avant la guerre, l'industrie était un métier difficile. Avec beaucoup de tra-

vail, on tirait péniblement cinq à six pour cent de son argent ; les paresseux se ruinaient. C'était très bien.

Avec son gendre et ses petits-fils, il examinait les moyens qui permettraient de tourner. Un par un, les ordres restant en carnet étaient passés au contrôle d'un jugement sévère.

— Boisselot? Il faut annuler. Il ne peut pas s'en tirer. Il a dix-huit millions de stocks sur lesquels il en perdra dix. Aucune fortune d'avant-guerre. Fichu !... Dommage, un brave homme... Bemma, de Castres? Oui... il y laissera des plumes, mais il en sortira... Ses dommages de guerre lui feront un matelas... Société anonyme des tissus? Boîte administrative... Un directeur... Aucune confiance... Annulez... Cernay? Il perd beaucoup, mais il sait travailler ; il faut mettre les pieds dans le plat et lui demander où il en est...

L'incohérence de ces métaphores amusait l'angoisse de Bernard. M. Lecourbe les prodiguait : « La queue mange la tête. — Il faut changer notre fusil d'épaule. — Nous mangerons ce que nous avons, mais nous retomberons sur nos pieds. »

— Ma conclusion? interrompit Bernard. Nous avons du travail pour combien de temps?

— Pour un mois.

— Alors, il faut en trouver ou arrêter, dit M. Achille.

— Arrêter !... Et les ouvriers?... Un chômage à l'entrée de l'hiver?

M. Achille feuilleta en silence le livre d'ordres, puis reprit :

— On peut travailler au prix coûtant... Oui... On peut aider les ouvriers par des secours de chômage... Oui... Mais on ne peut pas accumuler des stocks... Se ruiner, ça ne sert à rien, ni à personne... Si vous voulez garder le personnel, trouvez des débouchés. Vous êtes jeunes.

Un mouvement rapide de la vieille main osseuse et poilue congédia le conseil. Bernard sortit le premier. Dans la cœur de l'usine où déjà les caisses de fil, les tonneaux d'huile étaient plus clairsemés, il rencontra sa belle-sœur.

— Bonjour, Bernard... Je cherche Antoine, j'ai besoin de flanelle pour mes gosses de la pouponnière.

— Antoine? Je viens de le quitter : il doit être encore au courrier.

— Avec votre grand-père? Non, merci ! Je n'y vais pas.

— Vous avez peur de M. Achille, Françoise?

— Peur? Non... Mais quand il me voit dans l'usine, il a toujours l'air de me considérer comme la tentatrice qui va vous arracher tous les deux au paradis des Quesnay... Cet homme n'a pas d'âme, Bernard.

— Il est tout de même bien fort, Françoise... Sans lui, où serions-nous aujourd'hui?

— Mon pauvre Antoine est d'une humeur affreuse... C'est vrai, que vos affaires vont si mal?

— Écoutez les métiers... M. Achille prétend, quand il entre dans une usine, connaître aussitôt sa situation par ce rythme. Quand l'ouvrage est pressé, l'ouvrier ne l'est pas. L'argent est facile à gagner, les places faciles à trouver. On s'arrête pour parler avec un voisin, pour manger un morceau. Un bout de salle cesse de battre, un autre repart... comme dans ces symphonies modernes où les cris des instruments surgissent par spasmes inattendus... Mais quand la vente est dure, le chômage probable, quand le patron, affolé d'accumuler un stock ruineux, souhaite produire le moins possible, alors l'ouvrier travaille à plein rendement... Écoutez : nos métiers battent avec un ronronnement de ruche prospère. Nous sommes bien malades.

— Alors, Bernard? Ces pauvres gens vont bientôt chômer?

— Je le crains. Et pourtant j'ai fait une belle collection. Venez la voir.

Par des escaliers, des passerelles, il l'entraîna vers son bureau. Sur un long comptoir de bois, il étala des liasses innombrables. Il y avait là des twedds sauvages, piqués de flocons rouges, verts, bleus ; des saxonnés de laine douce aux nuances délicates que des fils de soies vives, orangés, parme, rouges, piquaient d'une rayure à la fois présente et invisible.

— C'est très joli, Bernard ; j'aimerais beaucoup un tailleur de ce gris-argent... Vous en êtes fier?

— Eh bien, franchement, oui. En somme, Françoise, une belle étoffe est belle comme une belle tapisserie, et même comme un beau poème. C'est toujours une question de choix, d'ordre, de mesure. Et puis, avoir fait quelque chose soi-même, c'est le bonheur, vous ne trouvez pas?

— Peut-être, dit Françoise avec tristesse, j'essaie de le croire. Vous voyez ; je m'occupe de cette pouponnière ; j'ai repris les œuvres de votre grand'mère ; je fais ce que je peux.

— Je le vois et ça me fait grand plaisir, dit Bernard. Je ne vous l'avais jamais dit, mais je trouvais qu'il y avait dans votre vie un côté esthète qui n'était pas tout à fait authentique... C'est vrai, avoir les plus jolis rideaux, la plus jolie vaisselle, c'est amusant pendant qu'on le crée, mais ensuite c'est un bonheur bien négatif. Ce qu'il faut, c'est oublier sa propre existence. Souvent j'arrive ici, à huit heures du matin, et quand la sirène annonce midi, j'ai l'impression d'avoir travaillé cinq minutes. Alors, la vie passe.

— Elle passe peut-être sans qu'on l'ait bien goûtée.

Il ouvrit légèrement les bras et fit une moue de dédain :

— Croyez-vous? Qu'y a-t-il à goûter? *Tale told by an idiot.* Non, il ne faut pas penser.

— Monsieur Bernard, vint dire un employé, M. Jean Vanekem vous demande au magasin.

— Je vous demande pardon, Françoise, dit-il.

XXIII

> Dans un pays où tout le monde cherche à paraître, beaucoup de gens croient qu'il vaut mieux être banqueroutier que n'être rien.
>
> CHAMFORT.

M. Jean Vanekem, un peu agacé d'avoir failli attendre, arpentait le magasin d'un pas nonchalant. Il était vêtu d'un pardessus clair, serré sous les seins comme les robes des femmes du premier Empire, coiffé d'un feutre d'un gris délicat, chaussé de bottines à tiges de daim pâle. Son visage de jeune premier pour film américain s'orna d'un sourire condescendant à l'arrivée de Bernard Quesnay.

— Bonjour, mon cher! J'avais demandé à voir mon cousin Lecourbe, mais vos employés m'ont dit qu'il était absent et je me suis permis de vous déranger. D'ailleurs, ce que j'ai à dire vous intéresse autant que lui... Vous allez toujours bien? Avez-vous vu Liliane dans *l'Aventurière?* Elle y est charmante.

Bernard l'emmena vers le bureau qu'il inventoria d'un regard circulaire un peu méprisant : il se laissa tomber dans un fauteuil avec beaucoup de grâce.

— Mon cher, vous savez comme moi que la situation actuelle a mis en mauvaise posture les meilleures maisons. Bien que j'aie toujours très bien opéré, l'accumulation des stocks d'une part, la mévente d'autre part, me mettent dans l'impossibilité de tenir mes engagements avec autant de rigueur que je souhaiterais pouvoir le faire. Je sais très bien que dans les termes où nous sommes, vous et moi, ces choses n'ont aucune importance ; néanmoins, considérant que je vous dois une somme assez importante, j'ai cru, par un scrupule peut-être exagéré, devoir vous mettre au courant de l'état exact de mes affaires...

Bernard l'écoutait avec surprise et méfiance : « Où veut-il en venir? Vient-il avec cette assurance et cet air glorieux m'annoncer

qu'il dépose son bilan? En ce cas, cette superbe est bien déplacée... Il nous doit près d'un million. M. Achille va rire...

— Oui? dit-il tout haut. Je ne comprends pas très bien ce que vous voulez dire : votre situation?...

— C'est pourtant fort simple, mon cher. Ma situation n'a rien d'inquiétant et je suis fort au-dessus de mes affaires, à la condition d'inventorier mes marchandises et mes valeurs au cours d'achat. D'ailleurs, voici mon bilan...

Il sortit de sa poche un petit papier qu'il passa à Bernard.

— Vous voyez, dit-il, que la situation est tout à fait saine et que, pourvu qu'on me laisse le temps de liquider...

Bernard leva les yeux et regarda avec stupeur le joli visage gras et souriant de M. Vanekem :

— Votre situation est tout à fait saine? dit-il... Mais vous êtes en faillite virtuelle, monsieur.

M. Vanekem, indulgent, parut plus affligé que froissé d'un manque de tact aussi regrettable.

— En faillite!... dit-il. Mais vous vous croyez au temps de Balzac, mon cher. On ne fait plus faillite. Je serai peut-être obligé de demander la liquidation transactionnelle de mes affaires, mais je ne le crois pas. Il me semble que mes créanciers, parmi lesquels j'ai à la fois le plaisir et le regret de vous compter, auraient intérêt à accepter une répartition à l'amiable de 30 à 40 pour 100. N'est-ce pas votre avis?

— Il ne m'appartient pas de prendre une décision à ce sujet... Je vais exposer la situation à mon grand-père dès ce soir, et je vous informerai de...

M. Vanekem parut un peu impatienté.

— Soit, mais vous comprenez que j'ai besoin d'être fixé. S'il faut consulter toute la terre, il devient difficile de manœuvrer. Donc, je compte que vous m'écrirez ce soir...

— Que valent les actions de Ko-Ko-Nou? dit Bernard, nerveux. Elles représentent une part importante de votre actif et, de plus, nous sommes, grâce à vous, des actionnaires...

— Ko-Ko-Nou, dit M. Vanekem, est une excellente affaire, mais qui ne peut encore être en plein rendement. Le petit capital souscrit jusqu'à ce jour a surtout servi à rétribuer quelques concours financiers politiques et à effectuer quelques voyages d'études dans le Bas-Congo, pour fixer l'emplacement des usines. Celles-ci ne sont pas encore construites. Nous allons prochainement quintupler le capital dans ce but et les porteurs d'actions anciennes auront droit à quatre actions nouvelles au cours d'émission : c'est un cadeau...

Sur quoi, cher ami, je vais vous laisser à vos travaux. Je dois voir à Louviers M. Pascal Bouchet, que j'ai également le plaisir de compter parmi mes fournisseurs.

Il tendit sa main gantée de renne souple. Bernard l'accompagna jusqu'à la porte de l'usine. Un chauffeur en manteau de caoutchouc blanc ouvrit la portière d'un beau coupé surbaissé aux longues lignes raides.

— Une Cadillac des stocks... dit M. Vanekem avec modestie. Oui, c'est une bonne petite voiture.

En regardant s'éloigner le beau nuage de poussière dans lequel M. Vanekem enveloppait sa forme divine et les derniers jours de sa gloire dorée, Bernard pensa non sans gaîté à la fureur certaine de M. Achille quand lui serait annoncé le crépuscule du Dieu, et au sermon qu'aurait à subir M. Lecourbe, pour avoir entraîné la maison Quesnay dans cette galère.

Il savait l'ancêtre en tournée à la filature du bord de l'eau ; il le guetta.

— Ah ! te voilà... dit M. Achille. J'ai croisé sur la route la voiture de ce Vanekem ; il marche comme un fou. Est-il venu ici? Qu'est-ce qu'il veut encore?

— Il ne veut pas payer les six cent mille francs qu'il nous doit. Il m'a fait voir un bilan tout à fait joli... avec une inconscience charmante.

— Ah ! Ah ! dit M. Achille sur un ton de triomphe qui signifiait évidemment : « Ce que j'avais prévu n'est que trop arrivé... » Ha ! Ha ! Vanekem est fini? Eh bien, il doit près de deux millions à M. Pascal ! Je le tiens de lui-même. Ça va bien.

Et il partit à grands pas, en se frottant les mains, à la recherche de son gendre, maugréant pour le principe mais tout à fait consolé de sa propre perte par la joie de l'avoir annoncée et par celle, beaucoup plus élevée, de son ami et compère.

XXIV

Dans le train de Paris, M. Lecourbe et son neveu Bernard rencontrèrent M. Pascal Bouchet Le soleil matinal faisait briller les toits d'argent des fermes ; une brume rousse enveloppait les arbres d'une vapeur légère comme dans un paysage de Turner.

M. Lecourbe, déprimé, parla de « la situation ».

— C'est épouvantable. Les meilleures maisons sont en danger... Vous savez que Cavé a convoqué ses créanciers? Il demande cinq

ans pour payer ; il a trente millions de stocks. Une maison qui date de 1805 ! Un homme qui ne trouvait pas de faux cols assez hauts pour lui !... Et Roch et Lozeron, on en parle aussi. Mais de qui ne parle-t-on pas? Mon cousin Vanekem, un garçon qui, avant la guerre, n'avait pas le sou, qui a eu la chance de gagner une fortune, cet imbécile-là va la reperdre. Enfin, je dois me rendre cette justice que je l'ai toujours bien jugé... Que voulez-vous? Tout le monde a trop tiré sur la ficelle : elle a craqué. Jusqu'à un certain point et dans une certaine mesure, il fallait s'y attendre.

— Elle n'a pas craqué, dit M. Pascal. Cette Europe d'après guerre est plutôt comme une corde à violon que l'on a soulevée trop brusquement : elle vibre. Nous n'en sommes qu'à la première oscillation ; nous verrons pendant vingt ans des hauts, des bas, des hauts, des bas, d'amplitude décroissante. Puis, tout rentrera dans le calme jusqu'à la prochaine secousse. Tout s'arrange.

— Rien ne s'arrange, dit M. Lecourbe. Le chômage engendre le chômage. L'ouvrier est le seul consommateur, or, il ne gagne rien. Le paysan a de l'argent, mais la campagne n'achète jamais : elle thésaurise. Nous allons à la débâcle. Les économistes les plus distingués s'attendent à une catastrophe mondiale. D'ailleurs, il en est de même après toutes les grandes guerres ; en 1817, en 1876...

— Le monde n'est pas fini, dit M. Pascal. On produit très peu en ce moment. Vous marchez à peine à moitié ; je suis comme vous. Bientôt les besoins seront grands. Il y a encore des gens qui s'habillent.

A travers la vitre de la portière, Bernard regardait la plaine immense que traversaient lentement un homme et un cheval. A entendre gémir M. Lecourbe, infaillible dans l'erreur, il prenait confiance.

— Nous vivons à une triste époque, dit M. Lecourbe, tragique.

— Une triste époque? protesta M. Pascal. Je ne suis pas de votre avis ; je trouve ces temps-ci admirables. Avant la guerre, l'homme d'affaires de génie était sans emploi. Aujourd'hui, pour survivre, il faut de l'intelligence et du sang-froid. Nous vivons en pleine tempête? Mais nous savons nager. Nous sommes dans un creux? C'est ce qui prouve que nous allons remonter... Les imbéciles vendent quand tout baisse, achètent quand tout hausse, et s'étonnent de se ruiner... Tenez, mon ami Bernard, vous êtes jeune, vous êtes gentil garçon, je vais vous donner le secret de la fortune... Faites toujours le contraire des camarades : comme la plupart des hommes sont des imbéciles, vous serez sûr de bien opérer.

On arrivait. Déjà des maisons à cinq étages se dressaient isolées dans les champs pelés comme les pierres d'attente d'une cité à cons-

truire. Cézanne succédait à Watteau. Sous le soleil de juin, des coins de banlieue d'une affreuse beauté projetaient des ombres anguleuses et dures. La gare d'Asnières, importante et ridicule, encadra le train de ses quais démesurés.

— Allons, dit M. Pascal. Nous y voilà... Nous allons revoir ces bons clients.

— Il faut, dit M. Lecourbe, en mettant son pardessus, il faut que la situation se stabilise dans un sens ou dans l'autre.

XXV

Bernard devait passer la soirée avec Simone, dont le mari était absent pour deux jours. Il ne l'avait pas vue depuis quelques semaines, ayant très peu quitté l'usine depuis que la situation était devenue dangereuse. Plusieurs fois, il lui avait promis de venir ; toujours de difficultés imprévues, un travail urgent à terminer, des caprices des M. Achille, que les événements rendaient irritable, l'avaient contraint à remettre les rendez-vous déjà pris. Il lui avait offert de la voir le dimanche, mais c'était le seul jour où il fût pour elle tout à fait impossible d'être libre. Elle lui avait écrit une lettre ironique, spirituelle et assez mécontente.

— Comment va-t-elle me recevoir? se demandait-il tandis que le taxi l'emportait vers l'atelier... Je comprends très bien son point de vue. Elle a un mari ennuyeux et casanier. Elle a besoin d'un compagnon d'existence qui partage ses goûts, qui sorte avec elle, qui l'emmène au concert, au théâtre. Elle prétend que je pourrais habiter Paris et qu'il suffirait de le vouloir. Ce n'est pas vrai. On n'administre pas une maison comme la nôtre sans y vivre. Elle répondrait qu'une usine n'est pas le but de la vie. C'est possible, mais alors il faut choisir. Ce qui est d'une hypocrisie insupportable, c'est d'accepter les privilèges d'une classe sans en accepter les fonctions. J'aimerais mieux...

Il s'aperçut qu'il parlait tout haut dans la voiture : « Allons, du calme ! » se dit-il et il essaya d'imaginer les traits fins de Simone et le son de sa voix qui était à la fois clair et un peu voilé, comme les notes hautes d'un piano quand on appuie doucement sur la pédale.

*
* *

Elle n'avait pas l'air trop fâchée. Elle ne parla pas des rendez-vous manqués. Elle avait préparé un petit souper amusant qu'elle servit elle-même et partagea avec lui.

— Maintenant, dit-elle, je veux que tu poses une heure pour moi. J'ai toujours dit que je ferais un portrait de toi.

— Mais quelle idée ! dit-il, pourquoi ce soir? Tu n'y vois rien.

— J'y vois bien assez pour un dessin au trait. Ne bouge pas trop.

Pendant la pose, elle décrivit un thé auquel elle avait assisté l'après-midi : « Il y avait Mme de Noailles, elle était délicieuse, elle a parlé de Barrès, très bien. Et puis Jean Cocteau, les Pitoëff... »

Elle avait un très grand talent d'imitation ; non seulement elle reproduisait la voix et les gestes, mais elle improvisait pour chaque personnage des tirades tout à fait vraisemblables : « Il y avait aussi un poète espagnol, il nous a récité des sonnets. Tu veux que je te récite un sonnet espagnol? »

— Mais tu sais l'espagnol?

— Pas un mot, mais comme personne ne comprenait, ce sera la même chose ; je te donnerai l'atmosphère.

— C'est vrai, dit Bernard quand elle se tut, c'est un très grand poète... Fais-moi voir ton dessin.

— Encore cinq minutes. Ta bouche est difficile.

— Mais comme tu es charmante ! dit brusquement Bernard avec une sincérité évidente, naïve.

— Tu trouves? dit-elle. Vraiment? Si tu me perdais, tu me regretterais?

— Mais je ne te perdrai pas.

— Enfin, si tu me perdais? Tu penserais à moi? Longtemps? Combien? Trois mois? Je n'en suis même pas certaine. Tu n'as aucune mémoire. Moi, dans trente ans, je pourrais te dessiner, imiter tes gestes. Au fond, tu n'es pas artiste... Mais je t'aime tel que tu es. Je ne voudrais rien changer en toi, pas même ton sale caractère. N'essaie pas de regarder l'heure ; ce soir je serai impitoyable. Je suis seule chez moi, je peux rentrer à quatre heures du matin si je veux... Oui, je sais, tu te lèves de bonne heure. Eh bien, tu seras fatigué.

Elle le garda jusqu'à l'aube. Rue Jouffroy, ils trouvèrent une voiture de nuit qui rentrait.

— 24, rue de l'Université, dit Bernard.

Elle habitait au 14, mais s'arrêtait toujours à quelque distance. En traversant la Seine, Bernard frissonna. Simone était blottie contre lui, très silencieuse. Il ferma les yeux. La voiture s'arrêta. Il aida Simone à descendre. C'était un jour gris, triste. Des boîtes d'ordures étaient alignées le long du trottoir. La rue était déserte.

— A quand? dit Bernard.

Elle tira vivement une lettre de son sac, la lui tendit et partit

en courant. Un instant après, une lourde porte se referma bruyamment. Bernard resta un instant sur le trottoir, étonné, puis remontant dans la voiture, il dit au chauffeur : « Terminus Saint-Lazare », et ouvrit l'enveloppe.

« Ceci, Bernard, est une lettre d'adieu, une vraie, vous ne me verrez plus. N'essayez pas d'aller à l'atelier, vous n'y trouveriez personne. Ne m'écrivez pas ; je ne lirai pas vos lettres. J'ai trop souffert, je ne veux plus souffrir. Je ne crois pas que vous ayez compris à quel point je vous ai aimé. C'est un peu ma faute ; j'ai horreur du mélodrame, de l'emphase, et j'avais pris le parti de plaisanter quand j'étais trop malheureuse. Ce qui est terrible avec vous, c'est qu'on n'a pas de prise. Votre vraie vie est ailleurs et je ne peux pas le supporter. Et pourtant, je vous aime. Je vous aime pour des raisons qui vous étonneraient bien. Je vous aime parce que vos épaules ressemblent à celles des statues égyptiennes, parce que vous êtes naïf, jeune, même dans vos scrupules que je trouve si bêtes. Je vous aime parce que vous m'avez dit sur ma beauté quelques très jolies phrases que vous avez certainement oubliées mais que je garderai, moi, toute ma vie. Je t'aime parce que le plaisir te va bien. Je pourrais aimer jusqu'à votre froideur, mais ce qui m'exaspère, ce qui me détache de vous, c'est quand vous voulez vous convaincre et convaincre les autres que cette froideur sentimentale, cette dévotion à votre métier sont des vertus. Elles vous sont naturelles, mon chéri, et c'est tout. Vous aimez à vous dire que vous étiez né pour être un philosophe oisif, que vous acceptez toute cette activité comme un martyre. Ce n'est pas vrai. Vous aimez ça. Vous êtes né pour ça. Vous m'avez décrit votre grand-père, vous serez comme lui, ce ne sera pas très long. Vous pouvez me croire, je suis très clairvoyante quand il s'agit de vous. Votre abnégation, c'est une forme d'égoïsme, seulement c'est un plus joli nom.

« Cela, je tenais à vous le dire parce que j'admets que vous soyez comme vous êtes, mais il ne faut pas jouer sur les deux tableaux. Beaucoup plus tard, si vous ne m'avez pas tout à fait oubliée (avec toi on ne sait jamais, c'est possible), vous commencerez peut-être à vous apercevoir que vous avez gâché un grand amour et que c'est toujours bien dommage. Vous épouserez une petite fille de là-bas. Elle sera horriblement malheureuse. Elle s'en apercevra peut-être moins que d'autres parce qu'elle ignorera le goût du bonheur. Moi je vous regretterai longtemps, mais mieux vaut un regret qui s'éteint lentement que la vie de doute, d'attente, de déceptions qui a été la mienne depuis que je vous connais. Adieu, mon très chéri ; je suis contente d'avoir eu ce courage, je n'ai jamais aimé que toi, je t'aime. »

Bernard relut trois fois cette lettre, puis se trouva devant son hôtel. Il monta dans sa chambre, s'étendit sur son lit sans se déshabiller et pleura un peu. Puis, il s'endormit. Il rêva qu'il traversait une salle de tissage et qu'une ouvrière s'approchait de lui. Elle lui montra un numéro de l'*Illustration* qui contenait des reproductions de tableaux. « Voyez-vous, monsieur Bernard, dit-elle, voici le portrait que j'ai fait de vous ; ils me l'ont refusé parce que je ne suis qu'une ouvrière. » Bernard regarda le portrait et le trouva très bon ; le visage était rude et bienveillant ; c'était bien ainsi qu'il se voyait lui-même : « Naturellement, pensa-t-il, si c'était Françoise ou Simone qui avait peint ce portrait, tout le monde l'admirerait, mais parce que c'est une ouvrière, on le refuse... Ne vous inquiétez pas, dit-il à la femme, j'écrirai au président de la République. » Elle revint avec confiance à son métier.

Il se réveilla à huit heures. Quand il sortit de l'hôtel il faisait beau et froid ; les gens marchaient vite, d'un air gai. Bernard eut envie d'agir, de courir, et se sentit soudain très vivant. « Mais comment est-ce possible, se dit-il, j'ai un immense chagrin, j'adore Simone, ma vie a perdu tout son sens... » De longues troupes de jeunes filles sortaient de la gare Saint-Lazare ; il les regarda avec plaisir : quelques-unes d'entre elles couraient, maladroites et gracieuses. Il partit, lui aussi, vers la ville, d'un pas sec et décidé. A neuf heures, il était chez M. Roch.

André Maurois.

(A suivre.)

les idées & les faits

LA VIE A L'ÉTRANGER

L'EMPIRE D'ITALIE

Un journal, qui n'est ni ne passe pour un ami du régime mussolinien, le *Corriere della Sera*, écrivait ces jours derniers (et par le *Corriere* on pourra juger de l'état d'esprit des partisans du Duce) : « Il est impossible de méconnaître les signes d'une prospérité économique croissante, d'une plus grande stabilité de travail, disciplinée sous une forme juridique, enfin la réalisation de l'équilibre financier. Ces succès indéniables contrastent avec les difficultés des autres pays. On dirait presque que certains d'entre eux éprouvent un sentiment compréhensible d'envie pour le nôtre. » Voilà ce que pensent du fascisme, de son « agonie », de son « crépuscule », les adversaires du fascisme. Et voilà pourquoi l'Italie est en voie de devenir un empire. L'*impero*, ce sera le symbole tangible de cette renaissance et de cet essor. Il faut parler aux foules et à ces autres foules que sont les nations étrangères avec les mots qu'elles comprennent. Tout le monde comprendra, lorsque, regardant dans un passé proche la petite Italie des Crispi et des Baratieri et jetant un coup d'œil sur la grande Italie de Mussolini, on entendra résonner ce mot : *impero*.

A Rome, l'impérialisme est pour ainsi dire endémique. La maison de Savoie, suivant une marche prédite par Montesquieu, ayant pris domicile au Quirinal, Proudhon, qui avait en histoire des intuitions étonnantes, n'eut pas fort à faire pour lui prédire des destins impériaux. Se réaliseront-ils? Très probablement. Il semble que la situa-

tion l'exige. Suivant la loi qui fit proclamer Napoléon empereur sur les ruines factices du Saint-Empire, Victor-Emmanuel III se proclame empereur à son tour sur les ruines autrement réelles de l'éphémère empire d'Autriche. Étrange issue de la rivalité séculaire de deux maisons de langue et d'origine française, les maisons de Lorraine et de Savoie.

L'impérialisme italien actuel, dont la rivalité avec l'Allemagne et ses recrudescences nationalo-impérialistes est déjà entamée sur les marches du Tyrol — avant même la réunion de l'Autriche au *Reich!* — signifie avant tout confiance dans les destinées du pays. L'Italie veut s'enrichir. L'Italie veut s'agrandir. L'Italie veut s'améliorer, l'Italie veut étonner, « être enviée ». Le pourra-t-elle? Le fascisme, qui a déjà réalisé dans son être de fabuleux changements, pourra-t-il la soutenir jusqu'au bout dans cette course à la puissance et à la noblesse? Si l'avenir ressemble au passé, oui.

Les indices de redressement et de bien-être ne sont pas tous absolument concordants, mais les premiers, et de beaucoup, l'emportent sur les seconds. Tout cela est d'ailleurs prodigieusement emmêlé. Par exemple, l'Italie souffre d'un excès de population — si c'est une souffrance, tout compte fait. Elle ne peut nourrir ses Italiens. Ainsi les importations de produits alimentaires, qui ne l'emportaient, en 1924, que de 740 millions de lires sur les exportations, l'ont emporté en 1925 de près de 2 milliards (1 878 millions) ! La situation s'aggraverait-elle donc? Au contraire, c'est qu'on émigre moins. Et pourquoi émigre-t-on moins? Parce qu'on trouve davantage à travailler sur le sol national. Parce que le fascisme a rétabli la confiance, et, par la confiance, la création et la circulation des capitaux, qui sont l'origine, l'alpha et l'oméga d'une économique en bonne santé — ce mystère des mystères pour notre cartel d'ignorants infatués.

Oui, mais la lire va s'en trouver affectée d'autant plus que le manque croissant de minerai et de métaux oblige aussi à des exportations de capitaux. Désavantage peu dangereux, car cette augmentation, du simple au double (2 millards en 25 contre 1 milliard en 24), atteste surtout l'essor de l'usinage industriel et son besoin de matières premières. Les deux phénomènes, confiance, prospérité, rage de travail et déséquilibre du bilan commercial se tiennent donc de très près. Aussi bien la dernière récolte agricole, qui semble l'emporter sur la précédente de 30 à 35 pour 100 de rendement en moyenne, va-t-elle atténuer ce que ce déséquilibre — si rassurant par ailleurs — a de fâcheux.

Par ailleurs l'avance italienne se poursuit. Avec la Russie et l'Allemagne des traités de commerce avantageux ont été conclus, les

accords pour Fiume et la Dalmatie ont été perfectionnés à Anzio, l'affaire de la dette a été réglée à Washington dans des conditions inespérées, avec le couronnement national de la *souscription pour le dollar*, qui a remué l'âme nationale jusque dans sa profondeur.Pour faire honneur aux engagements conclus par M. Tittoni, il fallait opérer un versement immédiat d'un million de dollars. A l'appel du Duce, c'est quatre millions que la nation, surchargée d'impôts, a offerts, en huit jours.

L'Italie fasciste sait que son argent n'est pas gâché, comme en France, par des administrateurs ineptes et malhonnêtes. Elle a vu que pour la première fois depuis la fondation du royaume, le budget, déjà en équilibre depuis deux ans, est en excédent de près d'un demi-milliard. Tout le monde, enfants des écoles, ouvriers, tient à s'inscrire sur la liste libératoire. Chacun apporta son obole ou sa journée de travail. Sur 175 000 cheminots 168 500 souscrivirent. Qu'on aille, après cela, contester les bienfaits du fascisme, murmurer d'obscurs propos contre sa tyrannie ! Les peuples, affamés d'autorité, de prudence, de compétence, acclament celui qui leur apporta ces dons et répondent bienfait pour bienfait.

Depuis un mois, d'ailleurs, la Constitution exigée par la révolution de 1922 a pris forme définitive. Elle se caractérise, dans ses grandes lignes, par un renforcement prodigieux de la puissance de l'État, non pas cette puissance fictive, qui pousse les États en décadence comme l'État français, à multiplier à l'aventure les signes de leur présence, par un nombre calamiteux d'entreprises ou de fonctionnaires, qu'ils deviennent incapables de maîtriser, ou par des razzias intolérables dans le patrimoine des familles, mais par des mesures de resserrement et de concentration.

Comme tous les États forts, comme les États-Unis, l'Italie, qui ne recule pas devant les charges fiscales salutaires, tend à supprimer les charges stériles et onéreuses. Aux États-Unis on parle de hausser le niveau à partir duquel sera perçu l'impôt sur le revenu à une centaine de mille francs, et l'on a déjà abaissé à 22 pour 100 le maximum des tarifs successoraux. En Italie, si l'impôt sur le revenu reste lourd, très lourd, les impôts sur les successions, cette peste des pestes, ce vol des vols, cette injustice des injustices, cette maladresse des maladresses, ont été, comme on le sait, abolis en ligne droite. Chez nous ils montent, dans certains cas, jusqu'à 84 pour 100. Pure folie !

La fonction dictatoriale assumée par Mussolini se trouve régularisée et réglementée. On pourrait dire du Duce ce que M. Paul Valéry dit du vieux Moltke que, dans son organisation du grand état-major,

il avait fait l'impossible pour que sa disparition à lui s'opérât sans dommages. Par la constitution italienne, actuellement en devenir, on voit les desiderata, sommairement désignés sous le nom de dictature, s'incorporer dans un organisme durable et perdre leur caractère transitoire, individuel, viager.

Le premier ministre, Mussolini ou son remplaçant, échappe définitivement au blâme ou aux intrigues de l'Assemblée. Il a le droit de repousser, avant toute discussion, les motions du Parlement.

Quant à l'opposition des individus, francs-maçons ou libéraux, qui tentent de domicilier à l'étranger, notamment en France, leurs rancunes et leurs machinations, on la matera, s'il le faut, par la perte de la nationalité et la confiscation des biens.

La presse est freinée. La lutte des classes est — théoriquement — supprimée par l'arbitrage obligatoire. C'est là une grosse réforme, où les inconnues ne manquent pas. Depuis l'avènement du dictateur, les grèves sont théoriquement interdites. Pourtant, il y a environ un an, de terribles grèves éclatèrent, emportant comme un fétu la prohibition gouvernementale. Sera-t-on désormais plus heureux? L'État fasciste joue là une grosse carte. En effet, si les organisations ouvrières, socialistes, « populaires », fascistes, passent outre à l'interdiction, tout le prestige de la constitution est atteint. Le temps seul nous donnera sur ce sujet scabreux une réponse. On verra si la grandiose organisation des masses, symbolisée par les *syndicats d'État*, est plus qu'une façade et un idéal.

Ne marchandons pas, dans l'ensemble, notre admiration — et pourquoi ne pas dire notre envie? — à la nation qui a su trouver en elle la force de remonter un courant, jugé irrésistible par la majorité de *l'opinion*, soi-disant éclairée, dans la plupart des pays occidentaux? Par-dessus tout — c'est ce qu'a bien vu un des critiques les plus avertis du fascisme, M. de Mascarel, — le fascisme doit être remercié pour avoir remis à sa place la fonction religieuse. L'esprit de la première et de la seconde Rome reparaît ainsi dans la quatrième, esprit de hiérarchie, où non seulement la science et l'esprit retrouvent leur office directeur naturel, mais où la nature elle-même se prête aux conseils et à l'appui de la surnature.

Établi sur ces bases, héritier de plusieurs sagesses, l'empire d'Italie entre dans la vie politique sous le signe d'un réalisme complet. Tout bon Occidental, tout Européen doit s'en réjouir — et aller jusqu'au bout de l'exemple.

René Johannet.

LES LETTRES

RENÉ BOYLESVE

Nous l'aimions et nous l'admirions. Nous aimions et nous admirions également en lui l'artiste, l'écrivain, l'homme, ses livres, sa pensée, la dignité parfaite de sa vie. Nul n'a plus passionnément adoré la littérature et nul ne fut cependant aussi peu homme de lettres. Il avait horreur des tréteaux, où pour se mettre en vue il faut cesser d'être soi-même. Il ne faisait partie d'aucune école, d'aucun groupement. Vingt-cinq ans, il ne fut connu que d'un petit nombre : le succès ne le changea pas. Nous l'avons vu, sous l'habit vert, modeste et comme s'excusant d'être passé au premier plan devant les autres. Nulle vanité, nulle affectation : la simplicité même, la pudeur et la pureté. A combien d'entre nous, dans cette époque en trompe-l'œil, n'aura-t-il pas donné l'exemple des plus saintes vertus intellectuelles? D'autres nous auront davantage excité, fécondé l'esprit. Mais la leçon de celui-là, qui était aussi nécessaire, qui donc nous l'aurait fait entendre, à son défaut? Il nous a réappris la mesure.

Né à la Haye-Descartes, en 1867, au cœur de cette Touraine qui a fourni sa toile de fond à presque tous ses livres et dont l'atmosphère harmonieuse avait nuancé ce fin esprit à ses couleurs, Boylesve était venu de bonne heure achever à Paris ses études commencées sous la première direction des Jésuites de Poitiers et de Tours. Ce fils de prudents notaires provinciaux se crut-il jamais véritablement destiné à autre chose qu'au service exclusif des lettres? Il les trouva,

environ sa vingtième année, dans un singulier état d'anarchie, toutes livrées aux périlleux excès du naturalisme finissant et de la réaction symboliste, entre lesquels on ne s'étonne point de ne l'avoir pas vu prendre aussitôt activement parti. Ce poète n'aimait pas le vague ; cet observateur avait un sentiment net de la vérité sans surcharge : Mélisande non plus que Nana ne ressemblait pas à ses Muses. Les petits cénacles du temps ne le comptèrent point au nombre de leurs habitués. Boylesve apparaît, dès l'heure même de ses débuts, aussi isolé qu'il devait le rester au cours de sa carrière : non par orgueil, ni contentement abusif de soi, mais seulement par ce sentiment quelquefois si douloureux des différences, que Stendhal lui-même a noté, nonobstant ses fortes épaules. Les amis que Boylesve se choisit alors montrent bien exactement l'orientation de son goût : ce seront Barrès et Maurras ; puis, parmi ses contemporains immédiats, Hugues Rebell et Charles Guérin. Ses premiers essais paraissent au *Réveil du Quartier*, à la *Revue bleue*, puis à l'*Ermitage*, à la *Revue blanche*. Entre temps, Maurras l'a introduit à *la Cocarde* et nous livre, à cette occasion, un de ces traits de caractère qui peignent un homme au complet, et, sous une apparence nonchalante, révèlent une jolie perpendiculaire. *La Cocarde* ayant dû passer des mains de Barrès en d'autres qui ne les valaient pas, ses collaborateurs se retirèrent avec lui. Boylesve reprit son roman, *le Médecin des dames de Néans*, qui paraissait alors dans ce journal, et en laissa tranquillement interrompre la publication. C'était pourtant son premier livre. Il ne devait paraître intégralement qu'en volume, en 1896. De cette date, chaque année ou presque, René Boylesve met au jour ses livres délicieux, qui, sans fracas ni manifeste, gagnent par une force persuasive la sympathie tour à tour attendrie, amusée ou émue d'une élite : *les Bains de Bade*, *Sainte-Marie des Fleurs*, *le Parfum des îles Borromées*, *Mlle Cloque*, *la Becquée*, *la Leçon d'amour dans un parc*, *l'Enfant à la balustrade*, *le Bel Avenir*, *Mon amour*, *la Jeune Fille bien élevée* et *Madeleine jeune femme*, des recueils de contes... Avec une sensibilité qui lui faisait trouver de la douceur à plaire, on n'avait jamais vu cependant jeune écrivain si peu préoccupé de son public, ou d'un public. J'en veux pour preuve cette indifférence absolue au soin de ne pas dérouter le lecteur qu'il avait une fois gagné. Il y a un malentendu curieux dans les relations de René Boylesve avec ses premiers admirateurs : il n'a peut-être pas tenu à ce janséniste, d'avoir d'abord uniquement passé pour un auteur léger, pour un successeur de Crébillon fils et de ces petits conteurs du dix-huitième siècle, si ingénieux psychologues sous leur habit de mezzetin et pour lesquels il avait du goût assurément, mais enfin qu'il savait

très bien mettre à leur véritable place (ayant un sens très sûr des valeurs et de leur hiérarchie), à bonne distance déférante des plus grands. Dans ce genre d'écrits libertins, d'une veine au reste si française, l'auteur des *Bains de Bade*, d'*Alcindor*, des *Nymphes dansant avec des satyres,* trouva sa plus gracieuse réussite avec sa très célèbre *Leçon d'amour dans un parc*, qu'il me fâche un peu, je l'avoue (malgré la valeur exquise du style et de l'ironique intention) de voir toujours mettre au premier rang de ses ouvrages par des lecteurs qui n'auront d'ailleurs peut-être lu que celui-là. Non que cette fantaisie si bien jouée contienne rien qui dépasse la mesure (et c'est une partie de l'art de Boylesve de savoir toujours exactement où il faut s'arrêter, non seulement avec goût dans le badinage, mais aussi et surtout avec pudeur dans l'attendrissement et l'effusion des sentiments les plus délicats), ou que ces badinages soient trop exclusivement hors de la vie, trop exclusivement « artistes » : mais parce que ces décors, ces grâces, ces demi-nudités, cette volupté partout répandue à travers ses livres empêchent d'apercevoir nettement le vrai visage de Boylesve : le Boylesve de *la Becquée* et de *Sainte-Marie des Fleurs*, de *Mon amour* et de *la Jeune Fille*, d'*Elise* et du *Meilleur ami*. René Boylesve s'est d'ailleurs complu jusqu'à la fin de sa vie à ces divertissements donnés à lui-même, peut-être pour bien marquer à quel point il mettait au-dessus des autres le principe de la liberté dans l'art ; peut-être aussi pour reposer sur les couleurs plus riantes de la fantaisie sa vue pessimiste et blessée par les désenchantements de la vie qui ont servi de thème à ses autres écrits. On explique aisément ce double jeu, cette alternance de la poésie et de la soumission au réel, dans un esprit à la fois aussi cultivé et aussi vrai que celui de Boylesve : ces contradictions sont naturelles, et Boylesve avait trop le goût des contradictions (il n'a peint que des êtres qui en étaient pleins) pour négliger de cultiver sans doute avec amour cette contradiction-là en lui. Au reste il s'en est lui-même spirituellement expliqué dans la préface des *Nouvelles leçons d'amour dans un parc*, et dans ces lignes d'une lettre que j'ai sous les yeux : « Je crois ce genre de livres nécessaire pour certains auteurs, et ne serait-ce que pour les délester de ce que leur propre personnalité a d'encombrant dans les livres plus impersonnels qu'ils composeront forcément... »

L'autre Boylesve — quel manque d'unité en apparence ! et au fond, comme il reste bien d'accord avec lui-même ! — l'autre Boylesve aussi est double. Voici le peintre des mœurs provinciales, des petites villes tourangelles où son enfance longuement imprégnée d'ennui dominical a pour sa vie entière emmagasiné dans son cœur le souvenir de tant de vieilles filles démodées, de tantes acariâtres

et dévouées, de notaires bourgeois et de médecins campagnards, d'humanité tranquille, aux destinées tronquées, arrêtées par les circonstances, le règne étroit de l'opinion ou la férocité des passions plus meurtrières là qu'ailleurs parce qu'elles y explosent pour ainsi dire en vase clos... A la peinture de ces vies médiocres ou manquées, c'est la personnelle originalité de René Boylesve d'avoir apporté toutes les nuances d'une sympathie horrifiée et de cette ironie voilée, qui n'est peut-être que la pudeur de la compassion. Mais bien plus encore que l'attrait si naturel qu'exerce chez l'écrivain le charme de passer, dans son âge mûr, un crayon un peu appuyé sur les vagues images d'autrefois que lui proposent les souvenirs de son enfance, ce qui me paraît avoir le plus normalement attiré et retenu la curiosité de Boylesve dans le choix de ces décors provinciaux, c'est qu'il était particulièrement sensible à la situation d'âmes supérieures étouffées et comme détournées d'elles-mêmes par toutes les fatalités de la vie, plus écrasantes en ces petites villes refermées que partout ailleurs. Aucun de ses livres charmants et tristes ne respire plus d'intelligente et pénétrante sympathie à l'égard de ces belles ardeurs perdues, que *la Jeune Fille bien élevée*, où je verrais peut-être son chef-d'œuvre. Entre tant de jeunes gens qu'il a peints, assoiffés de tendresse et d'espérance, sa Madeleine est le type achevé des créatures capables d'exciter en lui la plus communicative émotion, parce qu'il les sentait riches des plus beaux dons, mais en pure perte et dévoués à une immanquable faillite, faute d'un léger défaut de scrupule, qui les eût aidées à courir profitablement leur chance. Presque toutes les héroïnes des livres de René Boylesve sont pures et le demeurent ; presque tous ses livres s'achèvent sur l'idée d'un empêchement, d'un renoncement, *la Jeune Fille* comme *Sainte-Marie des Fleurs*, *Mon amour* comme *Tu n'es plus rien*, *Elise* comme les *Souvenirs du jardin détruit*, *le Meilleur ami* et les plus jolis de ses petits contes (*Patatras!*). Ainsi, ce sont des livres d'une moralité très élevée, et dont l'arrière-goût est fait d'amertume et de pessimisme.

Cette moralité, Boylesve ne la cherchait pas. Il s'est fermement expliqué sur ce point. « Ce n'est pas leur moralité que je reproche aux ordinaires romans moraux. C'est d'être écrits pour la morale et non pour la vérité. » Lui, bon classique et bon réaliste, il ne s'intéressait qu'à la vérité ; et lui ayant même à la fin trouvé un visage quelquefois chargé de contradictions, il a pu, par ses derniers livres (où sonne une si pure gravité), surprendre et décevoir un peu le lecteur commun, plus soucieux d'intrigue ingénieusement ourdie et débrouillée que de hauts problèmes d'esprit ou de cœur bien posés. Et à ce propos, il est peut-être bon de convenir que le mérite propre de René

Boylesve est beaucoup plus d'un psychologue que d'un romancier. Relisant, dans l'indicible tristesse que nous cause la mort prématurée de notre ami, relisant quelques-unes de ses lettres, je trouve ces lignes si pleines de sens et de réflexion sur son art : « Le roman d'imagination, m'écrivait-il, vous savez bien que nous appelons de ce nom charmant tout ce qui met en œuvre autre chose que la véritable matière littéraire. Un roman dit d'imagination est pour moi un roman où il n'y a rien. L'imagination littéraire ne consiste ni à inventer des décors, ni à combiner des scènes palpitantes, mais à éclairer de nos lumières les caractères humains et la vie profonde des créatures supérieures. Vous dites une chose très juste : « Les choses ne sont pas si simples que cela. » Voilà notre raison d'être. Nous sommes là pour les démêler. Mais nous sommes là pour démêler les choses essentielles ou difficiles à atteindre, et non, comme les auteurs de romans d'imagination, pour inventer des embrouillamini ingénieux de choses qui se fussent arrangées toutes seules... »

En effet. Et que nous importe dès lors que dans les romans de Boylesve les choses ne s'arrangent pas, sinon par le renoncement ou le repliement des personnages mis en scène, si, tout au long du livre, nous avons reçu d'eux, sur eux, à propos d'eux, les mille délicates, sensibles et pénétrantes lumières qui les éclairent, les modèlent, nous les font comprendre et nous en laissent à la fin une image vivante et réelle, toute baignée de simple et palpitante humanité?

René Boylesve meurt à cinquante-huit ans, arrêté net en pleine activité d'esprit, d'intelligence, maître de sa pensée et de son art. Il n'a pas achevé son œuvre, cependant déjà si pleine, d'une si pure qualité française. Nous pleurerons longtemps en lui l'artiste, l'honnête homme et l'ami. En lui, notre génération perd un de ses derniers guides, parmi les plus sûrs et les meilleurs. Nous aussi, nous avons eu, comme lui, notre « jardin détruit ». Nous assistons tous les jours, impuissants et déchirés, à sa destruction que rien ne suspend. La guerre en a d'abord impitoyablement fauché les jeunes plants. Et maintenant, ormes, chênes, bouleaux, fins peupliers à l'ombre desquels nous avons rêvé et mûri, ce sont les grands arbres qui s'écroulent sans répit chaque jour. Loti, France, Barrès, Bourges, hier : aujourd'hui, ce charmant Boylesve... A la place du beau parc français dévasté, l'esprit international élève sa maussade construction moderne à six étages. L'air pur disparaît, se raréfie autour de nous.

ÉMILE HENRIOT.

Réflexions sur le roman : de Voltaire à Georges Duhamel.

M. Georges Duhamel, romancier considérable, pathétique et souvent délicieux, vient de publier un *Essai sur le roman.* C'est pour préciser une série de conférences qu'il a données en Hollande, voilà bientôt quatre ans. Mais il n'y a rien changé ; et cet *Essai* exprime, vraisemblablement, ses opinions actuelles. Or, parlant du roman français, M. Georges Duhamel ne cite Voltaire que deux fois : la première pour rappeler que Voltaire a écrit que les romans, « s'ils font, pour un temps, l'amusement de la jeunesse frivole, les vrais gens de lettres les méprisent » ; la seconde pour noter que Voltaire et Diderot ont publié leurs romans au moment où l'art tragique et la poésie lyrique étaient épuisés. C'est tout. C'est peu. Aux yeux de M. Duhamel, les romans de Voltaire n'ont pas grande importance.

Or, voici qu'une nouvelle édition des *Romans et Contes* de Voltaire, avec une introduction et des notes de Bainville, est offerte au public, qui s'en empare avidement. M. Bellessort, après avoir relu les *romans* de Voltaire, les a, devant un auditoire qui n'était pas voltairien, appelés « des modèles qu'on désespère d'égaler ». Et Bainville cite, comme tout à fait juste, le mot de Frédéric de Prusse : « Voilà la seule espèce de roman que l'on peut lire. »

Nous sommes en présence d'opinions contradictoires. Examinons-les d'un peu près.

Les romans de Voltaire sont des romans à idées. Et M. Duhamel ne cache point qu'il les a en horreur. « L'idéologie est le vice, parfois secret, parfois largement étalé des ouvrages romanesques. Mauvais conteur celui qui invente des personnages pour soutenir ses théories. C'est en voyant vivre vraiment des hommes, dans la vie et dans les bons livres, que nous prenons énergiquement conscience de certaines idées, non en écoutant les héros de romans déclamer d'arides propositions philosophiques. » O perfidie du style ! Pourquoi M. Duhamel veut-il que les héros des romans philosophiques « déclament »? Ou que leurs propositions, — il ne veut pas user du léger mot *propos,* — soient « arides »? Les personnages de *Candide* parlent le plus naturellement du monde, et leurs propos, loin d'être arides, me paraissent succulents, car ils agitent des problèmes qui se posent à nous sans cesse, et ainsi ils nous enseignent à considérer la vie et les hommes d'une façon plus intelligente et plus sage. Pourtant, il est impossible de nier que Pangloss et Martin n'aient été expressément inventés par Voltaire pour soutenir les théories opposées du docteur Tant-Mieux et du docteur Tant-Pis... Que pense M. Duhamel de *Candide?*

Du reste, autant que le roman philosophique, M. Duhamel pros-

crit le roman historique, et cette fois je suis bien tenté d'être de son avis. Je sais bien qu'on a objecté Walter Scott ; mais, en France, qui lit encore Walter Scott? Et *les Martyrs;* mais c'est la poésie et le style de Chateaubriand qui conservent *les Martyrs*, non leur fond historique. Et *Notre-Dame de Paris* et *Salammbô;* mais ce sont des romans à demi historiques ; le cadre est historique, Esmeralda, Claude Frollo, Salammbô et Matho sont complètement ou presque complètement imaginés, et le romancier en fait ce qu'il veut.

Je suis encore de l'avis de M. Duhamel quand il écarte le roman d'aventures, tout en reconnaissant que *l'Ile au Trésor* de Stevenson et surtout *Kim* sont des chefs-d'œuvre ; mais chefs-d'œuvre, parce que Stevenson et Kipling y jettent de « fulgurantes lueurs » sur les profondeurs de l'âme humaine. Je l'approuve volontiers quand il déclare que le roman d'aventures, — le pur roman d'aventures, et non pas *Pantagruel*, bien entendu, ni *Télémaque*, ni *Gil Blas*, — n'est pas « dans la tradition française ». Mais tout à l'heure, je crois que notre critique va se contredire, quand il fera, — vous allez voir — bon marché de la tradition française...

Quel roman aime donc M. Duhamel? Le roman psychologique. Bravo ! Pourtant, je retiens un peu mon désir d'applaudir. M. Duhamel a une façon assez étrange d'aimer la psychologie. Il la « désintellectualise », pour ainsi parler. Il veut qu'un romancier « capte la vie ». — « La littérature n'est et ne doit être pour nous qu'un moyen détourné d'aborder certaines réalités vivantes... Tout roman qui nous éloigne de la vie est, pour séduisant qu'il paraisse, une erreur et un pauvre ouvrage... etc. » Ah ! qu'on souhaiterait faire préciser le sens de ces verbes vagues, *aborder... éloigner*. J'ai bien peur que l'on ne prétende ici limiter les droits du romancier à l'*observation* et à la reproduction de la Vie. La Vie... majuscule. Encore un mot qu'il faudrait, avant de discuter, bien définir. La Vie... Est-ce elle-même, telle qu'elle est, qui m'intéresse? Ou, quand un esprit ingénieux s'y est appliqué, le portrait expliqué de la vie ; la Vie analysée, commentée et jugée par l'intelligence? Cette adoration de tout le réel, en soi, est du fétichisme. C'est l'esprit qui fait l'œuvre d'art ; le réel, immobile ou vivant, n'est que la matière sur quoi l'esprit s'exerce. « Je ne veux pas savoir, dit M. Duhamel, ce que peut devenir un art qui inspire le mépris de ses modèles. » Pourquoi introduit-il dans presque tous ses énoncés un mot violent qui lui permet de triompher à bon compte? S'agit-il de *mépris?* Pas le moins du monde. Un art qui ne s'appuie pas sur l'observation du réel n'existe pas. Mais le réel assimilé, ordonné, éclairé par l'intelligence, voilà l'art. Et quand l'intelligence, par un nouvel élan, s'élève jusqu'à la pensée pure, qu'elle combine exquisement le vrai et l'imaginaire, le réel et le symbolique, qu'elle crée le « roman philosophique », elle atteint encore plus haut. En appelant la philosophie « idéologie », on la rabaisse. Mais ce n'est pas un procédé de discussion acceptable.

Sur le roman psychologique lui-même, M. Duhamel — à côté de remarques fines et excellentes, — dit des choses qui m'étonnent. Il oppose la psychologie « latine » à la psychologie « scandinave ». La première peindrait des caractères simples et fixes, la seconde des caractères complexes et mouvants. Vous devinez vers laquelle vont ses préférences.

Mais c'est archifaux ! Simple, le caractère d'Alceste, dans *le Misanthrope*, que M. Duhamel donne comme exemple? C'est un caractère contradictoire. Alceste ne demande qu'à aimer. Il aime Philinte, et Éliante. Il adore « avec tous ses défauts » Célimène. Sa haine des hommes vient de son excès de sensibilité et de son idéalisme. La série d'expériences dont nous sommes les témoins achève de décourager Alceste et endurcit ce tendre. Alceste est « complexe » et, du premier au cinquième acte, il ne cesse d'évoluer. Comme évolue Pauline, de païenne devenue chrétienne, comme évolue Phèdre, — et Candide lui-même, qui ne se résigne pas tout de suite à cultiver son jardin.

Mais la complexité des caractères présentés par les psychologues français est toujours logique et explicable. Dissiper, autant que possible, le mystère des âmes, voilà la tâche de nos écrivains classiques ; et ils n'y ont pas trop mal réussi. Un Flaubert, un Balzac, un Stendhal n'y ont pas été maladroits non plus. Il est très vrai que les psychologues « scandinaves », et nommément les romanciers russes, ne nous offrent pas des caractères aussi limpides. Cela tient d'abord à ceci, que les modèles n'étaient pas les mêmes. L'ordre est l'état normal d'un esprit latin. Le désordre, l'exaltation, le délire sont l'état quasi normal d'un héros de Dostoïevsky. Que je ne comprenne rien à leurs pensées et à leurs actes, rien d'étonnant : ils n'y comprennent rien eux-mêmes, et sont les jouets de forces obscures, continuellement en lutte. La peinture de ces incohérents est pathétique et captivante. Mais je me refuse à la considérer comme supérieure à celle d'intelligences équilibrées. Au contraire. Mieux je comprends, plus je me perfectionne.

Aussi ne puis-je m'accorder avec M. Duhamel quand il déclare funeste la doctrine du « nationalisme » littéraire. Il s'en prend vivement à certain groupe d'intellectuels qui « prêche volontiers une doctrine en vertu de laquelle l'esprit français, si riche de son propre fonds, devrait s'en tenir à ses traditions, à ses méthodes glorieuses, à ses œuvres et se fermer aux influences étrangères. » Se fermer, se fermer ! Comme les mots vont vite ! Qui donc a jamais préconisé l'ignorance des littératures étrangères, c'est-à-dire combattu la culture? Personne de sensé. Il faut connaître le plus de chefs-d'œuvre possible, et la curiosité intellectuelle, non plus que la faculté d'aimer et d'admirer, ne doivent avoir aucune limite. Mais l'étude des littératures étrangères peut fort bien nous servir à mieux prendre conscience de notre originalité propre, de notre filiation, et je ne crois

pas qu'on gagne à se laisser contaminer. Un beau parc, et c'est la littérature tout entière, peut contenir des arbres de toutes les essences. Mais ira-t-on greffer le mélèze sur le chêne, et fabriquer des hybrides de châtaignier et de sapin?

Il me semble que, sur ce point, l'auteur de *Civilisation* a un peu brouillé les idées. Il vante la Renaissance, l'influence des Grecs, des Latins, des Italiens et des Espagnols aux seizième et dix-septième siècles. D'accord. Mais Athènes et Rome sont les mères du génie français ; les poètes italiens et espagnols ne sont pas des étrangers. Ce sont des cousins germains. Shakespeare me gênerait un peu. Mais M. Duhamel me tire d'affaire : il le range parmi les artistes de formation latine.

Dans tout cela, pas un mot de Voltaire ; et le roman philosophique est mis, une fois pour toutes, « au monument », comme disait Anatole France. Au fait, que pense l'auteur de l'*Essai sur le roman* d'Anatole France? Il le nomme plusieurs fois, sans insister. Je crois qu'il l'admire. Mais il n'avoue nulle part qu'Anatole France a été un grand idéologue et que personne plus que lui n'a « inventé des personnages pour soutenir des théories ».

Qu'importe qu'on ne s'accorde point toujours avec M. Duhamel théoricien du roman, si l'on peut, sans réticence, admirer, aimer le praticien de la *Vie des Martyrs* et de cet exquis *Prince Jaffar*, dont les histoires orientales eussent enchanté Voltaire?

« Nous avons besoin de clarté, de style cru et de langue pure, » lit-on dans l'*Introduction* de la nouvelle édition des *Romans* de Voltaire. Que cela est vrai ! Nous sommes malades de galimatias. Dans sa *Lettre à l'abbé d'Olivet*, Voltaire disait : « On descend d'un style violent et effréné au familier le plus bas et le plus dégoûtant ; on dit de la musique du célèbre Rameau, l'honneur de notre siècle, qu'elle ressemble à la course d'une oie grasse et au galop d'une vache. » Ne croirait-on pas qu'il vient de lire quelqu'un de nos « imagiers ». *Up-to-date?* Ah ! S'il les lisait, il trépignerait de rage son bonnet de nuit ! Ils ne sont pas sans charme, ces imagiers. Mais que les sous-Giraudoux et les sous-Morand sont donc agaçants ! A chaque siècle, il faut que l'on fasse chez nous une croisade contre la préciosité ! Rabelais s'est chargé de mettre bas l'écolier limousin ; Molière et Boileau ont dirigé la deuxième croisade, Voltaire la troisième, Anatole France la quatrième. Actuellement, une réaction se dessine contre le style à feux d'artifice. Au secours, Voltaire ! Guérissez-nous... Pas trop...

Ce style des contes, quel enchantement ! Au rebours de nos jeunes hommes qui, d'un petit air dédaigneux, avouent écrire des contes pour s'exercer, Voltaire a attendu d'avoir cinquante-trois ans pour s'adonner à « cette forme supérieure de l'art d'écrire ». Il comptait, c'est vrai, y mettre en fiction « sa vue du monde, les idées qui

demandaient à sortir de sa tête ». Peut-on mieux définir le roman idéologique que Georges Duhamel n'admet point? Voltaire y a apporté aussi un art exquis : « l'art de généraliser et d'abréger », c'est-à-dire qu'il a fait subir au réel deux opérations de l'intelligence pure. On n'y passe pas maître du premier coup. Voltaire conteur a été « aussi tardif que le La Fontaine des fables. Le Renan du *Prêtre de Némi*, l'Anatole France des *Dieux ont soif* l'ont été également. » Aussi, les contes sont-ils la fleur de l'œuvre de Voltaire, ce qu'on lit, relit ; tandis que *la Henriade* et les *Tragédies* sont mortes.

Leur succès n'a pourtant pas été immédiat. L'*Introduction*, qui est une espèce d'histoire des *Contes* de Voltaire, nous l'enseigne très bien. Les anciennes biographies ne les citent pas, et s'étendent sur *Mérope* et l'*Essai sur les mœurs*. Condorcet nomme, sans insister, le seul *Candide*. Pendant la Révolution, on ne le réédite pas, sans doute parce que leur ironie légère déplaisait en ce temps d'enthousiasme, de pompe et de boursouflure. Et plus tard, un critique fin et avisé comme Sainte-Beuve se réservait.

Pour quelles raisons? On nous le dit : Sainte-Beuve était romantique, et le romantisme était « rousseauiste », plus que voltairien ; en 1820, quand Sainte-Beuve était jeune, l'ironie voltairienne était le fait « de classiques à perruques » ; les esthètes et les penseurs ne voulaient pas être confondus avec les « notaires de village » anticléricaux qui savouraient le *Dictionnaire philosophique;* enfin « la clarté de Voltaire, la généralité de ses thèmes, son génie de simplification, tout ce qui le rend si accessible, le rendait, d'autre part, un peu commun ».

Sainte-Beuve, pourtant, a écrit, à propos de Talleyrand, un assez vibrant éloge de Voltaire. « Voltaire était sincère, passionné jusqu'à son dernier soupir du désir de changer, d'améliorer, de perfectionner les choses autour de lui, parce que, jusqu'à sa dernière heure et tant que son intelligence fut présente, il repoussa avec horreur ce qui lui semblait faux et mensonger... Apôtre de la raison jusqu'au bout, on peut dire que Voltaire est mort en combattant. » Mais cet éloge est celui de Voltaire homme d'action, défenseur de Calas, polémiste infatigable, anticlérical militant, et seigneur bienfaisant de Ferney. Il ne prouve pas que Sainte-Beuve aimât les *Contes*. On ne les aime pas à demi. On ne peut pas les aimer en silence

Flaubert fut l'un des premiers, rappelle J. Bainville, à trouver les *Contes* « d'un ragoût exquis ». Depuis quarante ans, leur réputation n'a fait que grandir. Disons le : quand on a commencé de lire *Babouc*, qui est le premier en date, on ne peut s'arrêter. Il faut avaler, « comme un bouillon », *le Crocheteur aveugle*, *Cosi Sancta*, *Zadig*, *Memnon*, la *Lettre d'un Turc à son ami Bababec*, *Micromégas*, *Scarmentado*, le *Songe de Platon*... Mon Dieu ! C'est déjà fini? On est impatient du second tome.

ROBERT KEMP.

LES SCIENCES

LA NATURE DU VENT ET L'AVIATION

L'HOMME, aujourd'hui, a conquis l'atmosphère. Cet élément dont la possession lui semblait à jamais interdite par les lois implacables de la pesanteur, il l'a dompté et asservi : il y circule à son gré, avec ses dirigeables et surtout avec ses avions. La conquête de l'air est-elle le prélude de la conquête de l'espace?

Toutefois, cette atmosphère a ses soubresauts, ses convulsions qui sont les tempêtes ; et le *vent*, qui est leur principale manifestation, est l'un des importants facteurs dont ont à tenir compte les navigateurs de l'air, soit qu'il les aide en soufflant dans le sens de la route qu'ils veulent suivre, soit qu'il soit pour eux un obstacle en soufflant dans le sens opposé.

L'étude du vent, de son mécanisme, de sa propagation, de ses variations est aujourd'hui capitale pour l'aéronautique : nous allons essayer d'exposer rapidement où en est cette étude dans l'état actuel de la science.

D'après la conception un peu simpliste des météorologistes d'avant-guerre (du moins des météorologistes officiels), on considérait le vent comme un courant d'air analogue au courant d'un fleuve ou d'une rivière, et l'on estimait l'avoir suffisamment qualifié quand on donnait sa direction et sa vitesse : sa direction, c'est-à-dire le point de l'horizon d'où il souffle ; sa vitesse, c'est-à-dire le nombre de mètres que parcourent, en une seconde, les molécules d'air dont le déplacement le constitue.

Mais il est facile de voir que ces caractéristiques du vent sont loin

d'être constantes. D'abord la direction du vent subit de perpétuelles variations dont les girouettes nous traduisent la réalité par la succession de leurs mouvements capricieux. Et quant à la vitesse, elle est bien loin d'être régulière, tant s'en faut. Regardez la surface de la mer quand elle est calme et que la brise commence à souffler : elle y fait naître des rides mais seulement par places, et non sur toute la surface liquide, ce qui arriverait si elle était un déplacement régulier des masses atmosphériques. Regardez encore un champ de blé dont les épis sont inclinés sous l'action du vent : de véritables vagues s'y dessinent et semblent s'y mouvoir, comme celles de la houle à la surface de l'océan : ces vagues, ces ondulations matérialisent l'irrégularité avec laquelle se déplacent les masses atmosphériques, car, si le courant d'air était régulier, les épis couchés sous son effort constant, conserveraient une inclinaison invariable. Enfin, quand la tempête fait rage au-dessus de nos maisons et fait gémir nos cheminées, nous n'entendons pas la note, de hauteur constante, que produirait un courant d'air de vitesse uniforme, mais une sorte de hululement, avec des alternatives de renforcements et de décroissances, qui indiquent bien la discontinuité avec laquelle souffle le vent qui les fait naître. Deux girouettes placées à quelques mètres l'une de l'autre ou l'une au-dessus de l'autre ne marquent jamais la même direction au même instant ; deux moulinets, placés dans les mêmes conditions, ne font jamais le même nombre de tours pendant le même intervalle de temps.

Le vent est donc un phénomène essentiellement discontinu, variable, dont les vicissitudes se manifestent à chaque instant.

Le vent, avons-nous dit, se caractérise par sa direction et sa vitesse. Mais celle-ci engendre une *pression* sur les surfaces planes que le vent vient à rencontrer et l'on admet que cette pression est proportionnelle au carré de la vitesse du vent. On est convenu de désigner par le symbole K le coefficient de cette proportionnalité.

Mais, si l'on est d'accord sur le symbole, on ne l'est plus sur sa valeur numérique. Les marins, mettant à profit l'expérience, plusieurs fois séculaire, que leur a donnée la navigation à voiles admettent pour K la valeur 0,125, ce qui revient à dire qu'un vent dont la vitesse serait d'un mètre par seconde exercerait, sur une surface d'un mètre carré qu'il frappe perpendiculairement, une pression de 125 grammes. C'est, comme on peut le voir, extrêmement simple.

Cependant, les savants qui s'occupent des théories aérodynamiques indispensables à l'aviation ont eu à résoudre le même problème, mais dans le sens inverse. Alors que les marins envisagent l'action

du courant d'air mobile sur une surface primitivement immobile, les aviateurs, au contraire, ont à étudier une surface en mouvement, venant rencontrer de l'air en repos, et l'on peut justement se demander si l'on a le droit d'appliquer, avec un simple changement de signe, les mêmes raisonnements à deux cas contraires. Et les expériences instituées dans ce but semblent montrer que l'on ne peut pas indifféremment déterminer la valeur du coefficient K par l'une ou l'autre méthode. Pendant que Eiffel, l'un des maîtres de l'aérodynamique expérimentale, déterminait la valeur de K en faisant circuler, dans un large tunnel, de l'air qui venait exercer sa pression sur une plaque immobile qu'il venait heurter, le duc de Guiche fixait à une rapide automobile la plaque sur laquelle il étudiait la pression qu'y faisait naître son déplacement. D'autre part le grand physicien Caillet avait fait, à la tour Eiffel, des expériences, aujourd'hui classiques, pour déterminer l'effet de la résistance opposée par l'air au mouvement des corps qui tombent sous l'action de la pesanteur. Et les résultats de toutes ces mesures sont loin d'être concordants, puisqu'ils varient du simple au double, les valeurs trouvées pour K étant comprises entre 0,07 et 0,16. Cependant, à mesure que se multiplient des déterminations expérimentales de mieux en mieux faites, les probabilités semblent se dessiner en faveur du nombre K = 0,08, qui est la moyenne des expériences du colonel Ch. Renard et des expériences de Cailletet et Collardeau.

Quand des masses d'air se meuvent dans l'atmosphère, il est rare que leur mouvement se fasse parallèlement au sol : le vent a une composante verticale, si admirablement mise en évidence par les beaux travaux du R. P. Dechevrens, à l'observatoire des PP. Jésuites de Zi-Ka-Weï. Cette composante a une importance qui n'échappe à personne. Et dans les couches inférieures de l'atmosphère, les courants d'air verticaux sont provoqués par la réflexion du vent sur les aspérités de la surface terrestre.

Mais l'étude de cette composante verticale ne remédie pas complètement à l'insuffisance de l'étude du vent horizontal dont se contentaient naguère les météorologistes. Comme l'a dit un des plus remarquables savants de notre époque, l'ingénieur du génie maritime Marbec : *Croire un état dynamique de l'atmosphère défini par un vent régulier, c'est, en océanographie, connaître le* Gulf Stream *ou les courants de marée et ignorer la houle et les vagues.*

Tout nous porte à croire que, comme l'océan, l'atmosphère est le siège d'une véritable houle aérienne, houle complexe et d'autant plus difficile à étudier que nous l'ignorons le plus souvent, car elle

met en mouvements rythmiques des molécules d'air transparentes et, par suite, invisibles.

On peut se figurer l'état du milieu atmosphérique comme analogue à celui de la surface libre de l'océan, parcouru sans cesse par des systèmes d'ondes obéissant à des lois rythmiques parfaitement déterminées et dont la houle marine est la manifestation la plus simple. Ainsi, l'atmosphère serait le siège d'ondes aériennes du même genre, communiquant aux masses gazeuses des vibrations isochrones dont le régime serait d'autant plus régulier que l'on serait à une altitude plus grande au-dessus du sol qui, par des aspérités, trouble la régularité du régime aérien.

C'est, sans doute, de ces vagues atmosphériques que profite l'oiseau dans le cas où il fait du « vol à voile ». Avec un sens que nous n'avons pas, mais que, selon toutes probabilités, il possède, il sent l'arrivée de la vague aérienne. Il se laisse enlever sur sa crête ; ainsi élevé, il acquiert de l'énergie potentielle et peut ensuite redescendre contre le vent en utilisant à la fois, par l'inclinaison de ses ailes, son poids et la résistance de l'air.

Il est, cependant, des cas où nous pouvons *voir* ces ondes aériennes : lorsque l'air est chargé de gouttelettes liquides qui constituent les masses nuageuses. Ces gouttelettes s'accumulent aux « nœuds » de vibration, et ceux-ci sont alors rendus visibles par de longues files de nuages parallèles, semblables aux sillons gigantesques d'un immense champ labouré. Ce sont les « ondes stationnaires » du mouvement ondulatoire.

L'importance de cette houle aérienne est capitale pour l'aviateur. Dans la navigation maritime, c'est à lutter contre les vagues que le marin doit porter tous ses efforts, et non à lutter contre le tranquille et majestueux courant du *Gulf-Stream*. Seulement la houle aérienne est un phénomène bien plus complexe que la houle océanique localisée à la surface libre de la mer, c'est-à-dire « sur deux dimensions ».

L'avion est donc comme un bateau qui naviguerait non pas sur un fleuve à courant constant, mais sur une mer agitée, avec cette différence que son capitaine ne *voit* pas cette houle, invisible pour lui puisqu'elle agite des molécules transparentes. Il navigue dans les conditions où il se trouverait sur la mer si son pilote, aveugle, ne voyait pas arriver les vagues qui peuvent le mettre en péril.

Pourra-t-on connaître un jour, dans toute leur complexité, ces lois générales de la dynamique de l'air? Il faut bien l'espérer, sans quoi nous ne ferions que des efforts inutiles.

Cependant, il faut bien reconnaître le peu de progrès que nous

avons faits dans la connaissance de ces lois. Malgré la science et l'habileté des expérimentateurs, malgré l'excellence des méthodes et la précision des appareils, leurs résultats sont si peu concordants que leurs divergences dépassent de beaucoup les erreurs les plus considérables qu'il serait matériellement possible d'admettre.

Et cependant, les chercheurs ont fait flèche de tout bois. Pour connaître, non plus seulement les effets du fluide en mouvement, mais l'état même de ce milieu, ils ont cherché à en rendre visibles les invisibles molécules. Ils ont incorporé à l'air des fumées dont les particules, en diffusant la lumière, permettaient de photographier le phénomène. Or, ce qu'il y a de frappant dans tous ces travaux, dont quelques-uns sont des merveilles d'habileté expérimentale, c'est que jamais on n'a pu constater d'écoulement régulier.

Les expérimentateurs les plus consciencieux ont, du reste, tous, une tendance commune : prendre des moyennes pour éliminer les écarts accidentels. Mais si ces écarts sont l'exception dans les phénomènes courants qu'étudie la physique, ils sont, au contraire, la règle dans un phénomène à régime essentiellement variable. Ce n'est pas tout : la définition même des grandeurs étudiées en aérodynamique pose des conditions à peu près irréalisables. Par exemple, le fameux *coefficient* K se définit par la pression de l'air sur un plan *mince* carré. Mais le plan infiniment mince n'est pas réalisable dans la pratique : il faut lui donner une certaine épaisseur, et, jusqu'à présent, le rapport de cette épaisseur aux dimensions du plan ne figure dans aucune expression analytique. Si, donc, on trouve une loi, ce ne pourrait être qu'une loi asymptotique dans laquelle la courbe serait encore très éloignée de l'asymptote. Rien ne dit, même, que si l'on trouve jamais cette loi, son expression ne variera pas suivant la manière dont on se sera approché de la limite en question, Et alors, les phénomènes de l'aérodynamique n'étant pas simples, ne seraient plus susceptibles d'une détermination unique ; leurs « constantes » seraient multiples et il n'est pas démontré que chacune d'elles puisse être déterminée avec précision.

Les difficultés dans l'étude de la mécanique de l'atmosphère sont grandes ; signalées nettement, elles sont déjà moins insurmontables puisqu'on peut les attaquer de face. Les résultats obtenus jusqu'ici sont discordants? Peut-être ; mais, cependant, chacun d'eux a son importance, dès qu'il traduit les résultats d'expériences consciencieuses. Il est ainsi une pierre apportée à l'édifice dont la science, persévérante et éclairée, arrivera certainement à terminer glorieusement la construction.

Alphonse Berget.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

M. GEORGES BONNET

Un grand destin commence, un grand destin s'achève! » *Les esprits les plus malveillants seront tentés de conclure ainsi la carrière — la brève carrière — de M. Georges Bonnet homme d'Etat. Ceux-là savent cependant qu'un homme public de trente-cinq ans, qui a eu des malheurs, n'est pas fini pour si peu. D'autres, à condition d'avoir vécu vieux, sont revenus de plus loin. Rien ne nous dit que M. Georges Bonnet ne vivra pas vieux.*

A vrai dire, son aventure, qui aurait pu être brillante, est assez triste. M. Georges Bonnet était un de ceux sur lesquels la jeunesse de gauche — et même les barbares du Cartel, émus de la pauvreté en hommes de leur parti — avaient mis toutes leurs espérances et leurs complaisances.

En cela, ils n'étaient pas autrement difficiles. Non que la valeur de M. Georges Bonnet fût de celles sur qui ils pouvaient faire la petite bouche. Mais, enfin, M. Georges Bonnet, comme M. Eugène Lautier, comme M. Albert Milhaud, et comme M. Pierre Deyris, était un cartelliste de la dernière promotion. Et pour qu'on ait accepté ainsi sans barguigner, dans la troupe Herriot-Blum l'ancien chef de cabinet de M. Deschamps, il faut que le Cartel ait fait sienne la parabole évangélique et qu'il ait décidé de réserver les premières joies de son ciel aux ouvriers de la onzième heure.

Je viens de le rappeler, M. Georges Bonnet avait été le chef de cabinet de M. Louis Deschamps. Il était, à ce moment-là, auditeur de première classe au Conseil d'Etat, cette pépinière illustre de juristes et d'adminis-

trateurs, et de jeunes politiciens. M. Louis Deschamps était un bleu de Bretagne de l'espèce anticléricale, mais un conservateur social déterminé. Il avait été le collaborateur de M. Clemenceau, puis celui de M. Millerand, et il avait été excommunié de l'orthodoxie républicaine pour avoir signé un traité célèbre avec une compagnie privée de T. S. F., traité qui faisait bon marché des souveraines prérogatives de l'État. Sous le Bloc national, rentré dans le rang — et non point à gauche — ce Deschamps vraiment diabolique, puisqu'il persévérait dans son erreur, s'était fait l'apôtre infatigable de l'abandon des monopoles d'État. Comme il était, par ailleurs, la bête noire du personnel des P. T. T., étant antisyndicaliste et peu favorable à l'anarchie administrative, sa voix seule faisait écumer de rage les futurs cartellistes de 1924. Avoir été le collaborateur intime de cet homme n'était donc pas, pour M. Georges Bonnet, une recommandation favorable. Mais, enfin, critique sévère des erreurs du Bloc national et de sa molle gestion financière, de son optimisme systématique et de ses emprunts, il s'était enrôlé bénévolement sous la bannière du Cartel, et le Cartel, évidemment, ne pouvait pas se montrer bien difficile. Il tenait à avoir des hommes. Il tenait surtout à avoir des jeunes. Georges Bonnet et Jean Montigny étaient au gouvernail, sur le navire qui portait ses espérances.

Élu dans la Dordogne sur une liste du Cartel, où il voisinait avec M. Yvon Delbos, M. Georges Bonnet était cependant, par ses origines de famille, sa culture, et le grand corps auquel il appartenait, ce qu'on peut appeler un aristocrate. Il n'était pas jusqu'à son physique un peu roide, son allure un peu compassée et distante, sa précoce gravité, l'austérité de sa tenue, la correction et la réserve de ses relations — il ne tutoie pas — qui ne corroborât l'opinion qu'on pouvait se faire de lui. Tranchons le mot : puisqu'il était du Cartel, tout le situait à la droite du Cartel, et lorsque M. Painlevé constitua, après la chute d'Herriot, un ministère qui fut, involontairement ou non, mais par la force des choses, un ministère de détente, M. Georges Bonnet y entra, comme par raison d'Etat, à la présidence du Conseil. Ceux qui ont le génie de la conciliation, le prurit des transactions et la passion de distinguer entre les adversaires, le considéraient comme quelqu'un avec qui l'on peut causer. Ce n'était pas une impression superficielle. Des faits tangibles permettaient de la corroborer. Non seulement M. Georges Bonnet frayait avec des gens intelligents d'opinion adverse, mais il écrivait — et signait en 1924 — un article où il mettait sa confiance dans le Sénat pour arrêter sur la pente des catastrophes la démagogie du premier Cartel. Bref, après le cauchemar Herriot, les sautes d'humeur, les gestes doctrinaires et catastrophiques de cet agité inconscient, il était un de ceux qui laissaient penser que le Cartel allait devenir habitable.

Et tout allait ainsi, lorsqu'un événement, insignifiant en apparence, gâta tout.

M. Steeg, ayant décidément reconnu la supériorité incontestable des gouvernements généraux sur les ministères qui passent, eut la nostalgie de l'Algérie et se fit envoyer au Maroc. Ceux qui se contentent de peu s'attendaient à pire; cela fut considéré comme très bien, et comme accentuant la détente. Painlevé, né malin, voulut par surcroît éviter un remaniement, même partiel, du cabinet, et, remplaçant Steeg par de Monzie, ministre de l'Instruction publique, il appela rue de Grenelle, par voie d'avancement hiérarchique, en quelque sorte, le sous-secrétaire d'Etat Delbos, qu'il ne remplaça point. Il tirait donc de son sein l'élément nécessaire, sans faire appel à aucun étranger, sans risquer de désillusion ni provoquer de compétitions et, par conséquent, de jalousies ni de rancunes. Il croyait donc avoir résolu le problème avec une grande finesse. Il avait fait une énorme bévue, qui allait en provoquer une autre, monumentale. On fait, dit l'autre, les choses à sa manière.

En effet, qui trouva la pilule amère? Ce fut M. Georges Bonnet. M. Yvon Delbos était comme lui député de la Dordogne et de la même élection. L'un sortait de l'École normale, l'autre du Conseil d'État. L'un avait été chef de cabinet et l'autre rédacteur en chef. Le même jour les avait faits sous-secrétaires d'État. La Dordogne suivait d'un œil attendri et orgueilleusement maternel la prompte carrière de ses enfants gémeaux, et son cœur tremblait que l'un d'eux ne dépassât l'autre, et ne rompît l'heureux équilibre d'une si rare fraternité d'armes. Or, voici que M. Yvon Delbos était devenu ministre, — et quel ministre! — et titulaire d'un portefeuille qui vous mène son homme à l'Académie française, que M. Louis Barthou avait ambitionné toute sa vie et n'avait pu obtenir qu'en se le décernant enfin à lui-même en qualité de président du Conseil. Et M. Georges Bonnet était toujours sous-secrétaire d'État. Et vraiment, cela apparaissait maintenant une toute petite chose et il est normal qu'il ait rêvé de devenir, lui aussi, ministre, que son entourage le plus direct, et ses amis, y aient à leur tour songé, et ministre d'un ministère qui valût l'Instruction publique. Il n'y avait, à ce compte, que la Justice, la Guerre, les Finances, l'Intérieur et les Affaires étrangères. Les Affaires étrangères étaient à M. Briand et la Guerre à M. Painlevé. A la Justice venait de s'installer M. de Monzie. Restaient l'Intérieur et les Finances. L'Intérieur était impossible, pour toutes sortes de raisons. Les Finances semblaient plus malaisées. Lorsque M. Caillaux, par l'opération dite du 12 juillet, ayant éveillé les susceptibilités du Cartel, prêta le flanc, donna de la bande, et parut une proie facile pour un agresseur énergique et déterminé, M. Bonnet, qui rêva de le remplacer, y parvint, et commit alors l'erreur capitale de sa

vie. Car en même temps qu'il atteignait d'un seul coup le faîte des grandeurs, il signait son arrêt de mort. Nous n'avons pas à raconter ici le drame de Nice et la journée des dupes qui le termina. L'erreur de M. Bonnet fut de n'avoir pas vu que M. Caillaux était congédié sur un malentendu, une opération obscure restée inexpliquée pour le pays, et qu'il allait puiser dans sa rancune une force dont son successeur, quel qu'il fût, devait durement éprouver les effets. Un Cartel dont la majorité numérique est infime doit nécessairement subir les remous de toutes ces batailles de personnes : le ministère Painlevé était donc immédiatement ébranlé, et M. Bonnet s'engageait ainsi, fièrement et en triomphateur un peu borné, sur une galère qui venait de toucher fond. Une autre de ses erreurs, plus grave, fut de n'avoir pas mesuré la charge qui allait lui incomber, et de ne pas avoir médité suffisamment le mot du fabuliste : « Tel brille au premier rang... » A défaut de cet adage peut-être banal, M. Loucheur, qui est pour le Cartel un père plein de ferveur et d'abnégation, aurait pu lui confier, avant la lettre, la première épreuve de sa célèbre formule : « Il faut aux Finances un homme de tout premier plan, et nous ne sommes que deux ou trois de ce plan-là... » Et il eût pu ajouter, en confidence, qu'il ne le rangeait pas — pas encore — parmi ces deux ou trois là. Il était flatté, assurément, succédant à Caillaux, d'entrer comme lui rue de Rivoli dès sa première année de mandat, et, comme lui encore, avant son trente-sixième printemps, mais le moins que l'on puisse dire était que toutes choses n'étaient plus égales d'ailleurs. La troisième erreur, enfin, de M. Georges Bonnet — la plus grave — était de n'avoir pas vu que l'opération le situait à gauche, à l'extrême gauche du Cartel, ce qui ne pouvait pas être, pour lui surtout, une situation enviable ni même possible. D'abord elle bouleversait sa position parlementaire, avant qu'elle fût assise. Enfin, — et c'est ceci surtout qu'il méconnaissait — toute opération de cartellisme intégral où l'on sent la main de M. Herriot a pour effet immédiat, en provoquant la crise de confiance, en semant la panique, en déclenchant un mouvement affolé des changes, de rendre instantanément intenable la position d'un ministre des Finances, — quelle que puisse être, par ailleurs, sa valeur technique. Autant de fois on voudra répéter cette expérience, autant de fois cette vérité se vérifiera. Qu'un mystique aveuglé ou qu'un politicien imbécile, queue de liste catéchisé et homme de main du Cartel, la méconnaisse, passe encore, mais qu'un homme de culture, de sang-froid, d'esprit juridique clairvoyant et calme, comme Georges Bonnet, ne l'ait pas instantanément compris, cela passe l'entendement, et méritait châtiment. Il est de ceux que Jupiter voulait perdre, et a momentanément aveuglé.

Donc M. Georges Bonnet fut ministre des Finances. Il le fut huit

jours. Et il ne pouvait pas l'être dix ni neuf. Je crois d'ailleurs que, tardivement conscient des réalités, il ne se faisait plus d'illusion. Le pis est que sa chute fut sans fond. L'astre qui avait brillé un instant, ou plutôt chatoyé d'un éclat prometteur, s'éteignait subitement, sans laisser de traces. D'aucuns estiment que M. Georges Bonnet valait mieux. D'aucuns encore pensent peut-être que l'amertume seule et le dépit emplissent son âme. Ceux-là sont ses pires ennemis, car ils insinueraient, à ce compte, que sa chute est sans remède. Il vaut mieux penser que la jeunesse, lorsqu'elle est intelligente, est pleine d'infinies ressources, et que les épreuves, comme les voyages, la forment.

★★★

Le Théâtre : M. Lang, M. Savoir, M. Salacrou et M. Guitry.

Aux environs de Noël et du premier janvier, la plupart des théâtres renouvellent leur affiche. C'est une des périodes les plus actives de l'année, l'autre étant celle qui précède Pâques. Mais c'est très rarement à ces périodes qu'on voit paraître les bonnes pièces. Celles-ci viennent plutôt au jour tout au début, dès la reprise, ou au contraire à l'arrière-saison. Au plein de l'activité, sans doute les directeurs préfèrent-ils jouer la partie sur des noms connus, qui garantissent les recettes, mais qui ne garantissent pas la valeur des ouvrages. De fait, on voit au cours du mois de décembre de vingt à vingt-cinq pièces nouvelles. Sur la quantité, il y en eût une bonne, celle de M. Guitry. Ce qui n'est pas une très grande nouveauté ni une très grande découverte.

* * *

Le théâtre des Jeunes Auteurs a clos sa première saison en donnant une pièce de son fondateur, M. André Lang. Elle porte pour titre *Fantaisie amoureuse*. Au premier acte, la scène est divisée en deux, de manière qu'on puisse suivre une conversation par le téléphone entre deux personnages. Rien que ce détail annonce déjà un parti pris d'invention et de fantaisie qui court droit à l'artificiel. Ce premier acte montre le caractère d'une coquette, et cette partie d'observation, si elle n'est pas neuve, est assez heureuse. Par la suite, la coquette tente de se justifier en disant à ceux avec qui elle joue : « Pourquoi m'en voulez-vous? Si je n'étais pas faite de la sorte, si je n'étais qu'une femme honnête, vous ne vous intéresseriez même pas à moi ». Cette idée pouvait engendrer une pièce. Mais M. Lang a cru devoir s'élever de l'observation à la généralité saisie et rendue sous la forme du symbole. Il introduit dans son intrigue ébauchée

un personnage qu'il croit de fantaisie, et qui représente l'Amour sous les traits d'un petit vieillard aux vêtements râpés avec des ailerons qui battent hors d'un vieux pardessus. Il joue des airs de romance sur un instrument désuet et il entraîne les personnages de la pièce dans un pays imaginaire qui est son royaume. On y voit des couples entrer pleins d'espérances et de promesses dans une sorte de bois sacré, d'où ils sortent sans illusions et tristes jusqu'à la mort.

On est bien contraint de dire à M. Lang que ces symboles faciles sont tout à fait éloignés de la véritable fantaisie. Celle-ci doit être l'effet d'un don de nature ; sitôt qu'on la cherche de parti délibéré, elle s'enfuit ; il n'y a pas et il ne peut pas y avoir de fantaisie artificielle.

Ainsi, cette dernière œuvre parue au Théâtre des Jeunes Auteurs aura été comme les précédentes un exercice littéraire. On a le regret de dire une fois de plus que ce n'est pas de cette façon qu'on touche le public, et que si ce théâtre a l'intention d'être un théâtre, il tourne assez exactement le dos à son but. Ses fondateurs ont argué qu'ils respectaient le public, lui offrant toujours un spectacle de qualité. Ce théâtre des Jeunes Auteurs est pavé de bonnes intentions, mais il confond la qualité avec la littérature. Il est vrai de dire que lesdits jeunes auteurs étaient mus par des intentions littéraires désintéressées, et qu'ils ne sacrifiaient point au commerce. Mais d'abord, ce n'est pas assez pour assurer la qualité littéraire. Et puis, on pourrait objecter qu'il y a aussi une qualité morale, dont M. Passeur ou M. Lang ne se souciait guère, et qui a pourtant son intérêt. Il serait tout à fait puéril de reprocher à cette jeune compagnie de n'avoir pas révélé un chef-d'œuvre, les chefs-d'œuvre ne sortent pas de terre à la demande. La question n'est pas là. L'intérêt était de savoir si le théâtre des Jeunes Auteurs ferait avancer d'un pas la réconciliation du théâtre et de la littérature, en termes plus nobles de l'art de toucher le public et de l'art d'écrire. Sur ce point, après la première expérience, on est contraint d'écrire qu'on n'a pas avancé d'une ligne. Au contraire. On a plutôt reculé.

La Compagnie compte reprendre sa campagne la saison prochaine. Espérons et souhaitons qu'elle mettra à profit les leçons de l'expérience.

*
* *

M. Alfred Savoir avait montré dans *la Couturière de Lunéville* qu'il n'avait pas peur de quitter les chemins battus de l'analyse ou du réalisme, et de restituer ses droits à l'imagination. Il a voulu aller plus loin dans sa nouvelle pièce, *le Dompteur ou l'Anglais tel qu'on le mange*. Et cette fois, il est allé beaucoup trop loin.

Il a pris pour point de départ la légende de l'Anglais qui suivait la ménagerie afin de se trouver là le jour où le dompteur serait

mangé. Au lieu d'attribuer cette conduite à un simple goût excentrique, M. Savoir imagine de faire de cet Anglais le symbole de l'idéalisme. Lord Lonstale est du parti des bêtes domptées contre le dompteur ; et chaque soir il attend la revanche du droit. Ce pourrait être une bonne charge si l'Anglais était, au lieu d'un lord, un puritain de l'espèce Lloyd George. Mais M. Savoir n'a pas eu d'intentions satiriques, et il a simplement embarqué son lord en des aventures sentimentales d'une fantaisie laborieuse.

Lord Lonstale imagine d'affranchir aussi la femme du dompteur, opprimée par la force. Pour parvenir à ses fins, il emploie des moyens dont l'étrangeté n'est excusable que si elle souligne l'extravagance des tactiques mises en œuvre par les idéalistes ; mais il ne semble pas que M. Savoir ait eu cette intention, de sorte qu'on trouve bien compliqué que lord Lonstale, qui est amoureux de la femme du dompteur, la jette dans les bras d'un séducteur professionnel pour la détourner de ses devoirs. Elle se laisse faire, de dépit, parce qu'elle est amoureuse du lord. Celui-ci finit par l'épouser pour achever de l'affranchir. Mais il n'est pas heureux et il demande au dompteur quel était son secret. L'homme répond à peu près comme le Zarathoustra de Nietzsche : « Prends ton fouet. » Lord Lonstale essaie de se faire dompteur à son tour. Mais, confiant en la force de l'idéal, il ne prend pas de fouet ; il entre dans la cage des fauves en gants blancs, et les bêtes obéissent. Mais un jour, il s'aperçoit qu'Arabella le trompe avec un valet. Alors, il abdique et se laisse manger par les lions. Aussitôt paraît dans la ménagerie un Anglais qui ressemble trait pour trait à lord Lonstale ; c'est son fils qui vient prendre la place vacante, et qui refera ce qu'a fait son père, ce qui veut dire que l'idéalisme est éternel et ne désarme jamais.

Cette pièce étrange est manquée, en dépit de l'adresse de l'auteur, pour la raison qui a fait manquer et qui fera manquer tant de pièces : M. Savoir a voulu faire du symbole et de la fantaisie. Il suffit d'entreprendre une œuvre littéraire avec une intention préconçue, il est clair qu'on tourne aussitôt le dos au naturel. La pièce de M. Savoir est bizarre, artificielle et pénible comme un exercice exécuté par un acrobate qui veut montrer comme il est fort, et dont les tours font paraître la volonté d'étonner et le labeur grimaçant.

*
* *

Troisième exemple d'une pièce manquée pour les mêmes raisons. M. Lang n'est qu'à la moitié de sa carrière, M. Savoir est en possession de ses moyens et d'une certaine maîtrise. L'auteur de la pièce représentée au Théâtre de l'Œuvre, *Tour à terre*, est au contraire un débutant. M. Salacrou n'a évité aucun des écueils de la littérature symboliste. On voit dans sa pièce un intellectuel de génie qui est laveur de vaisselle dans un bar ; il y est poursuivi par une femme

fatale qui l'aime parce qu'il a accompli par amour un acte magnifique ; il voulait offrir à l'aimée une fleur rare, il a choisi un signal d'une voie de chemin de fer, si bien que le premier train qui a passé a déraillé et que l'acte d'amour a amené une belle catastrophe. Mais maintenant, il repousse la femme fatale, sans qu'on sache pourquoi. Un gendarme vient pour l'arrêter, à cause de la catastrophe. La servante du bar, qui l'aime en secret, tue le gendarme. Et cette aimable fumisterie se termine par des discours symbolistes, mais inintelligibles.

Comme M. Salacrou ne pouvait laisser voltiger dans les airs une erreur sans l'attraper au vol, il applique avec roideur les théories de l'école du silence. On a vu que d'après ces théories, le dialogue doit reproduire l'illogisme de la vie. C'est pourquoi dans la pièce de M. Salacrou, ce que dit chaque personnage n'a autant que possible aucun rapport avec ce que vient de dire le précédent. Qu'on ajoute deux ou trois couches opaques de littérature, on aura quelque idée des agréables débuts de M. Salacrou.

Pourquoi parler de ces folies? Parce qu'elles sont exemplaires, étant complètes. M. Lang et M. Savoir sont défendus par une certaine expérience du métier. M. Salacrou y va bon jeu bon argent avec l'ardeur du néophyte. Notons encore en passant que M. Lang et M. Savoir ne sont pas spécialement disposés par leur origine ethnique à manier la fantaisie. Il reste frappant que ces trois auteurs ont nourri en même temps, sinon le même dessein, du moins trois desseins dont le fond est semblable. Tous trois ont voulu écrire sur l'amour une pièce symbolique dans le ton de la fantaisie. Impossible d'être plus loin de l'ancienne école réaliste telle que l'entendait M. Antoine.

Tous trois ont voulu montrer la femme aux prises avec l'homme et ont cru pouvoir inventer des types qui représentent l'homme et la femme en leur généralité. C'est pourquoi tous trois ont échoué. Ils ont méconnu une loi essentielle de l'art, qui veut qu'on puisse s'élever parfois, quand on a du génie et du bonheur, du concret à l'universel, mais qu'on ne puisse jamais descendre à la réalité quand on part du général systématisé.

*
* *

Il est tout à fait curieux d'opposer à cette triple erreur la méthode inverse de M. Sacha Guitry. Celui-ci a l'idée d'écrire une pièce sur Mozart. Pas un instant il ne songe à faire de son héros le parangon de l'homme de génie. Il ne commet même pas l'imprudence de vouloir évoquer toute la vie de Mozart. Il montre une anecdote, une aventure de la vie de Mozart, un cas concret particulier à Mozart. Celui-ci vient à Paris, adolescent. Il est reçu par le philosophe Grimm. Il est pur, rayonnant de jeunesse et de génie, toutes les femmes sont prêtes à l'aimer. Ses ardeurs ont l'élan vague de l'adolescence, il

voudrait les aimer toutes, et faute d'expérience et parce que son désir est débordant, il ne sait laquelle il préfère. Sans s'en douter, il entre en conflit avec Grimm, qui lui demande d'abandonner la partie par générosité à l'égard d'un vieil homme qui souffre. Mozart eût résisté si on avait voulu le contraindre. Puisque c'est à son cœur qu'on fait appel, il cède la place ; il quitte Paris après avoir adressé à ses amoureuses un adieu imprécis comme le désir de Chérubin, de qui le cœur battait au seul nom de l'amour.

Ainsi c'est sans le vouloir que le Mozart de M. Guitry fait penser à tous les adolescents amoureux, par la seule force de la vérité dans un cas concret. Avec cette profondeur qui se cache sous l'aisance, M. Guitry a simplement compris et rendu la poésie que Mozart a mise dans le rôle de Chérubin. Pour évoquer tout Mozart, il lui a suffi d'un sentiment exprimé par un personnage de Mozart, prêté à Mozart lui-même en un seul instant de sa courte vie. Il lui a suffi de cette bonne méthode, et de l'art de M. Guitry.

L'art de M. Guitry n'est pas à la portée de tout le monde. La bonne méthode est à la portée de toute tête raisonnable.

LUCIEN DUBECH.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

LES PROJETS DOUMER. — *Des déclarations conciliantes de M. Mellon, secrétaire d'État aux Finances américain* (5 *janvier*), *et le départ de M. Henry Béranger pour New-York* (6 *janvier*) *laissent espérer une solution plus favorable de la question de nos dettes envers les États-Unis.*

Une certaine détente se produit, favorisée par les vacances parlementaires. D'autre part, le Congrès des socialistes S. F. I. O. se prononce contre la participation au pouvoir (11 *janvier*).

Mais les Chambres font leur rentrée. M. Herriot est réélu président de la Chambre des députés (12 *janvier*), *M. de Selves, président du Sénat* (14 *janvier*).

Les projets de M. Doumer sont repoussés par la commission des finances de la Chambre (1er *janvier*).

HONGRIE. — *L'affaire des faux billets de banque français compromet un grand nombre de personnalités politiques. Le prince Windischsgraetz est arrêté* (4 *janvier*). *Le comte Czaki, ministre de la Guerre, donne sa démission. Le préfet de police Nadossy est révoqué* (6 *janvier*). *Il est prouvé que la bande des faussaires avait des ramifications en Allemagne.*

A. M.

Le Gérant : GEORGES MOREAU.

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 33276.